LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 13670 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 8-LUNDI 9 JANVIER 1989

La mort de Hirohito après soixante-deux ans de règne

Un symbole

L'empereur est mort, vive l'empereur ! La continuité dynastique vient de placer sur le trône du Soleil-Levant le nouvel empereur Akihito, qui succède à Hirohito, décédé le samedi 7 janvier, après soixante-deux ans de règne qui se confondent avec l'histoire du Japon contemporain. Hirohito avait choisi pour son ère dynastique, selon la tradition nippone, le nom de « Showa », « Paix éclairée ». C'est le gouvernement qui, en vertu des principes démocratiques, a choisi le nom de la nouvelle ère : « Heisei », « Accomplissement de la paix ».

La mort de Hirohito marque une date dans l'histoire millénaire de l'empire nippon. C'est en effet la première fois que les Japonais ensevelissent un empereur revenu sur Terre comme les autres hommes, et non plus un personnage divinisé, le descendant d'Amaterasu, la déesse du Soleil. C'est aussi la première fois qu'un mortel monte sur le trône où l'ont précédé cent vingt-quatre souverains divinisés.

Hirohito avait amorcé ce changement radical, contraint certes par les circonstances, au lendemain d'une défaite qui avait humilié un Japon militariste et conquérant. La nouvelle Constitution imposée par l'occupant américain avait transformé ce personnage mythique et coupé du commun des mortels en un simple « symbole ». Après s'être accommodé des rodomontades de ses généraux belliqueux et sanguinaires — plus tard condamnés pour crimes de guerre, — il s'était plié à sa nouvelle situation. Il montrait ainsi l'extraordinaire capacité d'adaptation du peuple japonais.

Après la dernière guerre, Hirohito aura symbolisé un Japon renaissant, tel le phénix, de ses cendres, pour devenir une grande puissance économique. Biologiste à ses heures perdues, il gardait cependant les pieds solidement ancrés dans un passé auquel, de plus en plus, ses compatriotes se réfèrent à nouveau. Comme si ce peuple à l'avant-garde du modernisme avait besoin d'équilibrer sa recherche folle du profit par un retour à ses racines. Et, dans ce cas, quoi de plus rassurant que l'institution impériale, même revêtue de cet oripeau importé d'Occident qu'est le complet-veston.

En dépit d'une étiquette compassée et souverainement contraignante, l'empereur Akihito devrait apporter au Japon un souffle, même ténu, de changement. Premier des descendants d'Amaterasu à être sorti du cocon du palais impérial pour se frotter à ses concitoyens sur les bancs d'une université, il a — au grand scandale des traditionalistes — épousé une « roturière », la nouvelle impératrice Michiko. Son fils, le prince héritier Hiro, parle l'anglais avec l'accent d'Oxford. Akihito sera à même de représenter à la fois le Japon des temples de Kyoto et celui de la cité des sciences de Tsukuba, tout en privilégiant sans doute cette dernière image. Car c'est à lui que reviendra le privilège de conduire le dernier empire de la planète vers le troisième millénaire.

Mais s'il demeure le symbole des cent vingt millions de Japonais, c'est aussi parce que l'institution impériale est dépourvue de toute autorité, sinon morale. Hirohito n'a jamais voulu, ou pu, exercer d'emprise sur une classe politique qui gère le pays à sa guise. Le pouvoir d'Akihito sur la machine économique nippone, qui fascine et inquiète le monde entier, n'est pas plus grand que celui de son père sur les généraux d'avant guerre.

L'empereur Akihito a succédé à son père

L'empereur Hirohito est mort, le samedi 7 janvier, dans son palais de Tokyo, après une agonie de plus de trois mois. Il était atteint d'un cancer au duodénum. Hirohito, qui régnait depuis 1925 et était âgé de quatre-vingt-sept ans, a été remplacé sur le trône du Soleil-Levant par son fils, le prince héritier Akihito. Un étrange silence pèse sur le centre de Tokyo.

De profonds retournements

Du souverain demi-dieu au monarque constitutionnel, de l'orgueilleux chef militaire en uniforme sur son cheval blanc jusqu'au chef débonnaire du Japon industriel, portant cravate et complet-veston, depuis l'allié de Hitler jusqu'à celui des Américains, Hirohito aura parcouru dans sa vie d'extraordinaires distances et opéré de profonds retournements. Ce en quoi il aura été l'image même de son peuple tout entier.

Cette personnalité singulière aura aussi témoigné d'une faculté peu commune de survivre aux catastrophes. Pendant plus de quarante ans, il aura été le seul rescapé de l'écroulement des fascismes. Dans l'écrasement de son pays, en 1945, il aura vu sauvés non seulement sa dynastie et son trône, mais son propre règne et lui-même. De tous les grands premiers rôles de la deuxième guerre mondiale, il aura été le dernier à quitter la scène. Et, dans l'histoire du Japon, son règne aura été le plus long depuis des siècles, et finalement l'un des plus réussis, rachetant les fautes de la guerre par les succès de la paix.

Hirohito naquit à Tokyo, le 29 avril 1901. Il était le petit-fils du glorieux empereur Meiji, fondateur du Japon moderne, qui régna jusqu'en 1912, et le fils premier-né de l'empereur Taisho. Le « nouveau Japon » n'avait alors qu'un peu plus de trente ans, et bien des traditions de l'âge féodal réglaient encore la vie du palais.

Ses précepteurs l'éduquèrent à la dure, comme un enfant de samouraï de jadis, et lui imposèrent les mille formalités qui régentaient la vie d'un futur *tennô* (le mot, appellation courante et officielle de l'empereur, veut dire Seigneur du Ciel). Ils l'entouraient en même temps d'une adulation qui faisait de lui un être à demi sacré. Pas un geste de lui qui ne fût codifié par de minutieux préceptes, pas une occupation qui ne fût minutée montre en main. Le langage même qu'on lui apprenait à parler et à entendre n'était pas le japonais de ses sujets.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 5.)

L'enquête sur les délits d'initiés

Cinq acheteurs ont devancé l'opération Pechiney

Proches du pouvoir, MM. Max Théret et Roger-Patrice Pelat ne sont pas les seuls acheteurs d'actions de la société American Can, en novembre 1988. De telles opérations, objet de l'enquête sur un éventuel délit d'initié menée par la COB, ont également été réalisées par deux sociétés de Bourse parisiennes ainsi que par une société d'agents de change luxembourgeoise.

Initiateurs ou suiveurs ?

Déclenchée par la SEC (Securities Exchange Commission), l'homologue de la COB (Commission des opérations de Bourse) aux Etats-Unis, l'enquête de celle-ci sur un éventuel délit d'initié lors de l'achat d'American National Can par Pechiney retournera-t-elle à son point de départ, New-York ? En effet, après avoir affirmé qu'il avait été alerté par une lettre confidentielle française dont il est... l'un des financiers (*le Monde* du 7 janvier), M. Max Théret, le principal acheteur en France d'actions de la société américaine, a déclaré devant la COB qu'il avait en fait glané l'information lors d'un voyage aux Etats-Unis.

Il n'est pas certain que cette nouvelle argumentation convainque M. Jean-Pierre Michau, l'ancien juge d'instruction devenu en 1988 chef de l'inspection à la COB, chargé de l'enquête sur cette affaire. Une enquête complexe car il y a eu plusieurs acheteurs des deux cent mille titres, dont environ soixante mille depuis la France.

Cinq sont identifiés : quatre français et un luxembourgeois. Leur identification ne suffit cependant pas à établir leur culpabilité, qui suppose de remonter jusqu'à l'informateur les ayant fait profiter d'informations confidentielles afin qu'ils réalisent des plus-values. Passible en France d'une amende de quatre fois la somme illicitement gagnée et d'une peine de deux mois à quatre ans de prison, le délit d'initié est très difficile à démontrer.

Pour comprendre cette affaire, il faut en reprendre la chronologie. En remontant le temps : le 21 novembre, la France apprend la *« bonne nouvelle pour l'économie française »* évoquée, avec une aura de mystère, le 19, par M. Michel Rocard. La société nationalisée Pechiney rachète la société American Can, devenant ainsi le numéro un mondial de l'emballage. L'opération prend la forme d'une OPA amicale sur la société Triangle, propriétaire à 100 % d'American Can.

ERIK IZRAELEWICZ et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 13.)

Les résistances à la perestroïka
Un document révèle comment le bureau politique essaye de convaincre la nomenklatura.
PAGE 3

M. Mitterrand et la justice
Lors de la rentrée de la Cour de cassation, le chef de l'Etat demande de combattre l'« exclusion » et l'« intolérance ».
PAGE 7

Synode africain
Jean-Paul II décide de convoquer une assemblée des évêques noirs.
PAGE 7

Succession Canson
Me Lombard répond point par point à Mme Pesnel.
PAGE 7

« Grand Jury RTL-le Monde »
M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, maire d'Epinal, invité dimanche à partir de 18 h 15.

Le sommaire complet se trouve en page 16

L'assassinat de Georges Besse devant la cour d'assises de Paris

Des accusés qui n'ont « rien à dire »

Renvoyé au mois d'octobre dernier en raison de la grève des personnels pénitentiaires, le procès de Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, membres d'Action directe accusés de l'assassinat de Georges Besse, doit s'ouvrir le 9 janvier devant la cour d'assises de Paris « spécialement composée ».

Cette audience risque de ressembler à toutes celles qui ont déjà amené devant des juges des militants d'Action directe. En dehors d'une déclaration idéologique, les accusés ont fait savoir tout au long de l'instruction qu'ils n'avaient *« rien à dire »* sur les conditions et les raisons du crime dont fut victime, le 17 novembre 1986, à Paris, celui qui était alors le président-directeur général de la régie Renault.

De tous les crimes et délits revendiqués par Action directe, l'assassinat de Georges Besse est sans doute celui qui étonna et révulsa le plus l'opinion. Cela tenait, pour une part, au fait que la victime se trouvait être, depuis le mois de janvier 1985, à la tête de la régie Renault, entreprise-symbole pour les Français. Cela tenait aussi à ce que le mouvement qui allait prendre à son compte ce qu'il tenait, dans sa déraison, pour un *« fait d'arme »*, marquait ainsi la fin de ce qu'on avait appelé une *« pause des attentats »*.

Depuis huit mois *« l'offensive ouest-européenne contre le centre de l'impérialisme »* semblait perdue de vue. On se souvenait, sans trop de précision, du guet-apens manqué, en avril, contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF. La mort tragique de l'ingénieur général Audran paraissait bien lointaine, remontant pourtant seulement au mois de janvier 1985. Ce qui, enfin, donnait à la mort de Georges Besse un écho particulier, c'était d'apprendre assez vite, par les témoignages recueillis, que le crime avait été accompli par deux femmes, aussi déterminées que calmes, aussi « professionnelles » dans le maniement des armes que hardies dans une action commise sans même la précaution de se masquer le visage.

Vingt-cinq mois après cette soirée qui endeuillait une famille atterrée et plongeait dans la consternation tous ceux qui connaissaient, amis ou non, ce polytechnicien tenu autant pour un homme de culture que pour le patron qui commençait à sortir la régie Renault de l'impasse financière qui la gangrenait, quatre accusés, deux hommes et deux femmes, arrêtés depuis le 21 février 1987, doivent comparaître à partir du 9 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 8.)

M. François Mitterrand a prononcé, le samedi 7 janvier, à l'ouverture de la conférence sur l'interdiction des armes chimiques, un discours dans lequel il a déclaré : « La sécurité de tous et de chacun exige l'élimination complète et vérifiée de cette arme. »

Lire nos informations page 16.

L'ANPE et le revenu minimum

L'Agence nationale pour l'emploi, estimant ses effectifs insuffisants, refuse de participer au lancement du revenu minimum d'insertion. De 400 à 700 postes supplémentaires seraient nécessaires.

Page 13

Le Monde

RÉGIONS

Le phénomène technopole : 89 % des entreprises installées sur les parcs technologiques se déclarent satisfaites.

La France perd le Sud : pas assez de cohérence dans la stratégie des villes et des régions méridionales.

Page 12

Commentaire

Numéro 44 / Hiver 1988-89

ENQUÊTE SUR LA RÉVOLTE DES PIERRES ET LA SITUATION D'ISRAËL Renaud de la Genière Trois lois économiques Marcel Boiteux TVA et impôt sur le revenu Alain Besançon La question nationale en URSS Marc Lazar Le parti communiste italien Raymond Aron Textes inédits sur l'histoire Dominique Schnapper Jeux et examens Jean Marensin L'ouverture au centre Nicolas Baverez Tragédie calédonienne? Jean Molino Sur le roman français Clifford Orwin La compassion Jeanne Hersch Henri Frenay Marc Lambron/François Sureau Chroniques Christophe Mercier Sur Sacha Guitry

Julliard

Situation d'Israël

Avigdor Arikha / Alain Besançon / Jean-Pierre Cot / Maurice Couve de Murville / Yves Cuau / Jean Daniel / Claude Duvernoy / Ernst Ludwig Ehrlich / François Fejtö / Henri Froment-Meurice / François Furet / Juan-Miguel Garrigues / Alfred Grosser / Anthony Hartley / Jeanne Hersch / Stanley Hoffmann / Joseph Joffe / Alain Juppé / Annie Kriegel / Paul-Marie de La Gorce / Robert Lattès / Jean Lebel / Jean Leca / Jean Lecanuet / Pierre Lellouche / Rémy Leveau / Jacques Madaule / Dominique Moïsi / Thierry de Montbrial / Jacques Nantet / Jean-Thomas Nordmann / Marcel Ophuls / Herbert Pundik / Sergio Romano / Joseph Rovan / Henri Simonet / Lionel Stoléru / Pierre Weill.

COMMENTAIRE / 116, rue du Bac - 75007 Paris
Revue trimestrielle - Abonnement 295 F
Vente au numéro 90 F

M 0146 - 0109 0- 6,00 F

3790146006000 01090

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO
PORTAGE :
Pour tous renseignements :
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
____
Pays : ____________

01 MONO 1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Il y a trente ans

« Cinq colonnes à la une »

TRENTE ans après, on en parle encore dans les couloirs de TF 1, d'Antenne 2 et de FR 3. C'est devenu à la fois un mythe et une légende. « Cinq colonnes à la une » est à la télévision ce que la « ligne » de Saint-Exupéry fut à l'aviation commerciale ou l'équipe des « mousquetaires » (Lacoste, Cochet, Borotra, Brugnon) à la Coupe Davis et au tennis français. L'époque héroïque.

Tant de lyrisme, dira-t-on, pour évoquer une émission d'actualité qui paraît somme toute assez banale de nos jours. Banale ? Voire. Nous en reparlerons.

C'est qu'on a du mal aujourd'hui à imaginer le choc que fut l'apparition de « Cinq colonnes » sur le petit écran et le concert de louanges unanimes et extasiées que suscita cette émission pendant les dix années de sa longue existence. De 1959 à 1969. Exactement le temps du gaullisme. Coïncidence ?

« Eblouissante soirée. Neuf séquences dont aucune n'est indifférente ni banale. Pas une faiblesse et quelle prodigieuse diversité. » *L'Aurore*, en 1959. *« Ce magazine n'a pas traité l'actualité mais l'Histoire, et une histoire aux vastes dimensions du génie shakespearien »* (*sic*). Guillaume Hanoteau, *Télé-7 jours*, 1961. *« En regardant...* [« Cinq colonnes »], *je me disais que la télévision n'est pas ici uniquement le reflet prodigieux de l'événement mais qu'elle pouvait aussi bien créer l'événement. »* André Brincourt, *le Figaro*, 1962.

Prodigieux, bouleversant, éblouissant... Le public est d'accord avec ce jugement. L'émission – qui est programmée tous les premiers vendredis du mois à vingt heures trente, dure deux heures et contient en moyenne huit sujets d'actualité de dix à vingt minutes chacun – obtient des indices d'écoute qui font rêver : de 75 % à 83 % d'audience durant les cinq premières années. Du jamais vu. Ni avant ni après. Ce soir-là, « Cinq colonnes » vide les théâtres et les cinémas : inutile d'inviter à dîner un ministre, un ambassadeur ou un ami. Il reste chez lui, où souvent il a organisé un « dîner-télé », pour regarder « Cinq colonnes » et « en discuter ». Jusqu'à minuit...

Les yeux dans les yeux

1959. C'est aussi l'âge héroïque de la RTF (qui devient l'ORTF). Il n'existe qu'une seule chaîne qui diffuse en noir et blanc une cinquantaine d'heures de programmes par semaine (aujourd'hui six chaînes proposent environ sept cents heures de programmes en couleur par semaine). La France compte à peine un million de postes. On se réunit le soir entre amis chez celui qui a la chance d'en posséder un. Dans les villages, des « clubs télé » rassemblent, dans des grandes occasions, des dizaines de spectateurs et dans les bistros, on s'agglutine autour de l'« étrange lucarne ». Cependant le journal télévisé est d'une sinistre pauvreté. Un homme-tronc récite les nouvelles, rarement illustrées d'images généralement muettes. La technique et la censure ne permettent pas mieux. Et voilà que, tout à coup, avec « Cinq colonnes », l'Histoire entre... au salon : la guerre d'Algérie, le Congo, la guerre du Vietnam. Non seulement vus, mais « vécus ». *« On y est. »*

Toute une génération de téléspectateurs n'oublieront jamais *« ces images qui vous poursuivent »*. Ils sont bouleversés par ce médecin pied-noir, interviewé en contre-jour, après le putsch des généraux d'Alger, exprimant son désespoir entre deux sanglots. Ils baissent la tête en entendant les balles siffler aux oreilles de Roger Louis, interviewant sur le toit d'une maison le chef de la rebellion à Saint-Domingue. Ils pleurent à l'enterrement de Kennedy, filmé par François Reichenbach. Ils transpirent de chaleur et de peur et pataugent dans la boue des rizières du Vietnam avec les GI de la section Anderson, filmés par Pierre Schoendorfer.

Pour la première fois, les vedettes de la politique ou du spectacle viennent bavarder avec eux, les yeux dans les yeux. Lumumba, le chef de la révolte au Congo belge, leur raconte sa vie de « nègre humilié ». Edith Piaf, malade et diaphane, leur parle de la mort, et Johnny Hallyday, idole adulée des jeunes yé-yé, leur confesse sa solitude. A travers « Cinq colonnes à la une », les Français découvrent cette vertu magique de la télé : non seulement faire « voir » mais faire « vivre » l'événement. Selon la célèbre formule de McLuhan, *« la planète devient alors pour eux un village »*.

Tous ceux qui ont collaboré à « Cinq colonnes » en ont gardé, eux aussi, un souvenir exalté. La veille de l'émission, Cognacq-Jay (le siège de l'ORTF, 15, rue Cognacq-Jay) connaît l'atmosphère inhabituelle d'un grand journal avant le bouclage. Dans cet immeuble d'habitation, véritable gruyère, la télévision a aménagé après la guerre des salles de montage dans d'anciennes salles de bains, des studios, une régie (toujours en service aujourd'hui) dans des conditions de bricolage typiquement français.

« C'est trop long, coco »

Au rez-de-chaussée, dans les couloirs des salles de montage, les quatre ou cinq équipes de « Cinq colonnes », revenant des quatre coins du monde, échangent leurs impressions.

« Alors, Lumumba, tu l'as eu ?

– Oui, je l'ai. Il est en boîte. Et toi le Vietnam ?

– J'ai des scènes de moines bouddhistes s'immolant par le feu et une interview de M[me] Nhu qui va faire du bruit. »

Toute la journée, c'est un va-et-vient de bobines dans l'étroit escalier qui mène aux modestes bureaux de « Cinq colonnes », au quatrième. Le soir venu, c'est l'examen de passage, selon un rituel immuable et redouté. Dans la minuscule salle de projection du rez-de-chaussée, les équipes présentent tour à tour leur « ours » (pré-montage), en lisant un projet de commentaire. Les « papas », les producteurs (les trois Pierre : Lazareff, Desgraupes et Dumayet et le réalisateur Igor Barrère) sont assis au premier rang. Eliane Victor, qui fait la liaison avec *France-Soir*, la scripte, Monique Wendling, les assistants, les journalistes, les réalisateurs, les monteurs, toutes les équipes sont là. La plupart sont assis par terre ou debout le long des murs. *« Envoyez. »* On projette. Puis la lumière revient. Et le travail commence. Pierre Lazareff, le « petit homme », le patron de *France-Soir*, crâne brillant, œil vif, mâchonne nerveusement une pipe qu'il n'allume jamais. Incapable de faire de la peine à qui que ce soit, il se penche à l'oreille de Desgraupes, bourru comme un paysan mais fin comme une lame, et qui joue le rôle de rédacteur en chef. Conciliabule des « papas ». Le verdict tombe.

« C'est trop long, coco (Imitant Pierre Lazareff, les « papas » appellent tout le monde « coco ».) *Faut raccourcir de cinq minutes. »* Drame. *« J'ai rapporté trois heures de pelloche et j'ai déjà ramené de trente à vingt minutes. »* On discute. On analyse. On dissèque. Tout le monde a le droit à la parole dans cet « espace de liberté », au sein de l'ORTF.

Et la construction ? Pierre Dumayet, le vieux complice de Pierre Desgraupes (leur « Lectures pour tous » est alors aussi prestigieux que l'« Apostrophes » de Bernard Pivot), une éternelle pipe au bec, allumée celle-là, les yeux plissés, un sourire sceptique au coin des lèvres, lance, comme une boutade : *« Tu crois pas, coco, que ce serait encore mieux si tu mettais la fin au début. »* Tout le monde éclate de rire. Paradoxe ? Pas du tout. Au fond, il a raison.

Ainsi, toute la nuit, les équipes se succèdent, repartent améliorer leur montage, reviennent. Vers trois heures du matin et toute la journée, on se bouscule aux portes des studios pour enregistrer les commentaires et mixer son et musique. A vingt heures trente, le célèbre générique annonce un nouveau miracle. « Cinq colonnes à la une » tombe à l'heure. Et à vingt-deux heures trente, après un énorme soupir de soulagement, l'état-major et les équipes qui ont participé au numéro traversent le pont de l'Alma pour le traditionnel souper chez Francis. Là, de nouveau, on commente, on critique et on prépare le prochain numéro. A l'aube, on se quitte.

« Tu repars pour le Congo ?

– Oui et toi ?

– Je vais à New-York interviewer Angela Davis. Allez, bonsoir. »

C'était ça, « Cinq colonnes à la une » : une équipe et « une certaine idée » de l'information, presqu'une mystique, comme celle du « courrier » l'était pour Mermoz et Saint-Exupéry.

Faut-il analyser les raisons objectives d'un tel succès ? La vague qui a porté l'émission (de 1959 à 1969, le nombre des postes passe de un à dix millions), les progrès techniques, la caméra 16 mm, le magnétophone qui pèse 5 kilos au lieu de 40, l'avion à réaction, le micro-cravate, et surtout le fait qu'il n'existait qu'une seule chaîne et que c'était la seule chose à voir. Le jour où une deuxième chaîne a programmé un film ce soir-là, le jour où des émissions concurrentes – « Sept jours du monde », « Panorama » – ont traité les mêmes sujets chaque semaine (moins en profondeur mais en les déflorant), le jour où le journal télévisé a reçu les mêmes images instantanément par satellite (pour en faire des séquences d'une minute...), « Cinq colonnes » a perdu sa raison d'être. Hélas !

Deux mariages

Hélas, car « Cinq colonnes » n'était pas le seul produit des circonstances mais, encore une fois, le fruit d'une certaine conception du journalisme. Puisqu'il faut faire court, retenons-en deux aspects.

Premièrement, ce fut un mariage inattendu entre la presse écrite et la télévision. Pierre Lazareff, qui était au centre du projet, a mis à la disposition du magazine toute l'infrastructure de *France-Soir*, qui était alors le plus grand journal français et possédait dix-sept bureaux à l'étranger.

Ce mariage associait, à la tête d'abord, ce grand patron du journalisme Pierre Lazareff aux deux autres Pierre, qui étaient les « princes de l'interview ». Il fournissait une somme de talents et de moyens comme on en a jamais rassemblé depuis : les meilleurs journalistes de la télévision (Sallebert, Chalais, Sablier, Loursais, Roger Louis, prof de sciences « inventé » par « Cinq colonnes » et qui en est devenu la vedette, etc.) et les plus grandes signatures (France Roche, Labro, Niedergang, Puissesseau, Mannoni, etc.). Impossible de les citer tous. Cet article ne serait qu'une liste de noms. Mariage suicidaire pour *France-Soir*, c'est vrai, et pour la formule journalistique qu'il représentait. Mais aujourd'hui, où chacun a trouvé sa place et son rôle, pourquoi une nouvelle alliance entre la presse et la télé ne porterait-elle pas les mêmes fruits ?

Second aspect, souligné avec insistance par Pierre Desgraupes : *« C'était la première fois qu'on associait les réalisateurs à l'information. »* Second mariage heureux. Toute la jeune génération des réalisateurs de l'ORTF, enfants de Rosselini et du cinéma-vérité italien, a participé avec passion à l'aventure de « Cinq colonnes ». Ici encore il faudrait les citer tous, Mitrani, Seban, Gallo, Krier, Failevic, etc., et les Suisses, Goretta et Tanner, et ceux du cinéma, Louis Malle, Schoendorffer, Reichenbach. Cette *« école de la mise en scène du réel »* a produit des séquences construites, scénarisées et montées comme de véritables « essais filmés ». Voilà. « Cinq colonnes » a correspondu à un moment de la télévision en France. Moment de grâce. Moment révolu. Inutile de revenir en arrière.

Aujourd'hui, l'information à la télévision – outre qu'elle est devenue avant tout un spectacle, avec ses stars et sa langue de bois – est instantanée, infinie, atomisée. Le téléspectateur est littéralement bombardé par des particules qui se chassent l'une l'autre à la vitesse de la lumière. Tout est plat. Il n'y a plus de perspective. L'information a éclaté en une poussière d'étoiles qui ressemble à la voie lactée. On attend de nouvelles constellations pour se repérer dans le ciel.

HENRI DE TURENNE.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
PHILIPPE SEGUIN
en direct sur RTL
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON
et Michel KAJMAN (*Le Monde*)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Dominique PENNEQUIN (*RTL*)

URSS : les obstacles à la perestroïka et l'agitation nationaliste

Quand le bras droit de M. Gorbatchev tente de convertir la nomenklatura

« Le temps presse, camarades ! La patience n'est pas sans limite et nous n'avons sans doute pas plus de deux ou trois ans pour donner la preuve, à nous-mêmes et aux autres, que le socialisme dans sa version léniniste n'est pas une utopie. » **L'homme qui parle ainsi n'est autre que le bras droit de M. Gorbatchev, Alexandre Iakovlev, membre du bureau politique.**

Il s'exprime, dix jours avant Noël, devant les responsables du parti de la région de Perm, dans le nord-est de la fédération de Russie. Tous ces hommes, *tant s'en faut*, ne sont pas enthousiasmés par la perestroïka et l'intervention de M. Iakovlev est un rare exemple de ce permanent effort de persuasion de l'appareil mené par une direction qui marche vingt pas en avant de ses troupes.

Ce qu'essaie de faire comprendre M.Iakovlev, c'est qu'il n'y a pas de choix, qu'il y a urgence et qu'il faut non seulement persévérer dans la voie réformatrice mais accélérer le mouvement aussi. Quelques orthodoxies de vocabulaire mises à part, il parle donc vrai, si vrai que la presse centrale a férocement expurgé ses propos dont l'intégralité n'a été publiée que par *Zvezda*, un quotidien local. — B.G.

« Le temps presse, camarades ! »

« *Où est le problème* demande M. Iakovlev. *Qu'est ce qui nous empêche, nous qui disposons, semblerait-il, de tout ce qui est indispensable à une haute qualité de vie, nous qui possédons même plus que beaucoup d'autres pays, d'assurer au citoyen soviétique un niveau de vie digne de lui ? C'est avec ces questions qu'a démarré la perestroïka. C'est sur ces questions que porte votre conférence et c'est en nous-mêmes qu'il faut chercher les réponses, dans nos habitudes, dans notre conservatisme, dans notre laxisme et notre irresponsabilité. (...) Oui, beaucoup dépend de nous, mais nous sommes, nous aussi, prisonniers de conditions sociales. Si le remplacement de nombreux dirigeants ne produit pas l'effet souhaité, si, pis encore, l'on met en place des gens honnêtes et qu'ils perdent alors leurs qualités, c'est qu'il y a quelque chose de profondément erroné dans la structure même de notre vie sociale.* »

Et ces erreurs consubstantielles au système soviétique, ce sont, dit-il, l'idée qu'une société puisse se développer linéairement, dans un cadre rigide, vers « *l'étatisation de tout et de tous* », la centralisation, la création d'un système politique reposant sur l'ordre administratif, l'éradication de l'esprit d'initiative et de la liberté d'entreprendre et l'oubli du principe de la souveraineté populaire — « *sans parler des représailles et des abus de pouvoir criminels* ».

Tout cela entrave jusqu'à aujourd'hui le progrès, poursuit M.Iakovlev en dressant un tableau plus que sombre de l'état d'avancée de la perestroïka. « *Nous parlons,* dit-il, *de créer de nouveaux rapports économiques, mais cela se noie dans la routine de structures anciennes. (...) L'incurie est notre fléau. Si nous étions pauvres, peut-être serions-nous mieux organisés. Si nous sommes pauvres, c'est à cause de notre richesse qui nous a pervertis et a épanoui notre paresse et notre irresponsabilité. (...)* »

« *Nous parlons de réformes politiques,* continue-t-il, *mais combien nous est-il difficile de nous démettre de l'ancien pouvoir auquel nous sommes habitués ! Nous n'arrivons pas encore à nous représenter qu'une véritable souveraineté populaire offrirait beaucoup plus de stabilité, de solidité et de responsabilité. La démocratie, la transparence, le pluralisme, nous font peur. (...) Les coûts de la démocratie, parfois bien réels, nous font peur, mais est-ce que le printemps ne libère pas la terre et sommes-nous aussi les seuls à détenir la vérité éternelle ? Une année difficile nous attend, et nous devons faire flotter dignement le drapeau du parti dans de nouvelles épreuves, dans les futures transformations sociales.* »

« Le passé sur nos épaules »

Ancien ambassadeur au Canada, M. Iakovlev sait parfaitement à quel point les Américains en ont voulu à M. Carter de leur avoir expliqué le « malaise » de leur civilisation, mais rien ne l'arrête dans ce déballage accusateur. « *Nous parlons de renaissance morale et de purification spirituelle,* dit-il maintenant, *mais nous sommes encore pleins de suspicions devant ces débats passionnés. Nous ne réalisons pas tous encore que le socialisme est une société de liberté créatrice, d'épanouissement des sciences et de la culture, d'élévation de l'homme.* »

« *Nous disions à une certaine époque qu'il ne fallait pas avoir peur d'un homme armé d'un fusil. Alors, camarades,* s'exclame M. Iakovlev, *n'ayons pas peur d'hommes armés de leur tête et de leur plume,* [car] *les contradictions suscitées par la perestroïka sont naturelles, inévitables dans la période de changement que nous traversons. Oui, le passé pèse encore sur nos épaules, mais, définissant la société nouvelle, nos classiques avaient avant tout recours aux notions de responsabilité, bien-être, individualité, bonheur. Pour eux, le socialisme consistait à libérer les relations sociales de tout ce qui est contraire et nuisible à l'homme et à la société, incompatible avec les conceptions humaines normales du bien et du mal, de la morale et de la justice.* »

Et comme si cette définition d'un christianisme athée n'était pas suffisamment claire, après avoir parlé de « *la crise de maturité du socialisme mondial* », M. Iakovlev enfonce le clou : « *Au bout du compte, beaucoup de nos idéaux ont été définis par l'humanité il y a mille ans.* »

« La réforme patine »

Mille ans ? Oui, mille, puisqu'il y a mille ans que le christianisme a été introduit en Russie. Personne ne peut l'ignorer dans la salle, et M. Iakovlev en revient donc à cette perestroïka qui n'est « *pas seulement un recours à de nouveaux slogans,* [mais] *l'attention prêtée à la question : que donneront-ils au travailleur, au peuple, au pays, au socialisme ?* », à cette perestroïka qui est avant tout une nécessité de profonde réorganisation des rapports économiques.

Or, dit sans détours M. Iakovlev, si « *la réforme économique avance, elle patine, ses propulseurs grincent, et la situation ne s'améliore, pour l'instant ni sur le marché des produits de consommation ni dans la sphère financière. La société est en train de payer pour le passé, et cela se révèle très dur* ».

« *Le logement ?* », demande-t-il ainsi avant de répondre : « *Les caves et les gourbis ne deviendront pas des palais en un an ou deux, et cela est une faible consolation pour ceux qui n'ont pas d'appartement. L'alimentation ? Le problème est toujours là. (...) Tant que l'homme ne sera pas maître de la terre, il n'y aura ni pain, ni viande, ni lait. Les articles de consommation courante ? Tant que la masse monétaire continuera à dépasser, et de beaucoup, la masse des articles à acheter, les étalages resteront vides. Cela signifie qu'il faut accroître de toutes nos forces la production. (...)* »

Eloge du marché...

« *Le temps presse, camarades,* [mais] *pourquoi des initiatives relevant de la plus simple évidence ne progressent qu'au milieu de tant d'incroyables difficultés ?* » Réponse : parce qu' « *il faut voir la réalité en face et que nous avons créé, ce dernier demi-siècle, une économie pour l'économie qui violait la nature et la raison et ruinait le peuple. Nous avons extrait 15 milliards de tonnes de minerais par an, dépassé depuis longtemps les Etats-Unis dans la production de combustibles (charbon mis à part), d'acier, de ciment, de tracteurs. Nous sommes en avance sur le Japon pour la production d'énergie électrique, et qu'est-ce que cela rapporte ? 200 roubles et quelques de salaire mensuel moyen, dont la contre-valeur en marchandises n'est, qui plus est, qu'à moitié assurée.* »

« *La publication dans les journaux des chiffres astronomiques du Comité d'Etat pour les statistiques a-t-elle un effet plus convaincant que les rayons vides des magasins ?* », martèle alors M. Iakovlev avant d'en arriver au nouvel Eden, à la « *clef permettant de formuler une perspective à court et moyen terme* » — le marché, ce marché dont l'équipe au pouvoir attend le salut de la Russie. « *La société est fatiguée de marcher sur la tête,* dit-il, *et l'on peut constater qu'on ne peut redonner à l'économie une circulation sanguine normale sans passer par le marché socialiste. (...)* »

Autrement dit, si vous ne voulez pas que tout saute et vous avec, laissez se développer le marché, car, en tout état de cause, « *sous sa forme actuelle, notre commerce d'Etat est un catalogue des tares des intendants d'Etat du féodalisme avec ses fausses écritures, son vol organisé sur la base de la tromperie et des calculs falsifiés* ». « *Je ne parle pas là des milliers de commerçants honnêtes,* précise tout de même M. Iakovlev, *mais de ce système désuet et défectueux qui organise le commerce selon des lois économiques qu'il est seul à connaître. (...)* »

« *Dans son acception la plus large,* explique-t-il, *le commerce est le maillon essentiel, mais aujourd'hui le plus faible, de la perestroïka* [en raison de] *cette métastase du stalinisme que sont les sentiments anti-marché.* » Du stalinisme et non pas du léninisme, puisque Lénine avait pris conscience (bien que cela lui ait été « *extrêmement pénible* ») de ce que « *Marx et Engels s'étaient trompés sur la formation d'un mode de production non marchand* ». « *La vie,* estime M. Iakovlev, *n'a pas confirmé cette hypothèse, le communisme de guerre a été une erreur, la conséquence d'une utopie coercitive* ».

... et des coopératives

« *En fait,* affirme M. Iakovlev, *si le système des réquisitions a été abandonné, cela a été grâce aux révoltes de Tambov et de Cronstadt, aux lettres de paysans qui revenaient à dire : vos slogans proclament à chacun selon son travail, mais les faits disent, eux, égalité dans la pauvreté. Il était urgent de passer à la paix civile. Comment ? Par des moyens naturels, en établissant un juste principe de rémunération du travail fondé sur le marché, en atténuant radicalement le régime de la forteresse assiégée, en instaurant le commerce et d'autres formes d'échange avec le monde extérieur, en apprenant auprès des capitalistes, en élaborant et assimilant une (...) nouvelle culture du travail.* »

Suit une apologie, citations de Lénine à l'appui, des coopératives, puisqu'« *il est temps de débarrasser une fois pour toutes les consciences du mensonge sur l'incompatibilité du socialisme et du marché* » et que « *l'Etat ne peut pas faire du commerce de façon rationnelle, pour la simple raison qu'il vivra toujours aux frais de la société* ».

M.Reagan n'aurait pas dit mieux, et, après un développement sans surprise sur la nécessité parallèle de la démocratisation, M. Iakovlev lance à ses auditeurs de l'Etat-parti : « *Main sur le cœur, il convient d'avouer que pratiquement tout le travail est encore à faire, particulièrement en ce qui concerne l'homme, la sphère sociale et la satisfaction des revendications matérielles des gens, qui sont, pour l'heure, en général relativement modestes.* »

Conclusion : « *Les processus d'assainissement sont complexes, mais, si nous ne créons pas (...) cette base d'un développement sain de la société (...), alors pourra nous menacer non seulement un retour au passé, à l'époque de la stagnation* [brejnévienne], *mais un conservatisme agressif et revanchard, célébrant sa victoire.* »

Les troubles gagnent la Moldavie

MOSCOU
de notre correspondant

Tout à l'ouest de l'URSS et au sud des Pays baltes, coincés entre l'Ukraine et la Roumanie, dont ils parlent la langue, les quatre millions de Moldaves commencent à leur tour de s'agiter.

« *L'accalmie est provisoire* », estimait vendredi 6 janvier *l'Etoile rouge* en révélant qu'un meeting nationaliste s'était tenu le jour de Noël sur la place centrale de Kichinev, la capitale de la République, et que cette manifestation n'était que la dernière en date d'une longue série. Quant au maire de la ville, M. Goutsou, il considère, à en croire le quotidien du ministère de la défense, que « *la situation socio-politique est sous contrôle des autorités municipales, mais qu'il serait aussi erroné d'en sous-estimer la gravité que de la dramatiser* ».

Ces derniers six mois, autorisés ou non, des meetings ont été organisés « *à plusieurs reprises* » par les deux groupes informels de la République, le Mouvement démocratique de soutien à la perestroïka et le club musico-littéraire Alexeï-Mateevich.

Le premier, déplore l'envoyé spécial de *l'Etoile rouge*, en est maintenant — après s'être constitué pour « *appuyer la ligne du PC* » — à vouloir se faire reconnaître comme « *représentant plénipotentiaire des intérêts du peuple moldave* », à « *chercher par tous les moyens à se créer des points d'appui dans les entreprises, les institutions et les villages* » et à « *renforcer sa pression sur les organes du parti et de l'administration* ».

Plus grave encore, le programme du Mouvement démocratique refléterait l'« *influence* » du Front populaire estonien et revendique entre autres la reconnaissance du moldave comme langue d'Etat, le retour à l'emploi des caractères latins et la parution d'un organe de presse du mouvement. Quant au club Alexeï-Mateevich (du nom d'un poète moldave), *il ne se contenterait pas de* contacts avec les Estoniens mais en entretiendrait aussi avec les « *extrémistes* » arméniens et l'Union démocratique, le minuscule parti créé au printemps dernier à Moscou pour prôner le développement d'un système de démocratie parlementaire.

B.G.

Reprise en main de la justice en Arménie

Trois procureurs ont été limogés et cinq autres sanctionnés par le parquet d'Arménie pour manque de fermeté lors des tensions entre Arméniens et Azéris. Selon la *Pravda* du 6 janvier, il leur est reproché une attitude « *irresponsable* » et une « *irrésolution* » qui ont conduit « *à une aggravation de la tension entre nationalistes* ».

« *Alors que les passions montaient, les procureurs et les responsables des affaires intérieures* (police) *ont commencé à perdre la maîtrise de la situation et ont failli dans leur tâche de maintien de l'ordre, de la sécurité publique et de respect de la Constitution* », écrit la *Pravda*.

L'organe du Parti communiste soviétique regrette que les activités illégales des militants du Comité Karabakh soient « *restées souvent impunies* ». Il note que les meetings non sanctionnés ont enflammé les passions, ont conduit à des violences, et que les concessions faites aux militants du comité ont contribué au danger. Cette reprise en main de la justice intervient alors qu'une instruction est en cours contre six des onze membres du comité arrêtés peu avant la mi-décembre. — *(AP.)*

Proche-Orient

Les suites de l'incident américano-libyen

La crise entre Washington et Tripoli au centre des entretiens de M. Shultz à Paris

Tandis qu'à New-York Américains et Libyens débattaient au Conseil de sécurité sur le différend qui les oppose et qui a débouché sur la destruction de deux Mig-23 du colonel Kadhafi par l'aéronavale américaine, le même sujet a été au centre des contacts qu'a eus M. George Shultz à Paris, vendredi 6 janvier, à la veille de l'ouverture de la Conférence internationale sur les armes chimiques.

Le secrétaire d'Etat a ainsi pu exposer la position de Washington, outre à MM. François Mitterrand, Michel Rocard et Roland Dumas, à M. Joe Clark, ministre canadien des affaires étrangères, ainsi qu'au chef de la diplomatie égyptienne, M. Abdel Meguid. Un haut responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat a indiqué que les Français « *n'avaient certainement aucun doute au sujet de l'usine* » chimique de Rabta, en Libye, dont les Etats-Unis assurent qu'elle est destinée à la production d'armes chimiques. A l'Hôtel Matignon, on déclare seulement que « *M. Shultz a rappelé les circonstances de l'incident* [aérien] *telles qu'elles ont été rapportées par le Pentagone et a également évoqué les relations entre les Etats-Unis et la Libye* ».

Le président Mitterrand a pour sa part fait valoir à M. Shultz qu'il existait « *bien d'autres moyens que la confrontation directe* » pour résoudre le problème. A l'issue de cet entretien, qui a duré une heure, le secrétaire d'Etat a déclaré : « *Tout le monde est préoccupé par les potentialités de productions d'armes chimiques* » et « *nous avons attiré l'attention là-dessus. Je pense que les gens prennent cela très au sérieux.* »

Après sa rencontre avec M. Shultz, M. Clark a déclaré que son pays ne doutait pas du bien-fondé des affirmations américaines. « *Nous croyons que cette unité est bien destinée à produire des armes chimiques* », a-t-il dit, ajoutant que le Canada espérait que « *ce problème pourrait être résolu sans utiliser la force* ».

Les Egyptiens sont « *convaincus qu'il s'agit bien d'une unité de production d'armes chimiques* », a indiqué un responsable américain à la suite de la rencontre entre MM. Shultz et Meguid.

Le secrétaire d'Etat devait s'entretenir dimanche avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, et a déjà fait part de son intention d'évoquer avec lui les « *préoccupations* » de Washington et de lui fournir des informations supplémentaires sur l'usine de Rabta (*le Monde* du 7 janvier). M. Shultz a précisé que les Etats-Unis avaient déjà fourni des informations aux Soviétiques sur cette question, mais « *ne les avaient pas convaincus* ».

La crise américano-libyenne sera, par ailleurs, examinée mercredi à Tunis par un conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe.

L'Union soviétique hausse le ton à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« *S'il fallait tirer sur chaque avion qui s'approche d'un autre dans l'espace international, la coexistence pacifique ne serait pas concevable.* » L'ambassadeur de l'Union soviétique auprès des Nations unies, M. Alexandre Belonogov, a lancé, le vendredi 6 janvier, une mise en garde aux Etats-Unis, les accusant, devant le Conseil de sécurité, d'avoir « *empoisonné l'atmosphère de la conférence de Paris sur les armes chimiques* » et mis en danger les acquis de la détente entre les deux Super-Grands.

Convoqué la veille à la demande du colonel Kadhafi pour débattre de l'attaque américaine contre des avions militaires libyens au-dessus de la Méditerranée, le Conseil de sécurité avait entendu, jusqu'ici, surtout les amis arabes et non alignés de Tripoli défendre la thèse libyenne d'une « *agression préméditée* ».

Devant la réticence de la quasi-totalité des orateurs à admettre le bien-fondé de l'attitude américaine, l'ambassadeur de Washington, M. Vernon Walters, a fait circuler des photographies qui, selon lui, prouveraient que les Mig libyens étaient armés de missiles air-air. Plusieurs orateurs lui ont répondu en citant la presse américaine, qui, *dans l'ensemble*, estime la qualité des images présentées par le Pentagone comme insuffisante pour soutenir la thèse officielle. Le quotidien *New York Times* écrit vendredi que « *la qualité de la bande vidéo est mauvaise et ne permet pas de conclure à la présence de missiles aussi clairement que le fait le Pentagone* ». En revanche, affirme le quotidien, l'enregistrement sonore du dialogue entre les deux pilotes américains prouve que ceux-ci se sont trouvés confrontés à une « *situation imprévue* », excluant ainsi l'accusation de préméditation.

Si le représentant libyen a récusé les prises de vue comme « *fausses, fausses, fausses* », l'ambassadeur soviétique a refusé d'émettre une opinion. Il a simplement souligné que les images ne constituaient pas une preuve et que les Etats avaient le droit d'envoyer des avions militaires, « *armés ou non* », patrouiller au large de leurs côtes. « *Ce genre de rencontre entre appareils de combat est une réalité quotidienne, elle ne doit pas donner lieu à des actions qui vont clairement à l'encontre de la tendance dominante en faveur de la paix* », a-t-il affirmé. M. Belonogov a révélé que Moscou avait mis en garde la Maison Blanche quant aux conséquences néfastes d'une attaque militaire contre la « *prétendue usine d'armement chimique* ». « *Il est inacceptable que les Etats-Unis s'arrogent le droit de punir la Libye* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *toute nouvelle action militaire porterait un coup au processus de cicatrisation du climat international* ». Au passage, M. Belonogov a réitéré la traditionnelle demande soviétique en faveur d'un retrait des flottes étrangères de la Méditerranée.

Aucune délégation occidentale n'a encore demandé la parole, bien que certains alliés de Washington, notamment le Canada, aient déjà laissé entendre qu'ils soutenaient la thèse du Pentagone. Vu la réticence manifestée par deux membres latino-américains du Conseil — le Brésil et la Colombie — à incriminer les Etats-Unis, il semble difficile d'envisager de réunir la majorité de neuf voix requise pour l'adoption d'une résolution condamnant les Etats-Unis.

Le Conseil poursuivra ses travaux lundi.

CHARLES LESCAUT.

Ils veulent visiter Rabta... on leur fait voir des ruines romaines

Les uns ont été refoulés sans autre forme de procès. Les autres ont été aimablement invités à visiter... des ruines romaines. Pour près de cent cinquante journalistes étrangers qui s'étaient précipités, dès jeudi, en Libye, au lendemain de la destruction de deux avions militaires libyens par les Américains, le traitement aura apparemment relevé d'une variante de la roulette russe.

Partis de Rome, une trentaine de journalistes se sont vus purement et simplement — non parfois sans brutalité — refoulés du pays sans avoir pu dépasser l'aéroport et remis dans un avion à destination de leur lieu de départ. Certains d'entre eux, comme le raconte Terry Leonard, de l'agence américaine Associated Press, avaient pourtant reçu, mercredi, un télex du ministère libyen, de l'information leur assurant qu'ils seraient les bienvenus en Libye.

A ceux qui ont eu la chance de passer les portes de l'aéroport, les autorités libyennes ont, en revanche, réservé un accueil chaleureux, puisque, après une journée d'attente dans un grand hôtel de Tripoli, elles leur ont organisé une excursion sur le site romain de Leptis Magna. Il est vrai qu'ils avaient tous demandé à visiter la fameuse usine chimique de Rabta — pharmaceutique, selon les Libyens, destinée à la fabrication d'armes chimiques, selon Washington. Rabta se trouve au sud de Tripoli et Leptis Magna à l'est de la capitale : les journalistes ne risquaient pas d'être incommodés par d'éventuelles émanations gazeuses...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Un étrange silence pèse sur Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

« L'accomplissement de la paix » (Heisei) : les Japonais devaient entrer, samedi 7 janvier à minuit, dans une nouvelle ère. Décidé par le gouvernement quelques heures après la mort de l'empereur Hirohito, le nom de celle-ci est tiré des classiques chinois (1). Les deux idéogrammes qui composent le nom de la nouvelle ère sont le symbole de *« la paix qui se réalise à l'intérieur comme à l'extérieur du pays »*, devait déclarer le chef du secrétariat du gouvernement, M. Obuchi.

« Hogyo ». L'idéogramme désignant la mort d'un empereur barrait la « une » des éditions spéciales des grands quotidiens distribués gratuitement dans les rues une heure à peine après qu'eût été officiellement annoncé, à 7 h 55 du matin, le décès de l'empereur, survenu à 6 h 30 (lune de Tokyo). L'annonce avait été faite conjointement par la maison impériale et le bureau du premier ministre et aussitôt retransmis à la télévision.

Des femmes priaient

Les gens prenaient les journaux qu'on leur tendait à la sortie des métros ou aux grands carrefours. Personnne ne paraissait vraiment surpris : quand ils avaient quitté leur domicile, vers 6 heures, la maison impériale avait annoncé, pour la première fois, que le souverain était dans un *« état critique »*. Dès l'aube sur le parvis du palais impérial, des hommes et des femmes étaient venus s'agenouiller, le front sur les graviers. Revêtu du costume safran des bonzes, un vieil homme, restaurateur connu pour ses opinions d'extrême droite, nous dit en se redressant : *« Je voudrais rejoindre Sa Majesté dans la mort. »* La nouvelle venait de se répandre. Des femmes priaient. Certaines pleuraient. Une dizaine d'hélicoptères tournaient déjà au-dessus du palais et les cordons de police étaient renforcés. Un quartier général spécial des forces de sécurité a été mis en place, afin de prévenir toute manifestation, de gauche comme de droite. Quarante-cinq mille policiers ont été mobilisés. Certains sont des membres des brigades anti-émeutes.

Tandis qu'une foule de plus en plus dense au fil des heures se dirigeait vers le palais pour signer les registres de condoléances, un étrange silence s'installait dans le centre de la capitale. Dès l'annonce du décès de l'empereur était apparu sur les bâtiments, à la porte des magasins ou des banques, le drapeau japonais portant un ruban de crèpe noir. La ville était *« pavoisée »* de drapeau japonais. *« Je n'en ai jamais vu autant depuis la guerre »*, disait un passant.

Les grands magasins et les lieux publics sont ouverts, et même le Disneyland, mais les chantiers sont arrêtés pour que leur bruit ne trouble pas le deuil national dont la durée a été fixée à deux jours (y compris samedi). Les drapeaux resteraont en berne pendant six jours. Dans certaines entreprises, telles que Honda, une minute de silence a été observée, tous les employés étant tournés en direction du palais. Au cours de ces deux jours de deuil, il ne doit y avoir aucune réjouissance : le tournoi de *sumo* (lutteurs japonais) qui devait commencer dimanche à été reporté à lundi, mais les cinémas restent ouverts. Si l'atmosphère est au recueillement, les dispositions pour le deuil national sont beaucoup moins strictes qu'elles ne le furent en décembre 1926, lors de la mort de l'empereur Taisho. Dans les quartiers animés, des badauds se promènent comme pendant un samedi ordinaire.

Dans les magasins et banques beaucoup d'employés portent une cravate noire ou un brassard de deuil. Au temple Yasukuni, où reposent les âmes des soldats tombés pendant la guerre, on démontait le grand panneau sur lequel figurait l'inscription « Showa 64 ». Dans les rues, d'où ont disparu en un tour de main toutes les décorations du Nouvel an, remplacées parfois par des gerbes de fleurs blanches (le blanc est au Japon couleur de deuil), la foule est calme, silencieuse. La longue maladie de l'empereur semble avoir préparé les Japonais à sa fin.

Souffrant d'un cancer du duodénum, comme l'a annoncé pour la première fois le médecin-chef de la maison impériale peu après le décès du souverain, celui-ci avait été victime d'une première grave hémorragie le 19 septembre. Il était depuis lors sous perfusion presque quotidiennes (il avait reçu plus de trente litres de sang). Après plusieurs crises, son état s'était brutalement aggravé ces deux derniers jours. Dans la nuit de vendredi à samedi sa tension, déjà faible, était brutalement tombée et ses reins commençaient à cesser de fonctionner. A 5 h 30, le prince héritier avait été appelé au palais suivi, quelques heures plus tard, des membres du gouvernement.

Les trois trésors sacrés

A 10 heures, en présence des membres du cabinet, le nouvel empereur, Akihito, a reçu les symboles de sa fonction ainsi que les sceaux impériaux qu'il doit apposer sur les documents officiels en vertu de la Constitution. Aux termes du code de la maison impériale, le nouvel empereur succède immédiatement au souverain décédé. Mais, quelques heures plus tard, une cérémonie consacre son avènement. Celle-ci s'est déroulé en deux parties. Au cours de la première (kenji togyo) ont été remis solennellement au nouveau monarque deux des trois trésors sacrés, attributs de la souveraineté impériale : le glaive et le joyau.

Selon la légende, c'est de la déesse du Soleil, Amaterasu, que les empereurs ont hérités ces trésors. Jusqu'à une époque récente, l'empereur devait les emporter avec lui dans ses déplacements (sa Rolls Royce comportant un coffre spécial à cet effet). Cette coutume a été abandonnée. Quant au miroir, troisième trésor, l'original se trouve au sanctuaire d'Ise (entre Nagoya et Kyoto), qui est dédié à Amaterasu : c'est donc une copie qui se trouve au Palais impérial de Tokyo. Objet mystérieux, dont on ne trouve de description nulle part, il symboliserait le Soleil, donc la déesse. Le miroir est un talisman supposé protéger l'empereur. Le glaive est également une copie (l'original se trouvant au temple Atsuta, près de Nagoya). Il est censé aussi protéger le souverain des puissances maléfiques. Il symboliserait l'éclair. De même que pour le miroir il n'en existe pas de description précise. Le joyau enfin est une pierre dure en forme de croissant de Lune qui pourrait, selon certaines interprétations, figurer cet astre. Le Joyau qui se trouve au palais impérial serait l'original, supposé avoir été apporté sur terre par Ninigi, petit-fils d'Amaterasu. Au cours de la cérémonie, retransmise partiellement à la télévision, le Glaive et le Joyau enveloppés, ainsi que les sceaux impériaux, d'un tissu violet avaient été déposés sur trois tables et ont été remis symboliquement au nouvel empereur par l'un des huit chambellans.

Dans trois sanctuaires du palais (dont celui nommé « kashikodo koro », dédié à Amateresu et où se trouve la copie du Miroir sacré) a eu lieu pratiquement en même temps la seconde partie de la cérémonie : l'annonce par le grand chambellan aux divinités et aux ancêtres impériaux de l'avènement du nouvel empereur. Celui-ci n'était pas présent.

Actes d'Etat

Ces rituels religieux n'ont aucun fondement constitutionnel. Au cours d'une réunion extraordinaire, samedi matin, le gouvernement a néanmoins décidé que la cérémonie de remise des symboles impériaux au nouvel empereur serait considérée comme relevant d'*« actes d'Etat »*. Une décision qui ne manquera pas de soulever des controverses : il s'agit en effet de rites religieux. Or le principe de séparation de la religion et de l'Etat est reconnu par la Constitution.

Dans son message de condoléances à la nation, le premier ministre Takeshita a notamment déclaré : *« Si le Japon occupe une place importante sur la scène internationale, c'est grâce à l'empereur, qui est le symbole de la nation. Sa gentillesse aura marqué le peuple japonais. »*

Les funérailles nationales de l'empereur Hirohito auront lieu à une date qui reste à fixer, d'ici quarante à cinquante jours.

PHILIPPE PONS.

(1) C'est à partir de la restauration de Meiji (1868) que fut retenu le principe d'une ère par règne. Auparavant, on en changeait en fonction d'événements heureux ou malheureux. le système des ères (*gengo*), éludé par la constitution, continuait à être pratiqué comme une coutume. Il a été légalisé en 1979. La soixante-quatrième année de l'ère Showa (ère du règne d'Hirohito) et année 1989 dans le calendrier grégorien n'aura ainsi duré que sept jours (pratiquement comme la première, le père de l'empereur Hirohito étant mort un 26 décembre). L'empereur Hirohito aura donc régné soixante-deux ans et dix jours.

Les réactions

Hirohito a joué un « rôle héroïque »

selon le président Reagan

M. François Mitterrand a envoyé dès samedi 7 janvier un message de condoléances au nouvel empereur du Japon, Akihito. *« J'apprends avec peine*, a écrit le chef de l'Etat, *le deuil qui frappe le Japon en la personne de l'empereur Hirohito, qui a su, à travers la tourmente de l'histoire, incarner la continuité de la nation. Au nom du peuple français et en nom personnel, je prie Votre Majesté d'accepter en ces douloureuses circonstances mes très sincères condoléances et l'expression de mes sentiments profondément attristés. »* A Tokyo, l'ambassadeur de France, M. Dorin, a été le premier des chefs de missions diplomatiques accrédités au Japon à signer le registre de condoléances ouvert au palais impérial.

Le président Reagan a exprimé, vendredi, ses *« plus profondes condoléances »* à la famille impériale et au peuple japonais pour la mort de l'empereur Hirohito, qui a joué *« un rôle véritablement héroïque en mettant fin aux hostilités entre nos deux peuples et en conduisant le peuple japonais dans une période de reconstruction et de réconciliation dont le résultat est la prospérité que les Japonais connaissent actuellement »*. Les Etats-Unis *« se souviendront longtemps »* de Hirohito, qui a permis d'établi les bases *« de relations étroites et amicales continues »* entre les deux pays, a-t-il ajouté dans un communiqué publié par la Maison Blanche quelques minutes après l'annonce du décès de l'empereur. Pékin, a envoyé également un message de condoléances au gouvernement japonais, déclarant que *« Hirohito avait à de nombreuses reprises rencontré des dirigeants chinois et exprimé ses sentiments de regret sur cette période malheureuse de l'histoire. Les médias, qui ont annoncé très rapidement et sans commentaires la mort de Hirohito, ont pris soin, toutefois, de noter que « son rôle et sa responsabilité dans la guerre ont été l'objet de spéculation parmi les historiens japonais »*, câble notre correspondant à Pékin, Francis Deron.

Pays occupé par le Japon jusqu'en 1945, la Corée du sud et les Philippines, ont exprimé leurs condoléances. Les sentiments des Coréens du sud sont toutefois mitigés : le porte-parole du Parti gouvernemental de la justice et de la démocratie, après avoir offert sa sympathie au peuple japonais, a ajouté : *« en raison du triste passé qui existe entre nos deux pays et de l'état actuel de nos relations, je ne veux faire aucun commentaires »*.

En Australie, les anciens combattants de la guerre du Pacifique ont vivement réagi à l'information selon laquelle le premier ministre, M. Bob Hawke, assistera probablement aux funérailles.

Enfin, selon le rédacteur en chef de la revue britannique *Burke's Peerage*, consacré aux familles royales, une intervention secrète des souverains européens auprès du général MacArthur en 1946, à l'initiative du futur roi Frédéric IX du Danemark, a évité à Hirohito d'être jugé pour crimes de guerre et, sans doute, d'être pendu.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTË INTÉGRAL DU MONDE
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
SINORG G CAM. SERVEUR
Tél. : (1) 45-38-70-72

Akihito a été intronisé

L'héritier du trône

Rarement un homme se prépara si longtemps à la tâche qui lui incombe aujourd'hui. Le prince Akihito devint officiellement, le 10 novembre 1952, héritier du trône impérial. La raison de cette attente tient à la durée exceptionnelle du règne de son père, plus de la moitié des cent vingt ans écoulés depuis la restauration de Meiji (1868).

Le prince n'en manifesta pas pour autant la moindre impatience. Au contraire, il semble ne jamais avoir souhaité que sa vie change. Il devient aujourd'hui le cent vingt-cinquième empereur.

Celui que les Japonais nomme Togusama (le Prince du palais de l'Est) ou Harusama (le Prince du printemps) (1) est né en 1933, après que l'empereur et l'impératrice eurent eu quatre filles ; la maison impériale, s'étant inquiétée de l'absence d'une descendance mâle, avait suggéré à l'empereur Hirohito de prendre une concubine. Ce qu'il refusa. Le prince Akihito était âgé de douze ans et se trouvait aux environs de Tokyo lorsque le Japon capitula.

Le jeune prince grandit sous la nouvelle Constitution, qui fait de l'empereur *« le symbole de l'unité nationale »*, et pour beaucoup il incarne les changements intervenus au Japon depuis la guerre. Jamais, en particulier, on ne lui inculqua qu'il était de nature divine. Diplômé du département de sciences politique et économique de l'université Gakushuin, le prince Akihito a, comme son père, la passion de la zoologie : il s'est spécialisé dans l'ichtyologie (l'étude des poissons). Sa préceptrice anglaise, M[me] Elisabeth Grey Vining, qui fut auprès de lui de 1946 à 1950, rappelle ses manières simples et son caractère réservé bien que chaleureux. Dans un livre, *Return to Japan*, elle mentionne la solitude de cet enfant, vivant séparé de ses parents et de son jeune frère (de deux ans son cadet). En grandissant, le prince semble s'être dégagé de certaines contraintes, conduisant sa propre voiture, sortant et rendant visite à des amis.

C'est d'ailleurs au cours d'un tournoi de tennis qu'il fit la rencontre de la jeune femme qui allait devenir la future impératrice, Michiko Shoda, une « roturière », fille d'un riche industriel. Contre l'avis de certains de ses conseillers, le prince Akihito rompît avec un précédent bien établi en épousant en 1959 une femme qui n'était pas issue de l'aristocratie. Le couple princier renonça par la suite à une autre tradition de l'aristocratie qui voulait que les enfants soient séparés de leurs parents dès leur plus jeune âge.

De petite taille, mince, parlant anglais et toujours d'une élégance très classique, le prince Akihito est sans doute plus moderne dans ses manières que son père.

La maison impériale japonaise demeure d'ailleurs un monde clos et étonnamment contraignant pour l'époque moderne. Contrairement à la famille royale d'Angleterre, ses membres ne font pas les délices de la presse par leurs facéties. Même le fils aîné du nouvel empereur, le prince Hiro, qui a étudié à Oxford et à qui l'on cherche une épouse, est loin d'être l'objet d'une « couverture » de la presse comparable à celle du prince Andrew, par exemple. Si la princesse Michiko chercha au début de son mariage à faire entrer un peu d'air frais au palais, elle semble avoir été progressivement étouffée : elle a dû se plier aux

contraintes du protocole strict et des rituels de la pointilleuse maison impériale. La relative liberté dont a joui jusqu'à présent le couple princier risque d'être considérablement réduite avec son accession au trône.

Le nouvel empereur du Japon, qui, depuis l'opération qu'avait subie son père en septembre 1987, le remplaça à plusieurs reprises au cours de cérémonies officielles ou de rites religieux (culte shinto) et signa en son nom un certain nombre de documents officiels, accède à un trône impérial auquel il savait lui être destiné sans jamais l'avoir vraiment désiré. Enfant, quand sa préceptrice lui demanda ce qu'il voudrait faire plus tard, il avait répondu : « Empereur du Japon ». Mais il a reconnu récemment qu'il n'avait jamais pensé faire autre chose : *« Je n'ai jamais vécu comme un citoyen normal et je ne peux imaginer avoir jamais eu le choix d'une autre vie. »*

Ph. P.

(1) *Togu* signifie le « palais de l'Est », c'est-à-dire là où s'annonce le printemps. Selon l'horoscope oriental, le printemps est aussi le symbole du premier fils (de là l'appellation « Prince du printemps »). Le palais où vit l'héritier a toujours été situé à l'est du palais impérial.

Une dynastie vieille de quinze siècles

Le système impérial japonais serait digne de figurer dans quelque livre des records de l'Histoire. La dynastie est en place depuis au moins quinze siècles, performance tout à fait unique au monde. Elle possède cette faculté stupéfiante de changer de nature politique selon les périodes historiques et les nécessités du moment, ce qui a assuré sa pérennité. Car le système impérial du vingtième siècle, avec son virage à 180 degrés en 1945, ne constitue que l'une des nombreuses facettes de l'institution. Aux origines, un chef de la région du Yamato, peut-être venu de Corée, muni de pouvoirs de nature sans doute chamanique, se mue, vers le cinquième siècle, en leader de l'aristocratie de la région.

Les chefs locaux, ralliés ou vaincus, sont intégrés dans l'embryon d'Etat qui se développe rapidement à partir de la fin du sixième siècle, avec l'absorption d'éléments culturels chinois et coréens. Mais l'institution impériale est à la croisée des chemins : tantôt les titulaires de la charge – parfois des femmes – sont des personnages effacés, se contentant de laisser gouverner princes et ministres, tantôt ils apparaissent comme des chefs de faction politique rêvant d'un empire centralisé à la chinoise.

L'échec de ces tentatives ainsi que la ritualisation excessive de la fonction contribuent à faire du *tenno* (1) un symbole du pouvoir, à tel point qu'au cours de l'époque Heian (IX[e]-XII[e] siècle), les empereurs sont le plus souvent des enfants abdiquant à l'âge adulte, jouets de leurs grands-parents maternels, les ministres Fujiwara, ou paternels, les empereurs retirés. Au Moyen-Age, les empereurs subissent, sans guère pouvoir réagir, le pouvoir des *shogun*, représentants de la classe des guerriers. La compilation poétique ou les traités sur les rites de la Cour demeurent leur principale activité. Relégués au seizième siècle dans une condition proche de la misère, vivant de l'humiliant mécénat des seigneurs, les *daimyo*, dans un pays plongé dans les guerres féodales et les révoltes populaires, ils restent pourtant le seul symbole politique capable de conférer une légitimité aux seigneurs de la guerre qui luttent pour le pouvoir suprême.

Empereurs confinés dans un lourd cérémonial et étroitement surveillés par les *shogun* Tokugawa à l'époque d'Edo (1600-1867), ils sont pris par les rares voyageurs occidentaux pour des « papes ». Puis, au milieu du dix-neuvième siècle, la fonction impériale resurgit comme seule capable d'imposer une légitimité au nécessaire changement qu'impliquent l'ouverture et l'entrée dans l'ère moderne.

Pour justifier la domination du clan impérial, des chroniques historiques furent compilées dès le huitième siècle, retraçant en particulier les mythes relatifs aux origines du pays et de l'Etat. La dynastie impériale y est présentée comme descendant en ligne directe de la déesse du soleil Amaterasu. C'est sur ces textes que s'appuient les théoriciens de la légitimité impériale.

Le premier d'entre eux, Chikafusa Kitabatake, un aristocrate du quatorzième siècle, montre qu'à la différence du système chinois, qui fonctionne selon la théorie du mandat du ciel, le système japonais gravite autour du ministre (celui qui détient le pouvoir réel quelle que soit son appellation) et non autour de l'empereur.

Au Japon, le Ciel, c'est l'empereur. Le Ciel ne se mêle jamais des querelles d'ici-bas. L'empereur non plus. Il règne sans jamais gouverner. Le pouvoir rend fragile, et c'est donc parce que la fonction impériale n'aurait à aucun moment constitué un enjeu de pouvoir que la dynastie aurait survécu.

Ce centre de non-pouvoir entouré d'un sacré pluriséculaire apparaît aux tenants du nationalisme au dix-neuvième siècle comme supérieur aux autres systèmes. L'institution impériale est donc remise à l'honneur, encensée au point que l'on en fasse l'édifice idéologique central dans le Japon d'avant-guerre, au cœur de la rhétorique nationaliste qui y voit l'essence même de la nation.

Mais une telle fascination pour le *tenno* aux dix-neuvième et vingtième siècles plonge ses racines au plus profond de la culture nippone. Pour expliquer le maintien à travers les siècles de ce qu'il appelle *« la royauté japonaise »*, l'anthropologue Masao Yamaguchi montre que l'empereur intègre entre autres la figure du prince errant, dont le cheminement est comme la rédemption des péchés commis par le pouvoir effectif.

C'est dans une autre direction qu'a travaillé l'un des grands médiévistes actuels, Yoshihiko Amino. Au Moyen Age, les classes guerrières contrôlent la terre et l'art de la guerre, mais les autres sphères de la vie leur échappent. Ainsi, l'empereur, l'ancienne aristocratie et les prêtres *shinto* ont-ils créé des rapports de domination et de protection avec des groupes sociaux mouvants qui se définissent eux-mêmes comme serviteurs ou esclaves des divinités ou de l'empereur. Ces gens (artisans, pêcheurs, chasseurs, colporteurs, diseurs d'histoires, danseuses,...) ont en commun de posséder un savoir-faire *(gei)*. Leur statut de serviteurs des divinités leur confère un caractère sacré.

Yoshihiko Amino montre que ces catégories sociales jalousées par les gens de la terre, qui souvent en ont peur, sont victimes d'une discrimination au fur et à mesure que se renforce le pouvoir féodal, fondé sur la domination foncière. L'empereur, chef des futurs discriminés en quelque sorte, se voit peu à peu exclu du pouvoir réel. L'institution subsiste pourtant car, au cœurs de la tourmente des guerres féodales, elle constitue l'ultime rempart du sacré et de l'irrationnel.

Elle peut par là conférer une légitimité à l'exercice de la puissance publique, mais elle pourrait aussi constituer, comme l'avance Masao Yamaguchi, le symbole du ressentiment contre l'ordre établi par les chefs militaires. Peu à peu naît au cours de l'époque d'Edo l'idée que l'empereur constitue une sorte de recours, et la restauration de son autorité est ressentie comme la promesse d'un retour à un ordre ancien supposé meilleur.

Selon ces interprétations, l'empereur est le protecteur, symbolique, des exclus d'une société centrée sur un ordre féodal totalitaire. L'institution impériale aurait donc été victime d'une sorte de *« hold-up idéologique »* commis par des extrémistes nationalistes. Ceux-ci en auraient fait le symbole sacralisé de l'Etat moderne et du nationalisme. Ultime ironie de l'Histoire : le personnage que vénéraient les jeunes officiers exaltés d'avant-guerre était le descendant des protecteurs de saltimbanques, le monarque oublié du *« monde flottant »*, de tous ceux que la féodalité triomphante avait transformés en marginaux, en parias de la société et qu'elle dénommait les *hinin* (littéralement, les non-humains) ! Sans aller jusque-là, on peut souligner que l'institution impériale, reliquat d'une monarchie antique dotée de forts pouvoirs religieux, se prêtait par sa nature même à des manipulations de ce type.

PIERRE SOUYRI,
historien (Institut des langues et civilisations orientales).

(1) Les Japonais désignent leur empereur par le terme de *tenno*. « Mikado » est une expression aujourd'hui désuète, qui n'était employée que par les étrangers.

Hirohito

De profonds retournements

(Suite de la première page.)

Il recevait enfin de ses maîtres un enseignement fortement nationaliste et militariste. Le Japon venait de battre la Russie tsariste, à la stupeur de l'Occident, et le précepteur impérial n'était autre que le général Nogi, le vainqueur de Port-Arthur, alors à la retraite.

Cette éducation en vase clos explique pour une bonne part son futur personnage d'empereur : son caractère fortement introverti, son apparente maladresse dans les contacts humains, son impassibilité de façade cachant beaucoup de timidité et de sensibilité, *enfin son* habitude de se laisser dicter ce qu'il faut faire.

Une fois seulement dans cette jeunesse emprisonnée les portes s'ouvrirent sur le grand air : pour couronner son éducation – il avait vingt ans, – on l'envoyait faire un grand voyage en Europe. Le séjour *en Angleterre fut* l'événement de sa vie.

Il découvrit aussi la vie de famille. La reine le traitait comme son fils. Le roi George V le visitait en pantoufles à l'heure du breakfast. A Paris, guidé par un de ses suivants, il prit le métro et, fait plus inouï encore, il acheta lui-même son billet : c'était la première fois que ses mains touchaient de l'argent.

De retour au Japon six mois plus tard, il découvrit aussitôt que le bon temps était fini. Le pays traversait une crise. Crise économique, crise politique aussi, marquée par l'assassinat du premier ministre par un fanatique d'extrême droite ; enfin, crise au palais même : l'empereur son père était atteint d'un grave dérangement mental. Il fallut mettre le malade à l'écart, et le prince impérial fut nommé régent.

Un événement heureux, du moins, s'annonçait, son mariage avec une jeune fille de la noblesse, la princesse Nagako, avec *laquelle* on l'avait fiancé depuis six ans et que – mœurs du temps – il avait rencontrée dix fois à peine. On commençait les préparatifs des noces princières quand survint une affreuse catastrophe : le grand tremblement de terre de septembre 1923 qui détruisit complètement Tokyo et Yokohama. Le mariage n'eut lieu qu'en 1924.

Le joyau, le miroir et le glaive

L'année suivante, à la Noël, l'empereur Taisho *expirait,* et Hirohito était immédiatement proclamé empereur du Japon, héritier et gardien des trois trésors du trône – le joyau, le miroir et le glaive. Les cérémonies du couronnement se déroulèrent à Kyoto, l'ancienne capitale, en 1928, entourées d'un cérémonial fabuleux par son faste et son ancienneté : tel le « banquet divin » où le nouvel empereur s'enferma dans une cabane d'écorce pour y partager son auguste repas avec un hôte invisible, son ancêtre, la déesse du Soleil... Chaque règne impérial, au Japon, prend un nom, qui deviendra aussi celui du souverain lui-même dans l'histoire, après sa mort. Augures et lettrés choisirent donc pour Hirohito un nom d'heureux présage, et ce fut : *Showa,* ou « Paix éclairée ». Cruelle *ironie, car, en* fait de paix, déjà commençait, en politique extérieure, la longue série d'agressions qui conduiraient de la *conquête* de la Mandchourie à la guerre de Chine et à Pearl-Harbor, et, à l'intérieur, l'étranglement des *libertés* démocratiques à travers une suite de complots et d'assassinats politiques perpétrés par les *« superpatriotes »* d'extrême droite.

Hirohito eut-il un rôle actif dans l'aventure militaire japonaise ? Y eut-il une « conspiration impériale » conduite autour de lui et avec lui au palais même pour la conquête de la *moitié du monde* ? L'auteur qui a soutenu cette thèse extrême, le journaliste américain Bergamini, n'a *apporté* aucune preuve sérieuse à l'appui.

Dira-t-on à l'inverse que l'empereur ne fut qu'une marionnette entre les mains des chefs de guerre qui avaient usurpé son autorité ? C'est la thèse que fit *prévaloir* MacArthur, voulant disculper complètement Hirohito pour assurer la stabilité du trône et du pays. Les spécialistes japonais pensent plutôt que la vérité est entre les deux.

Certes, les documents ne manquent pas qui *montrent l'empereur* freinant et réprouvant les excès de ses conseillers. Au début de l'affaire de Mandchourie, le ministère démissionna sur un blâme du souverain. La rébellion militaire de février 1936 à Tokyo provoqua sa colère, et ce *fut en partie* grâce à sa fermeté qu'elle fut matée. L'alliance militaire proposée par Hitler suscita longtemps sa méfiance et ne *fut acceptée* qu'avec l'illusion qu'elle assurait un équilibre de forces entre l'Axe et les Anglo-Saxons.

Trois mois avant Pearl-Harbor, l'empereur bombardait de questions – et, pour lui, questionner, c'était blâmer – son premier ministre et ses états-majors qui glissaient vers la guerre. Un jour, comme ils *conféraient* devant lui, il leur signifia son opinion d'une manière bien japonaise, qui trahissait aussi sa timidité : il leur lut un poème sur la paix, écrit par l'empereur Meiji. Aux deux *conférences* qui précédèrent l'attaque surprise, il ne desserra plus les dents.

Mais, et là fut sans doute son *erreur ou sa faute, jamais il n'a dit* non. Son immense autorité aurait pu tout arrêter. Au lieu de cela, chaque grave événement, y *compris* la déclaration de guerre (que personnellement il avait voulue antérieure à l'attaque), fut couvert par un solennel rescrit impérial adressé à la nation. Sur tout ce qui s'est fait, il a laissé apposer son auguste sceau, l'empreinte rouge d'un énorme sceau carré, pesant trois kilos, et tout en or. Et c'est en son nom que plus de trois millions de Japonais *sont morts,* criant une dernière fois *« Tenno banzaï ! ».*

La défaite, pourtant, allait lui donner l'occasion de se racheter. S'il n'avait *pas su ou pas voulu* empêcher la venue de la guerre, il fut certainement celui qui en voulut et qui *en imposa la fin.* Les grands raids incendiaires de 1945 furent décisifs pour susciter en lui une neuve fermeté, *une volonté solide* d'arrêter la tragédie.

La capitulation

Encore fallait-il avoir raison des résistances du parti de la guerre. Un événement incroyable lui donna soudain l'argument irrésistible pour mater ces forcenés : la bombe atomique du 6 août, à Hiroshima. Quelques jours après, au fond de l'abri anti-aérien du palais, *devant* ses chefs militaires et civils en larmes et muets, enfin, Hirohito, retrouvant l'audace des timides, déclarait : *« Il faut accepter l'inacceptable. Je mets fin à cette guerre de ma propre autorité. »* Pour la première fois, il avait ordonné. Le Japon capitulait.

Alors s'ouvrit pour l'empereur vaincu Hirohito une vie nouvelle, on pourrait dire une deuxième existence. Elle commençait dans l'angoisse. Serait-il traduit devant le tribunal des crimes de guerre, avec les membres du cabinet de Pearl-Harbor ? Serait-il forcé d'abdiquer en faveur de son fils aîné Akihito, le prince héritier, alors âgé de douze ans ? MacArthur ne lui demanda heureusement ni l'un ni l'autre, en dépit des pressions de certains alliés. Mais les humiliations commencèrent à pleuvoir.

L'empereur du Japon, le vrai, c'était maintenant MacArthur. Hirohito s'imposa d'aller lui faire *visite à son quartier général, devenu* le palais d'en face, proche et rival du sien. Il fut reçu par un MacArthur en manches *de chemise, cou nu,* les mains sur les hanches : voir la célèbre photo de la rencontre, qui fit scandale au Japon.

« Que l'empereur se démocratise ! », disaient les occupants. Il publia donc un rescrit impérial surprenant, pour annoncer à son peuple qu'il n'était *plus un dieu,* ou ne l'avait même jamais été. « Qu'il se rapproche de ses sujets », enjoignait encore le SCAP, le commandement *suprême* des puissances occupantes, en fait des Américains. Hirohito entreprit donc une série de sorties, à Tokyo ou en *province,* souvent avec l'impératrice, visitant le Japon ruiné et lamentable à travers ses cités anéanties et ses campagnes appauvries.

Autrefois, sur son passage, la police vidait les avenues ou bien elle obligeait ses sujets à se prosterner, le nez dans la poussière. Maintenant *les gens le bousculaient, tâtaient son* vêtement, lui tendaient des mains qu'il serrait maladroitement. On le vit un jour *demeurer longtemps* en arrêt dans une pauvre ferme, visiblement stupéfait par un spectacle *jamais vu par lui jusqu'à ce jour* : une paysanne faisant chauffer sa marmite de riz sur un feu de braise.

Une nouvelle Constitution acheva cette démocratisation de l'ancien Fils du Ciel. Elle faisait de lui non plus même le chef de l'Etat, mais le simple *« symbole de l'unité nationale »,* disait-elle, ajoutant que la souveraineté résidait maintenant dans le peuple lui-même.

Transformé en monarque constitutionnel, Hirohito n'avait plus qu'un rôle à peu près nul *dans les* affaires publiques, et toute action politique lui était interdite. Présider l'ouverture des Chambres, *investir* le premier ministre choisi par elles, recevoir les ambassadeurs étrangers, c'était à peu près tout. On ne lui laissait vraiment plus guère que les expositions de chrysanthèmes, ou la présidence du concours annuel de poésie au palais, touchante tradition venue d'avant l'an mil.

Dans l'existence impériale, les événements étaient désormais bien rares. L'un d'eux fut le voyage qu'il entreprit en Europe en 1971. Avec une joie teintée de mélancolie, mais cette fois-ci en compagnie de l'impératrice, *il refit* le parcours de sa tournée de jadis comme prince héritier. Mais, cette fois, il fut moins *bien accueilli* : les gens n'avaient pas oublié la guerre.

Un autre fait marquant fut la venue à *Tokyo,* pour la première fois dans l'histoire, en 1974, d'un président de la République, le président Ford. Hirohito saisit cette occasion pour dire, *dans un discours* au banquet de réception, que les relations nippo-américaines avaient connu jadis une *période « regrettable »* : c'était sa façon d'exprimer au peuple américain, également pour la première fois, quelque chose comme des excuses pour Pearl-Harbor.

Un an plus tard, en septembre 1975, l'empereur accomplit une visite historique aux Etats-Unis. Ce sera notamment pour lui l'occasion de se rendre au Dysneyland et d'y être photographié à côté d'un Mickey Mouse. Il recevra une montre à l'effigie de la célèbre souris de Dysney qu'il porta de temps à autre – une touche d'humour dans une vie réglée par un protocole rigide.

Trois images qui se combinaient

L'empereur recevant en 1978, le premier ministre chinois Deng Xiaoping, au lendemain de la signature le 12 août du traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon, puis, en 1984, le président sud-coréen Chun Doo-hwan entérina symboliquement deux événements de grande portée politique pour le Japon. En février 1981, il avait reçu Jean-Paul II. Malgré ses *activités protocolaires,* il poursuivait ses recherches en biologie marine publiant, par exemple, son sixième volume d'études sur les hydrozoaires en 1983. En 1985, à quatre-vingt-quatre ans, il était devenu le plus âgé des *monarques régnant.* En septembre 1987, ses médecins avaient *diagnostiqué un début d'occlusion* intestinale et l'empereur avait dû annuler sa visite, à Okinawa prévue *pour le mois suivant.*

Aux yeux du Japon et du monde, cependant, trois images se combinaient pour composer le personnage maintenant sympathique du nouveau, du deuxième Hirohito. Première image : celle du monarque-*président, qui règne mais ne* gouverne pas. Par sa silhouette, il aurait pu être pris pour le PDG d'une grande *entreprise* américaine, ou pour le président de quelque démocratie occidentale.

Les rites anciens n'étaient pas non plus oubliés dans ses occupations. On le voyait par exemple une fois par an *repiquer lui-même* dans une rizière de son parc un riz consacré aux dieux, ou encore, au Nouvel An, vêtu *en grand prêtre* du Shinto, révérer les mânes de ses ancêtres, dont la déesse du Soleil.

Deuxième image : le savant. Intéressé dès sa jeunesse par la biologie et spécialement par l'étude de certaines créatures rares de la faune et de la flore océaniques, il consacrait une partie de son temps, dans la deuxième époque de son règne, à son laboratoire, ou à ses recherches au bord de la mer.

Troisième image enfin : celle du père *de famille,* qu'une photographie annuelle présentait entouré d'une famille modèle, la famille *impériale : son épouse, ses enfants* et ses petits-enfants.

Ainsi s'était achevé une « humanisation » de l'empereur. Sa vie nouvelle *l'avait fait* redescendre *sur* terre, en lui apprenant à vivre comme tout le monde et à se porter à la *rencontre de son peuple.*

En sens inverse, ses sujets, devenus ses concitoyens, découvraient en lui un homme comme les autres. Les *anciens sentiments* de *« stupeur et tremblement »* – c'était la formule – qu'ils éprouvaient jadis *sur commande* étaient *remplacés* maintenant par un élan naturel de respect et d'affection.

Le prestige du trône s'en est-il *trouvé diminué ? Discuter de* l'empereur n'était plus chose tabou, et il est certain que dans quelques *milieux – les partis de gauche,* les intellectuels, la population urbaine la plus évoluée – l'institution impériale, *l'empereur et son entourage* assez réactionnaire ne sont plus laissés à l'abri des critiques. Mais, en même temps, *l'établissement* conservateur, économique et politique, servi par la grande presse, a beaucoup fait pour *redorer l'image* du souverain aux yeux de son peuple.

Pour un grand nombre, cette propagande n'était même plus nécessaire. La multitude du petit peuple demeurait tout simplement ancrée à sa loyauté et à sa fidélité de toujours envers le trône. Bien mieux, le peuple et son souverain partageaient la consolation et *bientôt* la fierté nouvelle de la remontée japonaise. Ils avaient retrouvé une commune ambition, celle de se racheter devant les nations et de replacer le Japon parmi les puissances de premier rang, non plus comme un « grand Japon », mais comme un « bon Japon », pacifique et laborieux.

ROBERT GUILLAIN.

Les règnes les plus longs

Si Hirohito a régné soixante-*deux ans, l'ère Showa n'est pas* la plus longue qu'ait connue l'empire du Soleil Levant. Les *premiers* descendants de la déesse Amaterasu avaient eu la vie dure : *Jimmu,* le premier empereur (mythique), arrière-petit-fils de la déesse du Soleil et fondateur de l'empire de Yamato, aurait régné soixante-quinze ans (de 660 à 585, avant JC). *Ses successeurs n'ont pas* failli à l'exemple : Kosho, le cinquième empereur, serait resté *sur le trône de 475 à 393* (quatre-vingt-deux ans), Koan, le sixième, de 392 à 291 – cent *un ans, un record mondial !* – Suijin, le onzième, de 29 avant JC à 70 après JC (quatre-vingt-*dix-neuf ans*), et Nintoku, le seizième, dont la tombe se trouve près de Nara, aurait régné quatre-vingt-six ans (de 313 à 399).

Derrière les empereurs Koan et Suijin, c'est Pepi II, cinquième pharaon de la sixième dynastie, qui attire l'attention des ouvrages spécialisés, avec un règne qui varie, selon les sources, de *quatre-vingt-onze* à quatre-vingt-quinze ans. Il bat, de loin, trois autres souverains d'Afrique *réputés pour leur longévité* : son successeur, le célèbre Ramsès II (soixante-cinq *ans), le moins connu Sobhuza II* du Swaziland, resté sur le trône du Lion de 1921 à 1982, et le *négus Haïlé Selassié* d'Ethiopie (1930-1974).

Dans le Pacifique, la dynastie *millénaire du royaume de Tonga,* issue, elle, du dieu Soleil, a été favorisée par deux souverains, *George Tupou II et la reine Salote* Tupou III, qui ont régné respectivement quarante-huit et *quarante-sept ans.* En Chine, le record est détenu par les deux empereurs mandchous Kangxi *(soixante et un ans) et Qianlong* (soixante ans).

En Europe, les soixante-douze ans *du règne de Louis XIV* (1643-1715) dépassent de beaucoup la durée de ceux des *autres souverains. Parmi ceux qui* sont restés sur le trône plus longtemps que Hirohito, on peut citer *la reine Victoria* (1837-1901) ou l'empereur François-Joseph Ier d'Autriche (1848-*1916). N'oublions pas non plus* d'autres longs règnes comme ceux d'Henri III d'Angleterre *(1216-1272), d'Henri IV du* Saint Empire germanique (1056-1106), de Saint Louis (1226-*1270) ou de Louis XV* (1715-1774).

Asie

AFGHANISTAN

La résistance se serait engagée à ne pas attaquer les troupes soviétiques qui se replient

Islamabad. – *L'Union soviétique* a assuré la résistance afghane qu'elle respectera la date du *15 février prévue* par les accords de Genève pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, a annoncé, vendredi 6 janvier à Islamabad, le président de l'Alliance des moudjahidin, Sibghatullah Mujaddedi. Les deux parties sont tombées d'accord pour poursuivre les pourparlers directs sur un gouvernement afghan élargi, a ajouté M. Mujaddedi, qui dirigeait la délégation de la résistance aux entretiens avec M. Iouli Vorontsov, ambassadeur d'URSS à Kaboul et *premier vice-ministre* des affaires étrangères soviétique. Mais aucune date n'a été encore arrêtée pour la reprise des discussions.

Le dirigeant moudjahidin a qualifié les discussions avec M. Vorontsov de *« logiques et bonnes ». « Nous avons encore beaucoup de choses à régler »,* a-t-il ajouté. Selon M. Mujaddedi, M. Vorontsov a appelé les résistants à accepter un *cessez-le-feu* et a estimé que le Parti démocratique du peuple d'Afghanistan (PDPA, communiste, au pouvoir à Kaboul) *« doit être représenté dans le gouvernement élargi ». « Nous avons rejeté cela »,* a indiqué le dirigeant de l'Alliance. *« Tant que les troupes soviétiques et les communistes seront là, nous ne cesserons pas de combattre. Après tant d'effusions de sang et de sacrifices, comment pouvons-nous accepter une telle proposition ? »,* a-t-il ajouté. M. Mujaddedi a éludé les questions relatives à la composition d'un gouvernement formé sur une base élargie.

Les résistants ont souligné que, si l'Union *soviétique décidait de* retirer ses troupes inconditionnellement, laissant les Afghans décider de leur avenir, ils *« éviteraient d'attaquer les forces en cours de retrait ».* M. Vorontsov doit déjeuner avec le premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, avant de regagner l'URSS samedi. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Un général est tué par ses ravisseurs

MANILLE
correspondance

Le général Eduardo Batalla, responsable de la province de Zamboanga (Mindanao), devait, vendredi 6 janvier, placer sous écrou un de ses policiers, Rizal Alih, pour sa participation à une série d'assassinats politiques en 1984. A l'époque, le policier avait été acquitté du meurtre du maire de Zamboanga, figure populaire de l'opposition à l'ancien président Marcos. Il lui restait néanmoins à répondre de la mort de cinq soldats.

Alih, un musulman, accompagné d'une demi-douzaine d'hommes armés a pris le général en otage et s'est barricadé dans une caserne, exigeant des hélicoptères *« pour quitter la région »* et le départ de tout *« soldat chrétien »* des environs immédiats. La poignée de soldats *musulmans « renégats » a ensuite* reçu le renfort de coreligionnaires armés jusqu'aux dents. Entre-temps, le gouvernement dépêchait sur place des troupes d'élite et des négociateurs civils.

Vendredi après-midi, un compromis semblait possible : on n'attendait plus que le rebelle prouve que son captif était toujours en vie. Selon l'armée, Alih se déroba en déclarant que *« le général était aux toilettes... ».* Des témoins ont affirmé depuis qu'*« une traînée de sang »* menait jusqu'à la porte desdites toilettes. En fait, le général Batalla était déjà mort. Aussitôt, les troupes gouvernementales ont pris la caserne d'assaut à l'aide de chars et d'hélicoptères de combat, réduisant les bâtiments à l'état de ruines.

Le bilan est lourd. Comment des soldats en uniforme ont-ils pu rejoindre les rebelles ? Surtout, après avoir respecté une trêve depuis l'accession au pouvoir de Mme Aquino, le Mouvement de libération Moro, musulman, de Nur Misuari risque de reprendre les hostilités, à la veille du débat, au Parlement, d'un projet de loi visant à accorder une certaine autonomie au Sud *musulman et auquel* les forces sécessionnistes locales s'opposent vivement.

KIM GORDON-BATES.

● **BIRMANIE : démenti.** – Le gouvernement a qualifié, vendredi 6 janvier, d'informations *« absolument sans fondements »,* les rumeurs faisant état d'exécutions de certains des étudiants qui sont revenus à Rangoun après avoir pris le maquis à la suite des graves émeutes de l'an dernier, le gouvernement américain avait fait savoir jeudi qu'il enquêtait à ce sujet. – *(Le Monde* du 7 janvier.)

● **INDE : dix morts au Pendjab.** – Des séparatistes sikhs présumés ont assassiné dix personnes, samedi 7 janvier, dans une ferme du Pendjab, quelques heures après la pendaison des deux meurtriers sikhs d'Indira Gandhi. Depuis le début de l'année, les attentats indépendantistes au Pendjab ont déjà fait au moins cinquante morts, qui viennent s'ajouter aux deux mille cinq cents victimes de 1988. – *(Reuter.)*

● **Première visite d'un chef de la diplomatie cubaine.** – Le ministre cubain des affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, se rendra en visite officielle en Chine du 18 au 23 janvier, a-t-on annoncé officiellement jeudi 5 janvier à Pékin. Cette visite sera la première d'un chef de la diplomatie cubaine en Chine. – *(AFP.)*

AVEC HIROHITO, LE SOLEIL LEVANT S'EST ÉTEINT.

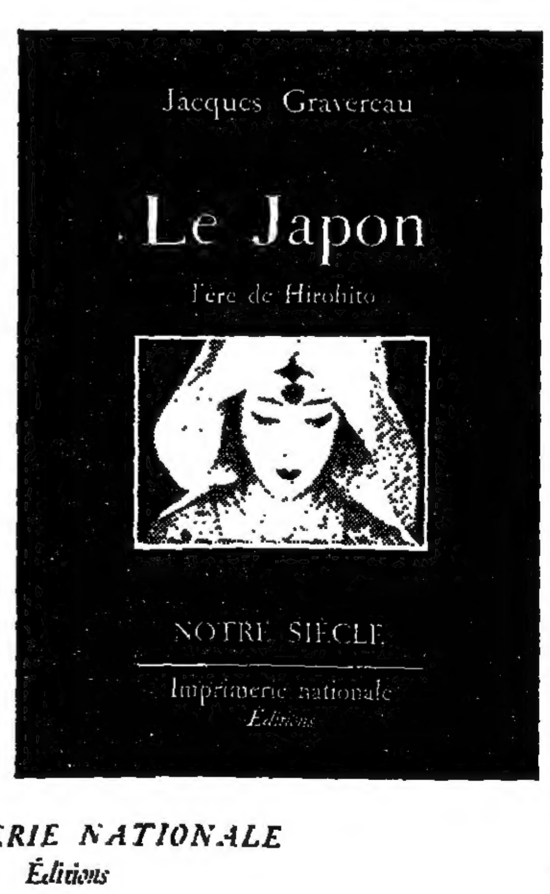

LE JAPON
de Jacques Gravereau

pour comprendre ce qui va se passer maintenant.

IMPRIMERIE NATIONALE
Éditions

Cette annonce a été composée en Grandjean, dit « Romain du Roi », caractère exclusif de l'Imprimerie nationale

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Remous politico-financier au Sénat

M. Schiélé (centriste) privé de questure

M. Alain Poher a fait savoir, vendredi 6 janvier, que le bureau du Sénat avait décidé, la veille, de retirer sa délégation de questeur à M. Pierre Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin, après l'avoir entendu. Le président du Sénat a précisé qu'après cette réunion il avait reçu M. Schiélé, qui *« a convenu qu'il était préférable de ne plus exercer ses délégations »*. (Nos dernières éditions du 6 janvier.)

De rumeurs en supputations, de confidences en bruits de couloirs, tout le Sénat ne parlait que de l'« affaire Schiélé » (*le Monde* du 22 décembre).

Officiellement, le silence était de mise sur le dossier de M. Schiélé. Ce dernier est soupçonné d'avoir favorisé son gendre, M. Pierre Besret, patron du bureau d'études parisien Synergic, en l'informant des affaires de la questure et surtout des questions d'adjudication pour d'importants travaux d'aménagement du palais du Luxembourg. Ainsi mis en cause, M. Schiélé a toujours nié de telles ingérences. Pour sa défense, le maire de Thann avançait l'hypothèse d'un complot politico-administratif dans lequel l'intérêt des architectes du Sénat et des entrepreneurs était relayé par une volonté de déstabiliser le groupe centriste, dont il est membre.
Toujours est-il que ses deux collègues questeurs, le socialiste Jacques Bialski et le RPR Amédée Bouquerel, refusaient de siéger avec M. Schiélé.

Il fallait bien qu'un jour ou l'autre cette situation cessât. Ce n'est que le 13 décembre dernier que le bureau (1) du Sénat évoque l'« affaire » et décider d'une nouvelle réunion, fixée au 5 janvier, pour entendre à sa demande M. Schiélé.

La confrontation est, selon l'un des participants, *« particulièrement pénible »*. Qu'ils soient ou non convaincus de la culpabilité de leur collègue, les membres du bureau n'apprécient guère de se retrouver en position de jurés. La situation est vécue avec d'autant plus de désagrément que d'aucuns avaient espéré que M. Schiélé accepterait de lui-même de se démettre de sa fonction. C'était mal connaître le sénateur du Haut-Rhin, qui résistait à ce type de pression, depuis plusieurs semaines. C'est ensuite à l'unanimité que le bureau a décidé de prendre un arrêté retirant ses délégations de questeur à M. Schiélé... tout en souhaitant que M. Poher le reçoive une ultime fois avant de rendre publique sa décision.

Au cours de cet entretien, M. Schiélé a indiqué au président du Sénat qu'il entendait lui confirmer son intention de renoncer à exercer ses délégations.

Dans une première version, la présidence du Sénat a, dans la matinée du vendredi 6 janvier, rendu publique la seule décision du bureau. Puis M. Poher, en fin de journée, a fait savoir que M. Schiélé avait *« convenu qu'il était préférable de ne plus exercer ses fonctions »*.

Le même communiqué précisait que le bureau avait la veille *« entendu une communication sur les travaux envisagés pour l'amélioration des conditions d'accès et de sécurité dans le palais* [et qu'il] *avait donné son accord à une proposition qui correspondait au prix limite qu'il s'était fixé »*.

L'« affaire Schiélé » est-elle pour autant terminée ? M. Schiélé est parti pour quelques jours en vacances au Maroc. L'un de ses amis, également sénateur centriste du Haut-Rhin, M. Henri Goetschy, affirme qu'il lui *« garde toute sa confiance... jusqu'à plus ample informé »*. Et de préciser : *« La volonté de gestionnaire que M. Schiélé a montré en voulant obtenir les prix les meilleurs pour les travaux du Sénat a dû déranger. »*

M. Schiélé reste toutefois questeur en titre, même s'il ne peut plus en assurer les fonctions au moins jusqu'en octobre prochain, à moins qu'il ne donne sa démission d'ici là.

La manière dont a été géré le dossier risque de laisser des traces. Certains sénateurs craignent qu'elle n'annonce un règlement de comptes pour l'automne prochain quand, après le renouvellement triennal du Sénat, se posera ou non la question de la succession de M. Alain Poher à la présidence.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La préparation des élections municipales

Dunkerque : coup d'envoi pour M. Delebarre soutenu par M. Fabius

DUNKERQUE
de notre correspondant

Candidat à la mairie, M. Delebarre, ministre des transports et de la mer, a accueilli, vendredi 6 janvier à Dunkerque, M. Laurent Fabius. Le président de l'Assemblée nationale est venu lancer la campagne des élections municipales au cours d'un meeting tenu au palais des congrès.

« Avec le talent de Michel Delebarre, son programme, la foi qui habite les militants, la victoire est possible », devait affirmer M. Fabius. L'ancien premier ministre exprima l'espoir *« que la belle unité des forces socialistes de Dunkerque soit contagieuse et gagne certaines grandes villes françaises et l'ensemble du pays »*.

Au cours de la campagne qui s'ouvre, il faudra, selon lui, tout en affirmant son *« identité socialiste »*, rassembler sur des valeurs de gauche et tendre la main à l'ensemble des catégories sociales. Et Michel Delebarre, qu'il appela en 1984 au gouvernement, rappela-t-il, représente le mieux ces valeurs.

Auparavant, et malgré les difficultés sociales, M. Fabius avait jugé positives les actions du gouvernement. Au rang de ses préoccupations en 1989, il place l'Europe, mais *« une Europe à la dimension sociale »*, l'emploi, la lutte contre toute forme d'exclusion, l'éducation.

Au cours de la même réunion, M. Delebarre a dévoilé son plan de campagne : afin de sortir Dunkerque de *« son enlisement et de son engourdissement »*, il entend mobiliser autour de quatre lignes de force : l'implantation et la création d'activités et d'emplois, le développement de la solidarité, la jeunesse et la qualité de la vie. Faisant allusion, mais sans le nommer, à son adversaire, M. Claude Prouvoyeur, maire sortant et sénateur CNI, M. Delebarre espère *« faire tomber les masques »* d'un pouvoir *« de plus en plus personnel »*.

J. V.

Les vœux du premier ministre

« Qui veut gouverner loin ménage ses apparitions »

assure M. Michel Rocard

M. Michel Rocard a présenté ses vœux à la presse, vendredi 6 janvier. Le premier ministre a énuméré, dans les différents secteurs d'activité, les échéances de 1989. Il a souligné que les journalistes économiques auront à dire si le gouvernement a réussi son *« pari de maintenir une croissance soutenue qui ne soit pas au prix d'un affaiblissement du franc ou d'une mise en cause de nos grands équilibres »*.

M. Rocard a jugé que les journalistes sociaux ne chômeront pas non plus, mais il a souhaité, en souriant, que *« leurs colonnes soient pleines non plus de grèves et de blocages mais de dialogues et d'avancées »*.

Dans le domaine de l'immigration, le premier ministre a affirmé : *« Nous ne dévieront pas d'une ligne qui nous situe à égale distance entre ces deux indignités que sont ici le laxisme et l'inhumanité »*.

M. Rocard a rappelé l'importance de la construction européenne, *« à la charnière des relations internationales et de notre vie politique interne »* et espéré que 1989 verra *« de nouvelles avancées dans la protection internationale de notre environnement »*.

Le premier ministre s'est également expliqué sur l'attitude personnelle qu'il adoptera à l'égard des moyens de communication. *« Vous m'entendrez*, a-t-il dit, *aussi souvent que je le jugerai utile »*. M. Rocard a rappelé que, *« sur les sujets les plus divers,* [il s']*exprime publiquement plusieurs fois par semaine »*, mais il a confirmé qu'il entend *« rester économe »* de *« grandes prestations écrites, radiophoniques ou télévisuelles »*.

M. Rocard a donné quatre raisons à son attitude : *« La politique en France et depuis des décennies a toujours été trop envahissante. Il n'est pas sain que son bruit domine tous les autres et je ne confonds pas mon devoir d'expliquer et d'informer avec l'abus d'intrusion dans la vie quotidienne des gens (...) ; je ne serais pas digne de mes fonctions si je manquais au devoir de connaître ce dont je dois décider, et le temps que je tiens à passer dans mon bureau ou sur le terrain est donc autant de temps que je ne peux consacrer à l'expression publique (...) ; j'ai le souci d'éviter de parler pour parler. Il est des situations où un problème domine tous les autres. Si l'on parle d'autre chose, on n'est pas entendu et c'est bien normal. Mais si on parle du sujet sans que la solution soit mûre, au mieux on ne dit rien qui vaille plus que des rodomontades, au pis on complique ou retarde la solution effective. Et si le silence a un coût, celui de la parole est alors plus élevé (...) ; enfin (...) notre* [fonction] *est de gouverner et d'inscrire notre action dans la durée (...) « Qui veut gouverner loin ménage ses apparitions » et vous ne m'en voudrez sans doute pas de préférer fixer moi-même mon rythme plutôt que de me soumettre à celui qui (...) est imposé* [aux journalistes par l'actualité]. »

M. Rocard ne conduira pas la liste socialiste aux élections européennes

Après la cérémonie officielle des vœux à la presse à l'hôtel Matignon, vendredi 6 janvier, M. Michel Rocard, en bavardant avec des journalistes, a écarté l'idée de conduire lui-même la liste socialiste aux élections européennes de juin. Il a fait mine de s'étonner de ce « canard » en se demandant s'il n'avait pas été lancé par des gens qui voudraient lui nuire.

En réalité, une partie de l'entourage de M. Rocard était favorable à une telle candidature, tandis que d'autres collaborateurs du premier ministre jugeaient cette idée potentiellement plus dangereuse qu'utile. M. Rocard lui-même faisait valoir, depuis que l'idée était dans l'air, que lui-même ou tout ministre de son gouvernement qui serait tête de liste devrait choisir entre son appartenance au gouvernement et la conduite de cette liste. C'est précisément ce type d'objection que M. François Mitterrand a mis en avant, jeudi devant la presse, pour exprimer ses réticences à l'idée que M. Rocard puisse mener cette liste.

Quant à une éventuelle liste centriste autonome, sur laquelle seraient présents des ministres d'ouverture, l'idée, il y a encore quelques jours, ne déplaisait pas à l'Hôtel Matignon. Mais on retomberait alors sur l'objection de M. Mitterrand à propos de l'incompatibilité entre l'appartenance au gouvernement et à une instance parlementaire. D'autant que le président de la République ne juge pas non plus souhaitable que l'on se fasse élire *« si ce n'est pas pour siéger »*. (*Le Monde* du 7 janvier.)

J.-L. A.

M. Jean Tibéri dément que la mairie de Paris « trafique » les listes électorales

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, a qualifié, vendredi, de « procès d'intention » les informations parues dans *le Monde* du 7 janvier mettant en cause la façon dont la mairie de Paris procède à la révision des listes électorales dans certains arrondissements de la capitale susceptibles de passer à gauche.

La note, publiée par *le Monde*, et qui concerne le vingtième arrondissement, dont le maire est M. Didier Bariani, affirme, en effet, que *« l'apport nécessaire peut être estimé de 1 500 à 2 000 personnes »* et qu'il *« est donc obligatoire de trouver 500 à 900 points d'accueil »*.

M. Tibéri répond que *« cela fait partie d'une série de mauvais coups que les socialistes montent à la veille des élections municipales et qui tendent à dévier le véritable débat concernant les vrais problèmes »*.

M. Pierre Joxe demande une enquête

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a demandé à l'inspection générale de l'administration de procéder sans délai à une enquête sur les conditions dans lesquelles se sont opérées, au cours des dernières semaines, les révisions des listes électorales à Paris.

Compiègne : M. Stoléru renonce

Après avoir manifesté à plusieurs reprises son souhait d'en découdre avec M. Philippe Marini, l'actuel occupant RPR de la mairie de Compiègne (Oise), M. Lionel Stoléru s'est résolu à renoncer à la bataille des municipales. Le retrait du secrétaire d'Etat au Plan fait suite à un constat d'échec : *« Ma présence en tête de liste*, a-t-il déclaré aux socialistes compiégnois a qui il a annoncé sa décision, *n'avait d'intérêt que si celle-ci était d'ouverture. Pour l'instant, ce n'est pas possible, en raison de la « dissuasion nucléaire » qu'exerce la municipalité en place sur ceux qui seraient tentés de me rejoindre. »*

La décision de M. Stoléru est aussi d'ordre tactique. Il ne veut pas prendre le risque d'être battu. *« Au soir des municipales*, a-t-il ajouté, *la presse ne manquera pas de titrer sur le nombre de ministres élus ou battus. »*. — *(Corresp.)*

● **CANNES : M. Mouillot (UDF) se maintient contre le maire sortant RPR.** — Au lendemain des accords passés entre le RPR et l'UDF pour les prochaines élections municipales, M. Michel Mouillot, membre du Parti républicain et proche de François Léotard, a annoncé à Cannes qu'il serait candidat dans cette ville, contre le maire sortant Anne-Marie Dupuy (RPR), tête de liste de l'opposition UDF-RPR. *« Les Cannois n'acceptent pas les tentatives de politisation des élections municipales, ils ne se sentent pas concernés par les tentatives de conciliabules et les décisions des états-majors parisiens »*, affirme M. Mouillot.

M. Claude Cheysson se dit inquiet du « glissement vers l'Europe du libre-échange »

Invité, vendredi 6 janvier, à participer à une table ronde sur le thème de *« L'Europe vue par la gauche »*, organisée par l'association EURIF (1), M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, s'est inquiété du *« glissement vers l'Europe du libre-échange, vers l'Europe de Mme Thatcher »*, qui n'est pas celle *« du peuple de gauche »*.

Selon M. Cheysson, *« il y a urgence à la construction européenne parce que les entreprises, elles, n'ont pas attendu les gouvernements »*. Tout en se félicitant des récentes déclarations du président de la République, M. Cheysson a estimé qu'il fallait aller *« encore plus loin »* si l'on ne voulait pas *« livrer l'avenir de nos sociétés aux forces du marché financier et, par conséquent, marginaliser ceux qui ne contribuent pas directement à la croissance »*.

Deux dangers guettent aujourd'hui la Communauté européenne, a déclaré M. Cheysson :

— D'une part, une trop grande extension du nombre des pays membres, *« dont le seul point commun deviendrait alors le commerce »*. *« Je suis très sévère à l'égard de tous les gouvernements qui encouragent les pays à poser leur candidature »*, a observé sur ce point l'ancien ministre.

— D'autre part, l'harmonisation fiscale : selon M. Cheysson, l'harmonisation du taux de la TVA aura deux conséquences : *« l'appauvrissement de la puissance publique »* pour les pays qui, comme la France, ont le taux de TVA le plus élevé et qui ne pourront compenser ces pertes *« qu'en renonçant à certains financements dans le budget national »*. *« Aujourd'hui*, a souligné M. Cheysson, *les charges sociales des entreprises sont beaucoup plus disparates que les charges fiscales. Or de cela personne ne parle. Va-t-on les réduire ? Va-t-on pousser les travailleurs vers des systèmes d'assurance volontaire ? »*

L'harmonisation fiscale ne peut se faire que si, *« simultanément, on décide d'une politique sociale harmonisée »*. Or il n'existe pas actuellement, au sein de l'Europe, *« une entité qui puisse déterminer cette politique »*, constate M. Cheysson. La construction d'une *« Europe politique »* est donc plus que jamais nécessaire, pour faire face à *« l'Europe des entreprises et du capital »*.

M. Cheysson souhaite une *« campagne claire »* sur ces thèmes pour les élections européennes à venir. *« Avec qui fait-on l'Europe chez nous ? »*, s'est interrogé M. Cheysson, qui a ajouté être *« très frappé »* par les premières *« disputes »* sur ces sujets entre les centristes et le RPR.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) Europe Ile-de-France, association fondée à l'automne 1988 par des militants du Parti socialiste.

Au baromètre de la SOFRES

La cote de M. Mitterrand est en hausse et toujours à un haut niveau

Les Français continuent à apprécier l'action du président de la République et du premier ministre, si l'on en croit le baromètre mensuel de la SOFRES publié dans le *Figaro-Magazine* du samedi 7 janvier.

Soixante pour cent des mille personnes interrogées, du 21 au 23 décembre, font, en effet, *« plutôt »* ou *« tout à fait confiance »* à M. François Mitterrand, soit deux points de plus qu'en décembre dernier ; 36 % d'entre eux, en revanche, ne lui font pas confiance. La cote de M. Michel Rocard diminue, elle, d'un point, puisque 56 % des personnes interrogées lui font *« plutôt »* ou *« tout à fait »* confiance ; mais 36 % d'entre eux ne lui font pas confiance, soit deux points de moins qu'il y a un mois.

Le premier ministre reste ainsi largement en tête des personnalités de gauche auxquelles les personnes interrogées souhaitent voir jouer un rôle important dans les mois à venir. Mme Simone Veil, avec 49 %, reste en tête des personnalités de droite devant M. Raymond Barre, qui, avec 43 %, perd six points sur le mois de décembre, alors que M. Valéry Giscard d'Estaing avec 38 %, en gagne deux.

● **MARSEILLE : un responsable du CDS annonce qu'il soutient M. Tapie.** — M. Jean Chelini, secrétaire du CDS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé, vendredi 7 janvier, qu'il a *« décidé personnellement »* de soutenir M. Bernard Tapie, candidat à l'élection législative partielle du 22 janvier dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône. En annonçant sa décision lors d'une conférence de presse, M. Chelini, qui est également secrétaire général du CDS de Marseille, a souligné que *« la candidature de Bernard Tapie a une signification politique nationale, car c'est un candidat d'ouverture »*.

Selon lui, M. Tapie pourrait siéger *« avec le centre ou les non-inscrits »* à l'Assemblée nationale, ce qui *« renforcera l'action de Raymond Barre et de mes amis »*, a-t-il dit.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

La société civile, cette inconnue

LA société civile est gérée par la société politique qui, parfois, oublie qu'elle n'agit que sur mandat. D'où la nécessité, pour les politiques, de se re-positionner de temps en temps, afin de mieux traduire les pulsations de la vie telle qu'elle se développe en dehors des rouages institutionnels et entre les clivages idéologiques.

La première tentation est, alors, d'accueillir dans le cercle politique les porte-parole que la société paraît avoir spontanément désignés. Ce genre de transfert, auquel on a assisté l'an dernier, n'est pas en soi condamnable. Il peut permettre de gagner du temps, s'il y a urgence, mais il a surtout une bonne rentabilité médiatique.

Cependant, il risque de donner une consécration politique à des gens qui ne sont pas assurés d'en avoir confirmation, lorsqu'il la demande, par les voies de la démocratie représentative. En outre, la gestion politique, si elle a tout à gagner en collant de près aux réalités sociales, s'amoindrit en sacrifiant la vision globale qu'elle est censée avoir de la société à l'adjonction de desseins, sans doute légitimes et respectables, mais parcellaires. Il vaut mieux qu'elle soit elle-même à l'écoute pour intégrer dans son projet d'ensemble les désirs et les besoins de la société civile, pour autant qu'ils soient accessibles ou réalisables. Il appartient ensuite aux politiques de choisir, de trancher, de programmer, bref, de gérer, sous le contrôle de ceux qui les ont désignés à cette fin.

Pour connaître la société civile, il ne suffit pas d'en faire partie : qui n'en est pas membre ? Il convient, certes, de ne pas s'en écarter trop, au profit de cercles plus fermés, mais il est surtout nécessaire de compléter son expérience propre par les études produites sur le sujet.

En voici une, qui revient pour la deuxième fois avec la nouvelle édition de Francoscopie. Elle intègre les événements qui sont survenus depuis la publication du premier volume à la fin de 1986. L'ambition de l'auteur, Gérard Mermet, est de décrire la société contemporaine avec les moyens d'investigation les plus performants et les données disponibles les plus récentes. Il s'appuie sur les faits, les chiffres, les statistiques, les sondages et enquêtes d'opinion, l'analyse du contenu des médias, notamment la publicité.

Les Français se trouvent ainsi approchés à travers leurs modes de vie, leurs inquiétudes et leurs attentes, leurs valeurs, leurs biens, leurs goûts. C'est une masse de renseignements souvent inédits qui est mise à la portée du public. Pour en donner un aperçu, on s'arrêtera ici à l'image de la société civile que, selon l'auteur, renvoie ce miroir.

A travers les priorités données à la consommation et à la sécurité, c'est la primauté du confort qui s'impose. L'individu est la valeur suprême de cette société qui est horizontale, en ce sens que la hiérarchie, la centralisation, cèdent le pas à la participation, à la décentralisation et que la communication est reine. Cela se vérifie dans le cadre de l'entreprise comme dans celui de la famille. La société peut-être qualifiée de *« centrifuge »*, selon l'auteur, car elle tend, par repli sur l'individu, à rejeter les autres s'ils ne suivent pas s'ils sont par trop différents. *« La société de communication est aussi une société d'excommunication. »* La pression des médias modifie le jeu démocratique dans lequel elle intervient. Elle contribue à valoriser l'image, c'est-à-dire l'apparence, aux dépens de la réalité, au point d'entretenir une certaine ambiguïté entre le réel et l'imaginaire.

Cette société est en train d'apprendre une nouvelle façon de gérer son emploi du temps (entre le travail, le non-travail et les loisirs). Elle modifie en conséquence ses comportements de consommation, sa pratique de la vie familiale, l'échelle de ses valeurs et de ses croyances ; elle accepte davantage de complexité, se défait de certaines certitudes et d'une vision manichéenne ou binaire du monde. La société se restructure sur la base de mode de vie à plusieurs vitesses : en haut, une classe privilégiée et protégée, en dessous, une néo-bourgeoisie, à laquelle accèdent des employés et des ouvriers mais qui tient à l'écart un néo-prolétariat caractérisé par la précarité de sa situation sociale.

Ainsi radiographiée, la société civile apparaît dans sa mobilité et sa fragilité. Elle est pleine de promesses, mais sur la défensive, et tentée de fuir ses anciennes valeurs communautaires. Elle offre un champ d'action très demandeur à l'action politique, précisément au moment où celle-ci aurait besoin de se ressourcer. Alors ?

★ *Francoscopie*, de Gérard Mermet, Larousse, 419 p., 125 F.

Société

Les rentrées solennelles à la Cour de cassation et à la cour d'appel

Invité à la rentrée solennelle de la Cour de cassation le 6 janvier à Paris, M. François Mitterrand a longuement pris la parole en présence du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, et du président du Sénat, M. Alain Poher, pour réaffirmer son souci de l'indépendance des magistrats – dont il est constitutionnellement le garant. Il a exhorté les juges à l'*« équité »* et rappelé sa volonté de voir rapidement voter au Parlement le nouveau code pénal élaboré sous Robert Badinter. Le président de la République a dénoncé *« la résurgence de certains comportements d'intolérance abusive »* et a repris à son compte une phrase d'Albert Camus : *« Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue en tout. »*

De son côté, M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, a estimé que, face aux critiques qui les visent, les magistrats *« ne doivent pas sombrer dans l'inquiétude ou la morosité »* ni *« entrer à reculons dans l'avenir »*. Il a critiqué l'*« activisme judiciaire »* qui aboutit au surencombrement de la Cour suprême, où plus de trente-deux mille dossiers sont aujourd'hui en attente.

***A la cour d'appel, dont c'était aussi la* rentrée solennelle, le procureur général, M. Pierre Truche, s'est éloigné des *généralités pour parler en homme de terrain de* l'évolution inquiétante de la délinquance et proposé des mesures concrètes pour accélérer le cours de la justice. Parallèlement – malgré la signature *in extremis* d'un protocole d'accord négocié à Matignon, – trois cents greffiers et fonctionnaires des tribunaux ont manifesté au palais de justice.**

« Combattre, par tous les moyens de droit, l'exclusion ou l'intolérance »

déclare le président de la République

● **Indépendance de la justice et raison d'Etat.**

« La Constitution [fait du président de la République] *le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Et bien, cette haute mission, j'entends l'assumer et je l'assume ! Jamais je n'ai admis qu'il fût porté atteinte à l'indépendance des juges comme à l'autorité de la chose définitivement jugée (...). L'indépendance du pouvoir judiciaire signifie aussi : premièrement, qu'il n'a d'ordre à recevoir que de la loi, que de l'équité, deuxièmement, qu'il n'a de satisfaction à donner qu'à la justice, troisièmement, qu'il n'a de compte à rendre qu'à sa conscience. Il ne doit écarter la justice au profit de ce que certains lui présentent comme la raison d'Etat. (...) Au demeurant, si raison d'Etat il y avait, ce ne serait pas au juge de s'en inspirer. Qu'il en laisse donc la responsabilité au pouvoir politique. »* [...]

● **Pouvoir judiciaire.**

« La loi s'impose à vous comme aux autres. Mais vous êtes libre de son interprétation. Il faut donc aussi que vous recouriez à ce quelque chose de si fragile et de si délicat qu'on appelle l'équité. Placé entre la loi et l'équité, vous êtes aux ordres de la première, mais les garants de la seconde. Votre œuvre complète celle du législateur (...). Si le Parlement exprime la volonté générale, exerce la souveraineté nationale, vous êtes, vous, le pouvoir judiciaire, un autre pouvoir avec ce que cela comporte d'indépendance, de dignité et de responsabilité. »

● **Code pénal Badinter**

« L'une des conquêtes majeures de la Révolution a été de rédiger un code qui consacre le principe de la légalité et qui définit limitativement les infractions et les peines qui les sanctionnent. Certes, à peine ces choses étaient dites, ou, du moins pensées, avant même qu'elles ne soient rédigées, la contradiction entre le réel et le principe était déjà monnaie courante, ce n'est pas la première fois que vous l'observerez. (...) N'est-il pas venu, le moment de l'adapter [ce code] *à notre société de la fin du vingtième siècle ? Les travaux de M. Robert Badinter, qui avaient pour objet une refonte générale de ce code, ont abouti à la rédaction d'un projet de loi qui a été adopté en conseil des ministres le 19 février 1986 et déposé au Sénat. (...) Je souhaite que ce texte soit discuté au Parlement, car le code pénal touche au fond, le droit même. Evidemment, la rénovation de notre système pénal serait incomplète si elle n'incluait pas une révision des règles de procédure ; dans ce domaine, vous le savez bien, la procédure n'est pas pur formalisme, elle est aussi garante des droits, des libertés fondamentales. L'ensemble de ces réformes qui devront se suivre dotera la France d'un instrument juridique digne d'une démocratie moderne, et je vous avouerai, sans fard, que c'est bien l'une de mes ambitions, puisque le temps m'en a été donné par le peuple français. »*

● **Démocratie et intolérance.**

« Une démocratie, c'est une société en perpétuel mouvement, et, notamment, elle doit combattre, telle est en tout cas la conviction qui nous habite, par tous les moyens de droit, l'exclusion ou l'intolérance parmi bien d'autres choses. Car au moment où nous nous apprêtons à commémorer la Révolution et la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, on perçoit ici ou là la résurgence de certains comportements d'intolérance abusive qui rappelle l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre le principe consacré, il y a deux cents ans, de l'égalité entre les hommes d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient, dès lors qu'ils agissent dans le cadre de nos lois. » [...].

Grand dessein et réalité quotidienne

BRUISSEMENTS de robes rouges, envolées de dentelles, étalage d'hermines et collection de mortiers d'un côté ; colère du « petit peuple » de la justice de l'*autre : entre la rentrée solennelle* de la Cour de cassation que le président de la République honorait de sa présence, vendredi 6 janvier, et les couloirs du palais retentissant des slogans des greffiers, commis, agents techniques, bref tous ces fonctionnaires obscurs mais indispensables qui se sentent *« les oubliés de la justice »*, le divorce était total.

Si l'on avait sorti le grand jeu (sur fond de rappel incessant des célé*brations du bicentenaire de la Révo*lution française), – pourpres sacramentelles et brochette de ministres de la justice des pays francophones – pour rappeler solennellement l'indépendance de la justice et proclamer une volonté unanime d'un grand dessein judiciaire, on aurait bien aimé éviter que la justice ne donne à voir ce jour-là ce qu'elle se plaît en général à dissimuler : la pauvreté et les rancœurs de ses « petites mains ».

C'est pourquoi, alors que depuis plusieurs semaines des négociations infructueuses s'étiraient à la chancellerie avec les fonctionnaires des cours et tribunaux, l'annonce d'une manifestation au Palais, au moment même où le président de la République devait y prendre la parole, avait conduit Matignon à reprendre le dossier. Conduite par un conseiller de Michel Rocard, M. Louis Joinet, une négociation, menée la nuit précédente, aboutissait *in extremis* à un protocole d'accord allant bien au-delà de ce que le ministère de la justice était prêt à concéder.

« La solitude du ministère public »

Mis devant le fait accompli, M. Pierre Arpaillange ne pouvait dès *lors que s'incliner et signer le texte,* tout en craignant qu'après les gardiens de prison l'exemple des greffiers ne donne des idées à d'autres catégories de personnel.

Pourtant la colère de la base *n'est pas tombée, et il a fallu que* les syndicats développent des ruses de Sioux pour éviter l'empoignade entre leurs troupes et les forces de l'ordre chargées de garder les *locaux de la Cour de cassation,* où l'on faisait étalage d'idées généreuses et de déclarations emphatiques sur les nécessités d'un grand service public de la justice.

Restant dans le concret et refusant de se payer de mots, Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel, qui se livrait, elle aussi, au rite de la rentrée solennelle, et M. Pierre Truche, procureur général, préféraient s'éloigner des déclarations d'intention. La première, pour souligner les difficultés quotidiennes de gestion de l'énorme machine qu'elle doit conduire ; le second, pour évoquer, sans artifices, la délinquance qu'il *doit affronter et sa conception du* rôle du parquet. Si la décélération de la délinquance se poursuit, a estimé M. Truche, il ne faut pas se cacher qu'elle est inégale et que *dans certains domaines la situation* s'aggrave. La violence augmente (+ 12 % de plaintes pour viol en un an). Quelle réponse judiciaire faut-il donner à cette question par exemple ? *« Ah, qu'est-ce qu'on n'entend pas !*, s'est-il exclamé. *La justice est jugée tantôt laxiste, tantôt répressive. Et si l'on sortait de tout cela ? »* Comme si tout le monde n'était pas d'accord pour apporter une réponse ferme aux faits les plus graves...

Annonçant par ailleurs un plan de *bataille pour accélérer le cours de la* justice dont la lenteur est insupportable au justiciable, M. Truche a décidé de demander à ses parquets de « faire remonter » toutes les procédures ouvertes depuis plus de trois ans. Dans le deuxième semestre 1989, toutes les affaires vieilles de trente mois seront examinées de la même façon. Il faut, pour le procureur général, accélérer l'exécution des peines et éviter de se noyer dans un formalisme suicidaire : *depuis 1985, le nombre des affaires* inscrites au rôle de la cour d'appel a augmenté de 400 % et depuis un an de 116 %.

« Nous ne pouvons – sans rien méconnaître de la forme – nous contenter de compter les virgules ! », pense M. Truche, mettant là en cause – sans la nommer – l'attitude du barreau, à qui il reproche cette avalanche liée à une conception dévoyée du respect des *droits de la défense. Même s'il aime* beaucoup *« avoir en face de lui des avocats qui harcèlent les juges, car c'est une garantie que nous serons mieux éclairés »*. M. Truche a aussi évoqué *« la solitude du ministère public »*, dont on pense à tort qu'il est là pour *« dire un disque en play-back sur la parole du gouvernement »*.

« Je ne dois dire que ce que je crois convenable pour l'intérêt de la justice. Ce n'est pas une parole creuse. Face aux critiques, nous ne nous en sortirons que par un surcroît de déontologie. » D'évidence, M. Truche a du travail devant lui.

AGATHE LOGEART.

Droits de l'homme et machines à écrire

A-t-on le droit de s'interroger après la tenue – c'est une première – de la conférence des ministres de la justice des pays francophones, qui s'est déroulée sous la présidence de M. Pierre Arpaillange, les 5 et 6 janvier, à Paris ? Certes, à l'issue de leurs travaux, les trente ministres présents ont publié un communiqué commun insistant sur *« l'importance de la notion d'Etat de droit dans leur organisation politique, imposant l'existence d'une justice forte et indépendante »*. L'effort de formation devra aussi se poursuivre.

Pour autant, cette coopération ardemment souhaitée de toutes parts ne se heurte-t-elle pas à une pratique fort inégale des droits de l'homme, si l'on se *reporte* aux rapports des organisations humanitaires, au hasard, sur... le *Liban,* Haïti, le Centrafrique, le Maroc ou le Gabon ? M. Arpaillange a estimé que ces différences avaient été évoquées et que l'on n'avait pas, au cours de la conférence, usé de *« la langue de bois »*. *« A entendre les difficultés rencontrées par certains pays, il y avait de quoi être ému. »* Mais, a seulement relevé le ministre, *« on n'a pas encore mis sur pied un corps d'inspection réciproque »*.

En attendant, on a annoncé que des crédits seraient alloués à l'envoi de matériel (machines à écrire, codes pénaux, documentation diverse, dont l'intégralité des arrêts de la Cour de cassation) !

Ag. L.

L'affaire de la succession Canson

Me Lombard conteste point par point les accusations de Mme Pesnel

Organisée vendredi 6 janvier, à Toulon, *dans le cabinet du juge* d'instruction, M. Jean-Pierre Bernard, la confrontation entre quatre des cinq inculpés de l'affaire de la succession Canson s'est essentiellement résumée à un âpre duel *entre Me Paul Lombard et Mme Joëlle* Pesnel. Les deux autres inculpés présents, un avocat toulonnais, Me Robert Boissonnet, et une avocate marseillaise, Me Marie-France Pestel-Debord, ancienne collaboratrice de Me Lombard, n'ont joué qu'un rôle de figurants. A l'issue de la confrontation, peu après minuit, Me Georges Kiejman, défenseur de Me Lombard, a *affirmé* que son client *« sera réhabilité complètement »*. Le matin, le juge Bernard avait entendu deux témoins : Mme Jeanne-Marie de Broglie, *ancienne directrice du bureau parisien de Christie's, et* Me Christian Journaud, notaire à Toulon.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Principale accusée du dossier instruit par le juge Jean-Pierre Bernard, Mme Pesnel avait gravement mis en cause, deux jours auparavant (*le Monde* du 6 janvier) l'avocat marseillais, qui fut son conseil avant de devenir son *coïnculpé*. Elle lui imputait la responsabilité du montage de l'opéra*tion successorale qui lui* permit de dépouiller Mme de Canson, décédée en septembre 1986, d'une collection de tableaux estimée à 300 millions de francs.

Au cours de dix heures de débats cruciaux, ses affirmations ont été contestées point par point par Me Lombard qui semble être sorti à son avantage de cette confrontation marathon. Selon son avocat, Me Georges Kiejman, *« aucune des accusations de Mme Pesnel n'a trouvé le moindre fondement vérifiable »*. Mais, pour Me Jacques Vergès, l'un des conseils de Mme Pesnel, celle-ci serait apparue, au contraire, *« comme une dupe »*.

Dans son dernier interrogatoire, le 4 janvier, Mme Pesnel attribuait à Me Lombard une série de démarches et de conseils qui auraient commencé dès la *fin* de 1983. Soit à une époque très antérieure à celle où Me Lombard situait son *intervention* dans le dossier, limitée, exclusivement, selon lui, aux transactions concernant la vente d'un tableau de Murillo. L'absence d'élément matériel nouveau constituait cependant la faiblesse des assertions de l'ancienne gérante de bar, qui, souvent, semble-t-il, n'a pu opposer que sa parole à la « bonne foi » de Me Lombard.

L'avocat marseillais a-t-il, ou non, rencontré, à plusieurs reprises, Mme de Canson ? Mme Pesnel a cité, tour à tour, comme lieu de ces contacts, un salon, le cabinet de Me Lombard à Marseille, un hôtel de Genève, sans qu'aucun témoin ou des indices concrets en établissent la preuve. *Paradoxalement*, de *surcroît*, elle affirme que Mme de Canson aurait attesté devant Me *Lombard qu'elle* avait bien transmis ses biens à Mme Chapuis (grand-mère de Mme Pesnel, qui l'a faite, par la suite, sa légataire universelle), ce qui plaiderait en faveur de son coïnculpé. Le faux testament de Mme Chapuis ? Mme Pesnel soutient qu'elle l'a rédigé de sa main sous la dictée de Me Lombard, fautes d'orthographe comprises. Mais, là encore, les deux contradicteurs ont campé sur leurs positions respectives bien que Me Lombard soit resté très flou sur les conditions dans lesquelles une *photocopie* de ce testament a été jointe au dossier saisi dans son *cabinet*.

L'avocat, certes, a reconnu qu'il avait conseillé à Mme Pesnel de consulter le *« jeune et dynamique »* notaire genevois Didier Tornare, qui enregistra, en novembre 1985, trois faux testaments par lesquels l'ancienne gérante de bar héritait de sa grand-mère. Mais il s'est défendu d'avoir jamais accompagné Mme Pesnel chez cet officier ministériel. Celui-ci, dans une déclaration faite devant un juge genevois, Mme Barbey, a simplement indiqué que Mme Pesnel était venue lui exposer *« la découverte de certains actifs de la succession Chapuis »* en *« se recommandant »* de l'avocat marseillais. Il semble enfin que Mme Pesnel n'a pas été mise en relations, à l'origine, avec la société Christie's par Me Lombard, mais par un client de celui-ci, M. Jacques Descorde, courtier d'art et éleveur de chevaux, qui aurait reçu pour son entremise – infructueuse – une commission de 200 000 *francs* (ce prélèvement aurait été ignoré de Mme Pesnel qui n'aurait reçu, en définitive, qu'à peine plus de la moitié des 5 millions représentant la vente du Murillo). Conclusion de Me Kiejman : *« On peut dire, aujourd'hui, que la thèse présentant Me Lombard comme l'instigateur de cette affaire de succession ne résiste pas. Il sera réhabilité complètement et autant, je l'espère, qu'il a pu, pendant un moment, être noirci un peu vite. »* Me Vergès n'en a pas moins estimé, lui, que sa cliente *« n'apparaissait pas comme une manipulatrice mais comme une manipulée »*, tout en admettant que *« la polémique avait eu son temps »*.

GUY PORTE.

ÉDUCATION

Les 17 et 18 janvier

M. Jospin va ouvrir des discussions avec tous les partenaires du système éducatif

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation, ouvrira officiellement, le 17 janvier, les deux chantiers qui vont largement mobiliser le monde de l'éducation dans les semaines à venir. Lors d'une première table ronde, ce jour-là, le ministre de l'éducation réunira l'ensemble des partenaires du système éducatif (organisations syndicales, fédérations de parents d'élèves, confédérations patronales et syndicales, représentants des collectivités territoriales et associations périscolaires les plus importantes) pour leur présenter ses propositions relatives au projet de loi d'orientation sur l'éducation que le gouvernement souhaite soumettre au Parlement, si possible dès la prochaine session de printemps.

Une fois posé le cadre général, M. Jospin réunira le 18 janvier une seconde table ronde où il exposera aux syndicats d'enseignants ses propositions en faveur de la revalorisation de la condition enseignante. Cet ensemble de propositions (loi d'orientation et *revalorisation) devrait faire l'objet* d'une communication lors du conseil *des ministres du 18* janvier.

Professeur Charasse

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

« Payez-vous des impôts ? A quoi servent les fonds secrets d'Etat ? Pourquoi augmentez-vous l'essence ? Quelle est la différence entre un budget de droite et un budget de gauche ? » Nullement impressionnés par les bretelles du ministre du budget et apparemment saisis par le virus des finances publiques, les cinquante élèves de troisième du collège Albert-Camus de Clermont-Ferrand ont mitraillé de questions M. Michel Charasse.

Vendredi 6 janvier, celui-ci était venu dans le Puy-de-Dôme, département dont il est conseiller général, pour tester sur le terrain un dossier pédagogique mis au point *par le ministère des finances* afin d'initier les collégiens aux délices du budget de l'Etat et aux arcanes de la fiscalité (1). M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, était d'ailleurs au même moment dans un collège de Nevers *pour soutenir cette expérience-*pilote, lancée cette année dans quatre régions (Bourgogne, Auvergne, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec le *concours bénévole d'un millier de* professeurs d'histoire et géographie.

M. Charasse taquine M. le recteur, parle en copain aux élèves et reprend *respectueusement* l'un des deux professeurs qui animent brillamment la séance, celui qui avait osé affirmer, à propos de l'équilibre budgétaire, *qu'il serait « bien mal venu »* de diminuer les dépenses de l'éducation nationale. M. Charasse lui réplique : *« Ce n'est pas vrai. S'il y a des dépenses qu'on ne peut diminuer, il y a toujours des économies à faire. Par exemple, si on allège les horaires de classe des élèves pour leur permettre de travailler chez eux, on diminue aussi l'horaire des enseignants. Est-on alors obligé de maintenir le même nombre d'emplois ? »*

La référence de M. Charasse en matière d'éducation reste l'engagement chiffré de la *Lettre aux Français* du président de la République, promettant 15 milliards de francs supplémentaires d'ici à 1992.

PHILIPPE BERNARD.

(1) « Si le budget m'était conté », dossier diffusé par le service de la communication et des relations avec le *public du ministère* de l'économie, des finances et du budget, 93, rue de Rivoli, 75056 Paris RP.

RELIGIONS

A l'initiative de Jean-Paul II

Tous les évêques d'Afrique seront réunis en synode

Au cours *d'une consécration* de treize nouveaux évêques d'Afrique à Rome, vendredi *6 janvier, jour de l'Epiphanie,* le pape a annoncé sa décision de réunir, dans un délai qui reste à fixer, un synode spécial des évêques africains (environ 500), afin, a-t-il *dit*, *« de promouvoir une solidarité organique des Eglises dans le territoire africain tout entier et les îles voisines »*.

Jean-Paul II a provoqué la surprise en convoquant un synode général des évêques d'Afrique. La préparation de cette assemblée devrait prendre au moins deux ou trois ans, mais une commission de neuf cardinaux et présidents de conférences épiscopales africaines s'est déjà mise au travail. Personne ne sait encore où se tiendra cette assemblée (au Vatican, dans une grande capitale africaine ou alternativement dans l'un ou l'autre lieu), encore moins son éventuel ordre du jour. Le thème retenu pour ce synode – « L'Eglise en Afrique vers le troisième millénaire » – est suffisamment large pour permettre toutes les interprétations.

Une Eglise en expansion

Un synode d'évêques à l'échelle d'un continent est sans précédent dans l'Eglise contemporaine. Celle-ci ne connaît que des synodes ordinaires triennaux au Vatican avec des évêques délégués de tous les pays ou des synodes extraordinaires pour examiner la situation d'une Eglise déterminée, comme il y en a eu pour celles des Pays-Bas et de l'Ukraine. Ce synode africain risque de ressembler aux grandes assemblées du CELAM, qui avaient réuni tout l'épiscopat latino-américain à Medellin (Colombie) en 1968 et à Puebla (Mexique) en 1979, chaque fois en présence du pape.

L'annonce de ce synode rejoint le vœu des théologiens, des prêtres et d'un grand nombre d'évêques noirs qui, depuis plus de dix ans, réclamaient un « concile africain ». Si, au cours de ses quatre voyages dans *dix-neuf pays africains* Jean-Paul II s'y montrait souvent favorable, les dicastères romains, notamment la congrégation pour l'évangélisation des peuples dont dépendent financièrement toutes les Eglises du tiers monde, ont freiné cette entreprise de « concile noir » interprété comme une velléité d'indépendance.

Les Eglises africaines elles-mêmes étaient largement divisées sur son opportunité. La diversité des *situations*, des langues, des sensibilités des rites, décourageait par avance toute réflexion à l'échelle d'un continent aussi pauvre et morcelé.

Le synode servira de tribune internationale à des Eglises d'Afrique qui sont considérées comme les parentes pauvres et marginales de l'Eglise universelle. Aucune d'elles ne jouit financièrement de son autonomie. Elles sont toutes soumises aux caprices des pouvoirs politiques locaux, du Vatican et des Eglises *riches, avec lesquelles elles ont des* liens historiques ou financiers (comme la France, l'Allemagne ou les Etats-Unis).

Mais, en dépit d'extrêmes difficultés matérielles, les Eglises d'Afrique connaissent un dynamisme démographique largement méconnu dans les autres continents. L'Afrique compte chaque année 3 500 000 baptisés en plus. Un Africain sur quatre a reçu le baptême, *un sur huit appartient* à la confession catholique. La population catholique (80 millions d'habitants) a triplé en vingt-cinq ans. Mais la courbe des vocations sacerdotales ne suit pas la croissance démographique : en 1960, on comptait un prêtre pour 1 800 baptisés ; aujourd'hui il n'y en a plus qu'un pour 4 200.

HENRI TINCQ.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

Quatre membres d'Action directe répondent de l'assassinat de Georges Besse

Des accusés qui n'ont « rien à dire »

(Suite de la première page.)

Ces accusés sont appelés devant la cour d'assises de Paris (1), composée pour la circonstance de sept magistrats, en application des dispositions des lois du 9 septembre et du 30 décembre 1986, s'agissant d'« *infractions en relation avec une entreprise collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ».

Pourtant, ce procès, on le sait d'avance, parce que d'autres de nature semblable impliquant ces mêmes accusés ou certains de leurs proches l'ont montré, laissera sur leur faim ceux qui – derrière des « militants » de la même nature que ceux en qui, dans la Russie du XIXe siècle, Fiodor Dostoïevski voyait des « démons » ou des « possédés » – souhaiteraient découvrir des êtres avec leurs passions et leurs faiblesses, et pas seulement leur insolence et leur mépris, leur hauteur et leur dédain du « bourgeois ».

Il serait pourtant bien surprenant que Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani abandonnent à l'audience publique et en dépit des assauts d'un président comme M. Xavier Versini, l'attitude qui fut la leur tout au long de l'instruction secrète menée par M. Jean-Claude Vuillemin – celui-ci, à toutes ses questions ou presque, s'entendit en effet répondre : « *Je n'ai rien à dire* » ou « *Je ne réponds pas à cette question* » – à moins que les demandes de M. Versini ne reçoivent qu'un silence obstiné.

Revendication

Dans ces conditions, il ne faudrait guère espérer autre chose que des déclarations générales exposant, avec la phraséologie ordinaire, les raisons politiques de ces « *communistes* » pour qui « *la vie humaine n'est pas un absolu en soi* ».

Alors, pensera-t-on, c'est bien qu'ils se reconnaissent les auteurs du crime dont ils se trouvent accusés. D'une certaine manière, il n'y a sur ce sujet pas de doute. Au reste, lorsque l'on a pu écrire, dans le texte par lequel, le 11 février 1987, le « commando Pierre Overney » (2) revendiqua « *l'exécution* », que Georges Besse fut choisi parce qu'il incarnait « *la place prépondérante du secteur public industriel dans la stratégie impérialiste de concentration industrielle et technologique* », on passe plus qu'un aveu. Mais ce dont ne veulent pas entendre parler ces quatre accusés, c'est d'une recherche qui permettrait à leurs juges de savoir qui a fait quoi, qui se tenait à tel endroit et lequel à tel autre.

De même, il ne saurait s'agir de baisser la garde ou de laisser paraître le moindre défaut d'une cuirasse derrière laquelle il convient de préserver tout ce qui pourrait paraître faiblesse, concession et, moins encore, la reconnaissance d'une erreur, le soupçon d'un repentir ou seulement d'un regret.

Ainsi furent-ils orgueilleusement « *taisants* ». Ainsi pourraient-ils le rester. Mais, paradoxalement dans ce dossier particulier, une évidence s'impose. Sans qu'il soit besoin d'aveux, de précisions, de déclarations sur des points précis, l'enquête a apporté jour après jour, soit par les témoignages, soit plus tard par les saisies opérées dans le repaire de Vitry-aux-Loges (Loiret), une accumulation de charges qui ont permis de reconstituer avec une extraordinaire précision non seulement ce qui se passa boulevard Edgar-Quinet le 17 novembre 1986 peu avant 20 heures, mais aussi comment ce crime fut préparé, comment furent étudiées les diverses possibilités de l'accomplir. Car l'affaire fut conduite avec patience. Rien n'en fut claironné. Georges Besse, au dire de ses proches, ne reçut ni menaces ni avertissement. Il ne montra jamais d'ailleurs une crainte quelconque, une inquiétude. Sans précaution, ni escorte ni surveillance, il avait maintenu ses habitudes.

Ceux qui avaient décidé de le tuer eurent ainsi tout le loisir de les découvrir. De fait, ils y passèrent un temps minutieux. On sait, parce que les pellicules furent retrouvées à Vitry-aux-Loges, qu'ils filmèrent, plusieurs fois, la façade de l'immeuble du boulevard Edgar-Quinet, où Georges Besse avait son appartement. On sait qu'ils en étudièrent les abords. Des témoins ont, dans les jours qui précédèrent le crime, remarqué deux hommes adossés à un mur du cimetière Montparnasse qui observaient le même immeuble. Des propos ont été surpris, chuchotés : « *C'est bien là ? C'est là.* »

Ce n'est pourtant pas dans sa « campagne » que Georges Besse sera finalement attendu. Ses assassins ont préféré Paris, et, à Paris, ce soir d'un lundi de novembre où la nuit, à 20 heures, est largement tombée. Dès 18 heures, l'immeuble est surveillé. A 19 h 45 – un passant s'en souviendra, – l'un de ces hommes en surveillance a dit à l'autre : « *C'est bien ici. On y va.* » Cinq minutes plus tard – autre témoignage, – une femme s'est jointe aux deux hommes sous le porche de l'immeuble portant les numéros 18-20, boulevard Edgar-Quinet.

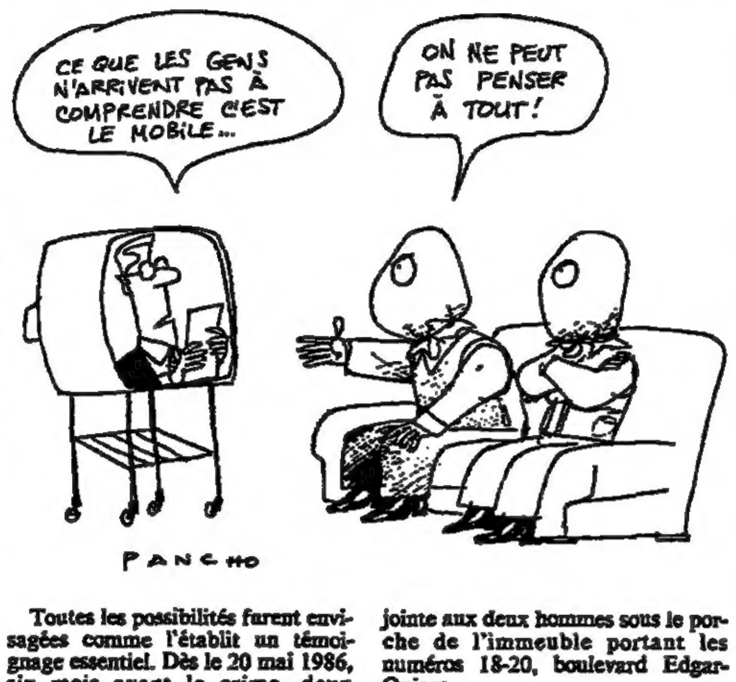

Toutes les possibilités furent envisagées comme l'établit un témoignage essentiel. Dès le 20 mai 1986, six mois avant le crime, deux hommes, en qui sont reconnus Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, sont aperçus auprès d'un véhicule embourbé dans un fossé non loin de la propriété que possède la famille Besse à Betz-le-Château (Indre-et-Loire). On leur propose de les aider à sortir de cette ornière. Ils y consentent mais non point à se rendre ensuite à la gendarmerie. A leur bon Samaritain l'un d'eux, sans mot dire, glissera dans la main 400 F avant de prendre le large.

Sans phrase

Dans l'instant qui suit, les deux hommes se sont éloignés. Deux femmes maintenant affectent de regarder la vitrine d'un magasin encore ouvert et éclairé. Georges Besse, sans s'en soucier – les a-t-il même aperçus ?, – rentre chez lui. Son chauffeur, Francis Verhaegue, l'a déposé comme à l'ordinaire. Le PDG de Renault a refait les gestes qui d'ordinaire étaient les siens. Il a ramassé sur la banquette ses journaux et sa serviette – un cadeau de sa femme, – il a posé son imperméable sur son bras gauche, il a machinalement fouillé de sa main droite dans la poche pour y prendre ses clés. Pour Francis Verhaegue, ce sera la dernière vision. Il n'entendra pas les coups de feu, il ne verra pas les tireurs.

Mais d'autres seront là attirés par la première détonation. Ce sont les gérants du magasin encore ouvert. Tout se passe très vite mais les images restent. Ce sont d'abord celle d'une des deux femmes, vêtue de sombre, tenant à deux mains une arme plate. Elle tire par deux fois sur un homme couché à terre quasiment à ses pieds. L'autre femme, dans le même temps, voyant ces témoins, leur fait face, braquant sur eux une autre arme. Sur quoi elles sont parties en courant. Derrière elles, un homme a été vu, courant lui aussi. On a remarqué ses cheveux trop blonds. Voilà.

« Déterminé par sa fonction »

Les premières expertises apprendront que l'une des armes utilisées contre Georges Besse est un Smith et Wesson de calibre 38, l'autre un pistolet plat de calibre 9 mm. Le 20 février 1987, à Vitry-aux-Loges, la police saisira un Smith et Wesson de calibre 38 dans la partie de la ferme occupée par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, et dans celle réservée à Joëlle Aubron un calibre 9 mm. La première de ces armes, à dire d'expert, est celle-là même qui a tiré l'une des balles mortelles dans le crâne de Georges Besse ; la seconde est celle d'où partirent deux autres balles retrouvées dans le dos et la chemise de la victime.

Et puis viennent les reconnaissances : les témoins à qui l'on présente Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron reconnaissent en elles les « *tireuses* » du 17 novembre 1986.

Georges Cipriani serait-il l'homme blond qui les suivait dans leur fuite ? Il n'est pas blond, Cipriani. Mais à Vitry-aux-Loges il y avait une perruque blonde... Comme il y avait, découpés, lacérés, des lambeaux d'un cuir dans lequel fut reconnu celui-là même de la serviette de Georges Besse, emportée par ses meurtriers avec les documents qu'elle contenait. Comme il y avait encore des ébauches, retouches manuscrites du texte par lequel Action directe devait revendiquer tardivement – en février 1987 – l'assassinat : « *Le 17 novembre, en éliminant la brute Besse, le commando Pierre Overney a frappé au cœur même de la contradiction la plus forte au sein du consensus général de pacification et d'exploitation...* »

Voilà le défi lancé, froidement, comme sont froides d'autres phrases encore : « *Georges Besse n'était qu'un élément déterminé par sa fonction.* »

Seront-elles répétées face à Mme Françoise Besse et à ses cinq enfants : François, Christophe, Marie-Georges, Cécile et Hélène, parties civiles tout comme la Régie Renault, que Me François Sarda assiste ? Et Nathalie Ménigon redira-t-elle à ce témoin tout étonné de l'avoir vue tirer à visage découvert : « *Ce groupe est constitué de politiques et non pas de voyous. Il agit sans masque, et, quand il doit tuer une personne, il n'a aucune raison de tirer sur l'entourage.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Fixé d'abord au 7 octobre 1988, le procès avait dû être renvoyé à une autre session de la cour d'assises en raison de la grève des personnels pénitentiaires qui empêchait les « *extractions* » de détenus.

(2) Du nom d'un militant maoïste de vingt-trois ans tué le 25 février 1972 à une entrée des usines Renault, où il distribuait des tracts. Son meurtrier, un vigile de l'entreprise, Jean-Antoine Tramoni, condamné à quatre ans de prison, libéré en 1974, fut tué à son tour le 23 mars 1977, assassinat revendiqué par les « Noyaux armés pour l'autonomie populaire » (NAPAP).

SPORTS

RAID MARATHON : le onzième Paris-Dakar

Le bricoleur des sables

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Le Finlandais Ari Vatanen (Peugeot 405 turbo 16) et le Français Stéphane Peterhansel (Yamaha Sonauto) ont réalisé, le vendredi 6 janvier, les meilleurs temps de la dixième étape du Paris-Dakar qui a été chronométrée sur 220 kilomètres entre Tahoua et Niamey, la capitale nigérienne. Au classement général autos, le Belge Jacky Ickx (405 turbo 16) ne comptait plus que dix minutes d'avance sur le Finlandais. Dans la catégorie motos, le Français Gilles Lalay (Honda) restait à sept minutes de l'Italien Franco Picco (Yamaha). Sept jours avant l'arrivée, deux cent sept concurrents étaient encore en course, sur les trois cent quatre-vingt-seize au départ de Paris.

La capitale du Niger joue les cités anglaises, sauf qu'ici, sur le bord du Grand Fleuve, ce n'est pas le brouillard qui gêne la visibilité mais des millions de grains de sable poussés par le vent. La ville se cache dans cette espèce de manteau qui empêche le soleil de briller. Les couleurs des grands bâtiments publics disparaissent et les lentes pirogues qui remontent le fleuve s'évanouissent rapidement.

Niamey, l'habituée des Rallyes Paris-Dakar, a décidé cette année de ne pas se faire voir. La dame capricieuse semble se désintéresser d'une épreuve dont elle connaît toutes les manifestations. Elle laisse quelques chauffeurs de taxis se battre pour se partager les rares accompagnateurs qui débarquent des avions. « *Les clients sont plus rares cette année monsieur* », explique, pour justifier cette fièvre, un des douaniers de faction.

Finies les meutes d'enfants qui entourent les véhicules. Tahoua et sa population exubérante est déjà loin. Après 427 kilomètres de route, dont 220 de secteur sélectif, les deux cent sept concurrents encore présents dans l'épreuve ont rejoint les jardins de l'hôtel Sofitel. Deuxième moment de repos, cette onzième étape qui offre aux coureurs les bienfaits de la civilisation.

Certes, il faut parvenir jusqu'au hall de marbre du palace. La piste comporte encore quelques pièges qu'il est nécessaire d'éviter. Aller vite sans prendre de risques, tel est l'objectif des pilotes. Ils doivent aussi veiller à ne pas se faire surprendre par les contrôles radar. Une innovation 1989, mise en place par TSO, dans les villages traversés afin de limiter les accidents en obligeant les compétiteurs à ralentir.

A ce jeu, Ari Vatanen, spécialiste des rallyes sait se montrer le plus performant. « *Ari a décidé d'attaquer. Curieusement son problème de nerf sciatique qui le fait souffrir l'a stimulé* », déclare Jacky Ickx. Le Belge, leader du classement général, s'estime trop conservateur, trop prudent pour rivaliser avec son équipier blond.

Alors, il fallait « attaquer » sur cette piste où la visibilité était mauvaise. Mais point trop quand même. Gaston Rahier, le motard de Suzuki, en sait quelque chose : il a subi sa troisième chute. « *A 130 kilomètres à l'heure j'allais peut-être trop fort. Dans un virage je n'ai pas vu un arbre et je suis tombé.* » Un hématome supplémentaire pour le pilote belge déjà couvert de cicatrices mais pas trop de perte de temps. L'accident de l'Italien Jean-Pierro Findanno, pilote de l'écurie Yamaha, semble, lui, plus grave. Le motard de Pérouse était resté deux heures dans le coma avant d'être rapatrié en Italie.

Les premiers qui ont réussi à atteindre Niamey en début d'après-midi ont pu retrouver les charmes des douches chaudes et « *des vrais repas* », selon l'expression de Gilles Lalay. Même la piscine de l'hôtel était prête pour leur offrir son eau bleue. Byzance, en somme, après les bivouacs du Ténéré. Mais ce privilège de la demi-journée de détente n'est réservé qu'à l'élite. Ceux dont les mécaniciens prennent en charge leur véhicule dès la ligne d'arrivée franchie.

Sac au dos, boussole au cou

Les autres, les amateurs, il en reste encore quelques-uns en course, doivent se lancer dans les réparations. Gilles Goyau est au nombre de ces besogneux. Cet ingénieur de trente-trois ans consacre ses heures de repos à ressouder le pot d'échappement de sa moto. Il avait choisi de prendre ses congés en janvier pour courir son troisième Dakar. Il n'a donc pas besoin de « *moments de détente supplémentaire* ».

Un acharné, ce spécialiste des centrales nucléaires qui s'aligne au départ tous les trois ans, « *question de moyens financiers* ». En 1982 il a terminé vingtième ; en 1985 une fracture de la clavicule l'a immobilisé à Niamey ; cette année il figure à la trente-troisième place du classement général.

Une place tout à fait honorable pour un homme qui court sac au dos. « *Avec les dix kilos que je trimbale sur mes épaules plus mon duvet et mes jerricans à l'arrière de la selle, j'ai du mal à rivaliser avec les professionnels des usines* », explique Gilles Goyau. Dans les dunes, il a évidemment plus de mal à manœuvrer sa Honda 600 XR quand elle s'ensable. Heureusement, ce pilote, qui ne bénéficie pas d'instruments de navigation sophistiqués, sait habilement tiré profit de la boussole qui pend à son cou.

Seul, il pilote le jour et répare la nuit, se réservant juste trois heures pour dormir. « *Un bon entraînement pendant deux mois m'a préparé physiquement à l'épreuve* », raconte ce passionné sans antécédents dans la compétition. Trois ans c'est le temps qu'il lui faut pour amasser les fonds nécessaires à sa participation. « *60 000 francs sur mes deniers et autant de la part des parrains généreux, comme ma ville, Chalon-sur-Saône, constitue mon budget pour cette édition du Dakar* », affirme celui qui revendique le privilège d'être le concurrent le moins fortuné.

Une chance, un collègue en poste au Niger est venu l'accueillir au terme de cette étape. « *Il a pu m'apporter des amortisseurs par un vol d'Air France* », explique Gilles Goyau heureux de pouvoir remplacer ses suspensions mortes. Ce soir, il va pouvoir se lancer dans des réparations supplémentaires.

Il ne connaîtra pas les charmes de l'escale à Niamey, une autre façon de vivre le Dakar. Loin des querelles des organisateurs, loin des rumeurs, il demeure, selon son expression « *plus près de l'aventure passionnante* ».

SERGE BOLLOCH.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Le slalom géant disputé, vendredi 6 janvier à Schwarzenberg (Autriche), était la neuvième épreuve de la Coupe du monde des dames. Et la Suisse Vreni Schneider y a remporté sa septième victoire de la saison. La championne olympique de slalom et de géant a ainsi confirmé l'écrasante domination qu'elle exerce désormais sur les disciplines techniques. Surprise, en revanche, avec la victoire de l'Autrichien Leonard Stock dans la première descente de Laax (Suisse), qui était courue en même temps pour le compte de la Coupe du monde hommes. Cette victoire a été l'occasion du premier tir groupé autrichien depuis 1969 : ses compatriotes Peter Winsberger et Hans Hoeflehner sont montés à ses côtés sur le podium.

● **OMNISPORTS : les premiers jeux de la francophonie.** – Du 8 au 22 juillet prochain se dérouleront à Casablanca (Maroc) les premiers jeux sportifs et culturels francophones auxquels ont été conviés quarante pays des cinq continents. Jusqu'à présent, vingt-six ont donné leur accord ferme. Quatre disciplines ont été retenues : athlétisme, football, basket-ball féminin et judo. Cinq épreuves culturelles auront également lieu : peinture, sculpture, chorégraphie, audiovisuel et métiers d'art. L'organisation de ces Jeux d'un type nouveau a été décidé au sommet francophone de Québec en 1987.

(Renseignements : IG-Conseil, 55, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-66-70-45.)

● **JEUX OLYMPIQUES : la SNCF à Albertville.** – Après IBM France, le Crédit lyonnais, Bis, Renault et les AGF, le Club Coubertin 92, qui réunit les plus importants parrains du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, compte désormais la SNCF comme sixième membre.

FAITS DIVERS

Au Théâtre des Bouffes du Nord

Un commando de jeunes royalistes perturbe un récital de chansons révolutionnaires

Un spectacle de chansons de la Révolution, *la Républicaine*, interprétées par Hélène Delavault au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris (10e), a été perturbé vendredi soir 6 janvier par un commando de jeunes royalistes qui, faisant usage de gaz lacrymogènes, ont blessé légèrement la cantatrice.

Vers 21 h 30 vendredi, une quinzaine de jeunes gens « *masqués et le crâne rasé* », selon une employée du théâtre, ont pénétré en force dans la salle, où environ quatre cents personnes assistaient au spectacle. Aux cris de « Vive le roi ! », ils ont interrompu la représentation et sont montés sur la scène. Selon des témoins, les jeunes gens, après avoir lancé des gaz lacrymogènes, ont bousculé et brutalisé Hélène Delavault, qui fut projetée à terre. Tandis que les agresseurs réussissaient à prendre la fuite avant l'intervention des forces de police, Hélène Delavault a été admise à l'hôpital parisien des Quinze-Vingts pour y recevoir des soins, ayant été atteinte aux yeux par des jets de gaz lacrymogène.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, accompagné du préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, s'est rendu dans la soirée au chevet de la cantatrice.

AUTOMOBILE

Collectionneur de Bugatti

Hans Schlumpf est mort

Hans Schlumpf, l'aîné des deux frères Schlumpf, est mort à Bâle, le 1er janvier de cette nouvelle année. Ce nom, aujourd'hui quelque peu tombé dans l'oubli, avait défrayé la chronique à la fin des années 70, après qu'un groupe d'ouvriers eut occupé des entrepôts appartenant aux deux frères, avenue de Colmar à Mulhouse (en mars 1977). Les murs d'une usine textile abandonnée par les frères Schlumpf cachaient en réalité la plus extraordinaire collection de voitures – essentiellement des Bugatti – qu'un particulier pût posséder. Cette opération, lancée par la CFDT, était destinée à attirer l'attention des pouvoirs publics et des Français sur le sort des ouvriers de Malmerspach, site d'un empire industriel en déconfiture.

La liquidation judiciaire de l'usine de Malmerspach fut étendue aux biens personnels des frères Schlumpf, qui s'enfuirent à Bâle. Finalement, un syndic vendit, en 1981, la collection à une association pour 44 millions de francs, malgré les plaintes portées par les deux frères pour « *spoliation* ». Avec la disparition de Hans Schlumpf est ainsi tournée une page. Mais son frère Fritz est toujours vivant. On peut le croiser chaque année au Salon de Genève, dont il est un visiteur attentif. Aujourd'hui, la collection Schlumpf est visible au Musée automobile de Mulhouse, et si l'on n'a pas, bien entendu, rendu à César ce qui est à César, personne n'ignore plus que ces dizaines de voitures de rêve de la grande époque de l'automobile appartenaient à deux collectionneurs quelque peu mégalomanes, Hans et Fritz Schlumpf.

C. L.

● **Nomination chez Dassault-Breguet.** – Après la démission du général Michel Forget (*le Monde* du 21 décembre 1988), le général Jean-Pierre Pironneau a été nommé conseiller auprès de M. Serge Dassault, président-directeur général du groupe aéronautique Dassault-Breguet. Agé de cinquante-cinq ans, le général Pironneau, qui fut sous-chef d'état-major de l'armée de l'air et inspecteur des armes nucléaires, était entré chez Dassault pour s'occuper de la formation des clients étrangers.

Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI, LM

« Un regard sur la photographie soviétique contemporaine »

Le don du hasard

Une exposition collective de trente-six photographes soviétiques a lieu à la galerie Comptoir de la photographie.

Marie-Françoise George, la directrice de la galerie, et une jeune Française qui réside à Moscou, Agnès Pouzadoux, adjointe de Marie-Françoise George pour cette exposition, ont rencontré des photographes à Moscou, à Leningrad et en Lituanie. Exposées sur les cimaises ou disposées dans des casiers, il y a là des dizaines et des dizaines de fort belles photographies, un peu de tout : portraits, natures mortes, reportages dans des défilés aussi bien que dans des prisons, pèlerinages, nus, plages, photos moins imitatives se rapprochant de la peinture, *formes*, taches, lumières... Il semble que la plupart des photographes sélectionnés ici sont des personnes bien « personnelles », qui expriment par la photo leurs penchants familiers.

Il y a deux façons d'envisager la photographie soviétique. La première consiste à rappeler que, durant des décennies, chaque numéro de la *Pravda* ou des *Izvestia* publiait la photo neutre, inexpressive, la photo absolument machinale, d'une ouvrière devant sa machine de l'usine de montres numéro 2, ou d'un paysan devant son tracteur du kolkhoze numéro 5 de Tsinandali (qui produit le vin blanc numéro 18, d'ailleurs très bon).

A cela peut être ajouté que l'évolution de la photographie n'a pas pu être suscitée, comme en Occident, par les besoins de la publicité. Jusqu'à présent, la publicité a été absente des journaux et des revues soviétiques et, dans les rues, elle se limitait à de géantes affiches pas terribles annonçant les nouveaux films ou bien à des inscriptions sans aucune image, placées sur le haut des immeubles, genre : « *Mangez des glaces* » (cela par – 25 degrés au-dessous de zéro et, en effet, là-bas, on mange des glaces dehors, très bonnes, à la framboise, entre deux gaufrettes, quand tout est gelé).

La photographie soviétique, c'est aussi, dans une part de l'opinion, le

Extrait de la série « De la vie des Tziganes » (1979)

truquage des documents sous Staline and Co, afin d'éliminer des figures qui ont cessé de plaire, Kirov, Boukharine, Trotsky, etc. Et il est de fait que ces truquages ont existé, mais lorsque l'on examine, par exemple, le livre d'Alain Jaubert *le Commissariat aux archives, les photos qui falsifient l'Histoire* (1), il apparaît que ce phénomène a été grossi, pour les besoins de l'intox antisoviétique et anticommuniste.

Par exemple, deux photos nous sont montrées : la deuxième semble avoir été en partie gommée, ou bien retouchée, pour les besoins de la « cause ». Mais en regardant bien, il apparaît que ce sont deux photos et non une, que quelques secondes ou quelques minutes séparent leur prise de vue, et que, donc, *quelque chose* peut avoir changé, sans intervention d'un retoucheur.

Le plus souvent, le reproche fait aux photographes est d'avoir *isolé* le *personnage de Lénine, par exemple*, dans une photo de groupe. Mais c'est là une pratique courante dans tout pays, si l'on veut pouvoir illustrer un ouvrage avec des photos d'un écrivain, d'un peintre, d'un homme historique. Photos de classe, de service militaire, de fête de famille : on détache et grossit la photo du personnage en question ; ce n'est pas pour cela que l'« *on renforce le caractère forcément sacré* » du personnage, cette pratique n'est pas nécessairement « *parmi les composantes les plus subtiles du culte de la personnalité* », comme dit Alain Jaubert, dans son livre très intéressant. A noter que le truquage le plus curieux du livre de Jaubert est l'œuvre non pas d'un Soviétique, ni d'un Chinois, mais celle d'un Allemand, Heinrich Hoffmann, photographe attitré de Hitler. Sur une photo qui montre Ribbentrop serrant la main de Staline le 23 août 1939, à la signature du pacte de non-agression, Staline tient, de la main gauche, *une cigarette allumée*. En couverture du *Berliner Illustrierte Zeitung*, du 31 août, la cigarette de Staline a disparu, elle faisait trop « désinvolte ».

Mais l'autre façon d'envisager la *photo soviétique est d'y voir une* activité tout simplement courante, comme partout. Photos de famille, avant tout, comme partout. J'en ai vu, dans des foyers soviétiques, de très belles, d'une composition admirable, d'une charge affective intense.

Le catalogue de l'exposition du Comptoir de la photographie laisse entendre, à plusieurs reprises, que le papier et la pellicule russes ne sont pas extraordinaires, que la possession d'un appareil occidental est un rêve. Mais il y a d'excellents appareils *là-bas, de bons papiers*, et la pellicule couleur est souvent d'une finesse rare, la finesse du Sovcolor de cinéma quand les copies sont neuves.

Le catalogue de l'exposition, il est vrai, s'attache avant tout à la définition de « photographe professionnel », *nous dit qu'il n'y a pas* là-bas de galeries, de revues de photographie ni d'association reconnue. Il présente les exposants comme des oiseaux rares. Et pourtant, quand je *prends au hasard un album soviétique* parmi d'autres, je trouve des photos magnifiques de photographes professionnels d'avant guerre, signées Rodtchenko, Rayman, Koriguine, Stepanova, Témérine, etc., et la mention de la revue *Sovietskoïe Foto*. La photographie a existé en Union soviétique ; elle existe encore, comme le prouvent cette exposition, aussi, *par exemple*, le *magnifique* album de la photographe soviétique Victoria Ivleva, *Temps présents de la Russie*, qui vient de paraître aux Editions Du May – album qui *donne une approche très actuelle de* la vie réelle là-bas, dans beaucoup de domaines publics et privés.

Bref, au *56* du faubourg Saint-Antoine, tout près de la place de la Bastille, au fond d'une deuxième cour assez campagnarde, dans la charmante galerie de Marie-Françoise George, toute une bande de photographes russes vous attendent. Ils sont très attachants. Ils murmurent des choses. Nous avons choisi, en illustration de cet article, une photo faite par la sympathique Lialia Kouznetsova, elle a quarante-trois ans, elle est née au Kazakhstan. Elle a été, jusqu'en 1977, ingénieur de la construction aéronautique, à Kazan, mais son mari est mort, alors elle a voulu changer sa vie, pour moins souffrir, et elle a choisi la photographie. Il y a, *dans ce qu'elle fait*, une vérité, une liberté, une poésie. Et la présence du hasard, du don du hasard, signe des vrais photographes qui ne crânent pas.

MICHEL COURNOT.

★ Jusqu'au 14 janvier.

(1) Ed. Bernard Barrault.

Du Centre Pompidou aux Arts décoratifs

Les bijoux au musée

Le bijou est à la mode. Il a fait son entrée au Centre Pompidou comme au Musée des arts décoratifs. Les créateurs exposent dans les galeries. Et, du 12 au 17 janvier, se tiendra au parc des expositions de Paris-Nord, sur 33 000 mètres carrés, le 87e Salon de la joaillerie-bijouterie.

Breloques en stock, bagues à poison, broches aux pierres irrégulières et semi-précieuses. Lancés par des couturiers comme Yves Saint Laurent et Christian Lacroix, les bijoux de « caractère », d'inspiration orientalisante ou mythologique ont conquis la mode. Mercedes Rubirosa diffuse aujourd'hui ses colliers « à charmes », étoiles de mer frappées de nacre, à Paris, New-York, Berlin ou Düsseldorf... Et de Patrick Rétif à Hervé Van der Straeten, qui travaille l'illusion à coups de marteau, – satyres à langue fourchue, soleils loupes à cabochon de verre, – le ton *est donné*. Au diable la froideur high-tech...

L'affaire se complique : le bijou « fantaisie » perd en futilité ce qu'il gagne en mystère, le bijou de joaillerie semble redevenir *plus discret*, optant pour l'éclat nuancé des pierres semi-précieuses (comme la citrine) au lieu de se complaire dans le duo traditionnel (or, diamant), *qui le limitait à n'être qu'un pur* signe extérieur de richesse. Les griffes célèbres comme Cartier, Chaumet, Boucheron, portent aujourd'hui en France leurs efforts sur la « nouvelle joaillerie » (avec des prix « modestes » : entre 6 000 F et 30 000 F).

La consécration du Centre Pompidou

Ainsi, à sa manière, le bijou tente de rajeunir son image en attirant un nouveau public.

Prendra ? Prendra pas ? La rue semble déjà convaincue du côté « essentiel » de l'accessoire.

Les enquêtes le prouvent : les bijoux sont aujourd'hui des produits de grande consommation : 49 % des Français en ont acheté un depuis 1986, telle est la conclusion de l'étude menée par Bernard Dubois, professeur à HEC pour Comes-Bijhorca-Or Information. Autre surprise : la population des acheteurs du bijoux en or, pourtant les plus chers, est en majorité faite d'employés (32 %) et d'ouvriers (21 %).

Le bijou, popularisé par la mode, n'avait pas encore la consécration du Centre Pompidou. Le voici donc intronisé à la galerie des Brèves du Centre de création industrielle. Seize fabricants de Jim'Dauphine à Top 2, exposent : trèfles à quatre feuilles, design créoles, compléments de poignets pour épouses respectables. Après la banalité, la modernité.

Autour du thème « B comme Bijou », six designers, d'Andrée Putman à Elizabeth Garouste et Mathia Bonetti, se sont prêtés au jeu. Le résultat est plutôt décevant. Du bijou fragment de Martin Szekély *au bracelet ruban de feuille d'or de* Jean Nouvel, les figures, si conceptuelles, nous renvoient à des signatures apposées avec la même gratuité que des griffes de couturiers *sur des bouteilles de champagne*, à la différence qu'on ne parle pas ici de marketing mais de création, celle-ci justifiant sans doute les prix des modèles diffusés dans la boutique *du* Centre : 10 450 francs pour une banale broche nœud d'Andrée Putman. Tous les paravents médiatiques ne peuvent arriver à masquer la déception causée par cette exposition : d'un côté des produits qui semblent trôner comme un gâteau du dimanche sur la table des beaux-parents, de l'autre des objets (trop parisiens), narcissiques au point de faire oublier qu'ils sont destinés à parer les femmes...

C'est peut-être du *côté des* « spécialistes », bricoleurs sacrés, amoureux des mains, des cous, qu'il faut chercher l'émotion avec, au Musée des arts décoratifs, les bijoux d'Henri Gargat *et ceux de* Gilles Jonemann. Là, deux univers bien opposés se font face. Le premier exhalte la matière (aluminium, altuglas, ébène, or) multipliée par les jeux optiques chers aux années 60 : bague tourbillon, pendulettes animées. *Le second réalise pour le* couturier Per Spook des bijoux, qui apparaissent au contraire comme *une* somme de fractures, d'envies éphémères codifiées par les tendances d'une saison (*l'ombre et* la lumière, les Indes...). Fixés par des pinces à linge sur un grillage, ces bijoux-gadgets *exaltent* les provocations du look à force de symboles aussi massifs et renforcés *que les* vestes des créateurs du début des années 80... Les créations d'Henri Gargat laissent des *souvenirs* autrement plus durables, peut-être parce que, dans leur diversité mise en *valeur par ces colonnes de plexiglas*, on retrouve à chaque fois un esprit, l'obstination de ce qui s'appelle *peut-être* le style.

Cette fidélité à soi-même, faite aussi de regards *sur le monde*, l'époque – auxquels trop souvent, le bijou dit d'artiste – semble échapper, – se retrouve chez Marcial Berro. Argentin, né à La Plata, il oppose aux abstractions et aux bijoux placement la magie, la sensualité d'une bague « volcan » en or et citrine, d'un sautoir de cristal de roche et de galets d'argent ou des mélanges inhabituels (argent-rubis, améthystes-or). Le bijou redevient parure.

LAURENCE BENAIM.

★ « B comme Bijou ». CCI du Centre Pompidou, jusqu'au 23 janvier.

★ « Gargat-Jonemann, créateurs de bijoux ». *Musée des arts décoratifs*, jusqu'au 12 février.

★ Marcial Berro. Galerie Naïla de Monbrison, 6, rue de Bourgogne. 75007. Tél. : 40-05-11-15.

THÉATRE

Rencontre avec Matthias Langhoff

L'obstination du concret

Après Maurice Béjart, Matthias Langhoff s'installe à Lausanne. Après Lear et Si de là-bas très loin, il est de retour en France avec Mademoiselle Julie, de Strindberg, produit par la Comédie de Genève.

L'Allemagne – Est-Ouest – la Suisse, la France. Vienne encore où *il vient de monter l'Œdipe* de Sophocle : dans cet espace européen s'inscrit, depuis 1962, le parcours de Matthias Langhoff. Cette géographie a son importance, car elle lui est intime aussi. Né en 1941 à Zurich, d'un père comédien, Matthias Langhoff estimera pendant un temps que le théâtre ne lui est pas indispensable. Double erreur qu'il rectifie en entrant comme régisseur – son et lumière – au Berliner Ensemble, puis en signant des spectacles qui ont laissé des traces dans la mémoire du théâtre. Ainsi, en compagnie du comédien Manfred Karge, *la Bataille*, de Heiner Müller, à la Volksbühne de Berlin, *Woyzeck*, de Büchner, et *la Cerisaie*, de Tchékhov au Schauspielhaus de Bochum, *le Prince de Hombourg*, de Kleist (avec Gérard Desarthe), au TNP, en 1984.

Puis le tandem s'est séparé. En 1986, Langhoff monte *le Roi Lear*, que l'on a pu voir au TNS et à Bobigny. Et, la saison passée, *Si de là-bas très loin*, un collage de textes d'Hölderlin, Lorca, O'Neill et Beckett, qui parlent de la désunion, de la rupture. Démuni, sous les traits d'un mannequin de cire assis parmi les spectateurs, le metteur en scène semble y interroger la raison d'être de son obstination au théâtre.

L'autre rêve

Ce spectacle marque sans doute une étape. Mais Langhoff ne se reconnaît « *aucune manière, aucune direction. La vie est trop courte pour cela. J'aime changer d'idées. Non par goût du changement, mais parce que j'ai toujours essayé de réagir avec le moment vivant, le présent* ». Pour cela, le théâtre de Langhoff est tout à la fois souverainement savant et jeune. Il sait gratter à vif les textes, décaper les conventions, qu'elles soient lyriques ou naturalistes. Bricoleur, il touche à tout : son, lumière et décor. Le plancher de bois brut qui se soulevait au troisième acte du *Roi Lear*, c'était lui. Lui encore, le décor de *Mademoiselle Julie*, pièce que Strindberg présentait à son éditeur comme « *la première tragédie naturaliste du théâtre suédois* ». Elle fera scandale. Strindberg, qui a besoin d'argent, l'édulcorera. Langhoff est revenu au texte original, et c'est donc une *Mademoiselle Julie* intégrale qu'on va découvrir, pour la première fois en France.

Il rêvait de monter cette pièce depuis trente ans : « *Tant et si bien que je pensais que c'était un spectacle léger à réaliser. Il m'a donné beaucoup de mal !* » Pour *Mademoiselle Julie*, Langhoff retrouve, aux côtés de Martine Schambacher, deux des comédiens de son *Roi Lear*, Laurence Calame et François Chattot. La création a eu lieu à la Comédie de Genève, où Matthias Langhoff, il y a un peu plus d'un an, aurait dû succéder à Benno Besson. Avant d'accepter, il avait posé ses exigences. Son projet a été jugé trop coûteux, *et* c'est Claude Stratz qui succédera la saison prochaine à Benno Besson.

Matthias Langhoff sera alors installé à Lausanne, où il prend la direction du Théâtre de Vidy : « *Un bel outil construit par Max Bill, avec une salle d'une bonne jauge, quatre cents places et de grands espaces articulés autour d'un système de cubes qui implique de pouvoir jouer avec les volumes... En Suisse, le théâtre a encore une fonction importante, un peu paradoxale. Il n'existe pas de grande tradition, mais le public en revanche est frais, avec un grand désir.* »

A son théâtre, Matthias Langhoff adjoindra « *une école qui englobera toutes les facettes du travail : jeu, décor technique, administration. Un comédien formé à son seul métier ne connaît presque rien, et c'est redoutable car ses intérêts sont trop différents de tous ceux qui l'environnent. Chacun sera libre de son choix. Mais s'il sort deux acteurs tous les deux ans de cette école, c'est suffisant* ».

On retrouvera Matthias Langhoff en France, où il veut monter *Macbeth*. « *Avec Shakespeare, j'ai une fonction, je pense. La tradition du théâtre français est trop lyrique.* » L'été prochain, au Festival d'Avignon, il devrait mettre en scène *le Perroquet vert*, de Schnitzler, et *la Mission*, de Heiner Müller. « *Deux textes qui ont un rapport* », dit-il, sans autre commentaire. Langhoff n'est pas l'homme des grands discours. Comme son théâtre, c'est une machine à vivre éveillé.

ODILE QUIROT.

★ *Théâtre de l'Athénée. Du 10 janvier au 4 février* (47-42-67-27). Le samedi 21 janvier, à 17 heures, rencontre animée par Georges Banu : « Parcours de Matthias Langhoff », avec Bernard Dort, Matthias Langhoff, Jean-Pierre Thibaudat (entrée libre).

Trois reprises

Après deux semaines d'accalmie, les activités théâtrales reprennent en force, avec beaucoup de nouveautés *et quelques reprises*, venues du Festival d'Avignon – comme la *Journée des chaussures*, spectacle de Daniel Emilfork, installé à Nanterre du 10 janvier au 12 février (tél. : 42-21-18-81).

Marivaux

Jean-Pierre Miquel présente avec ses élèves du Conservatoire au Théâtre 13 les deux pièces de Marivaux, *les Sincères* et *l'Epreuve* (du 10 janvier au 19 février ; tél. : 45-88-16-30). « *Jean-Pierre Miquel sait fort bien « démaquiller » Marivaux, lui ôter ce que Claudel appelle sa « poudre de riz ». Et si l'on évite, comme cela un ton « chichi de gens du monde », il est vrai que Marivaux lance comme personne des flèches nettes, qui filent droit dans le mille. Des flèches de franchise inhabituelles.* » (Michel Cournot, 14 juillet.)

Molière

Marcel Maréchal « monte » de Marseille à Paris, *ou plus exactement* à la Maison des arts de Créteil (du 13 janvier au 15 février ; tél. : 43-77-51-61) avec son spectacle le plus sensible, *l'Ecole des femmes*, où Aurelle Doazan est une Agnès qui jamais « *n'a été jouée avec autant d'intelligence, de finesse, de délicate irradiation... Il n'est pas une réplique que dit cette Agnès qui n'ait son idée propre, sa couleur du moment, son mirage passager, son intention, sa volonté. C'est un jeu d'une extrême conscience, mais apparemment spontané, naturel.*

« *Il en va de même pour l'*Horace *de Jean-Paul Bordes... L'intelligence et l'art de cette présentation de* l'Ecole des femmes, *suscitent chez le spectateur une vague de bonheur d'une étrange finesse.* »... (Michel Cournot, 17 février.)

Valetti

Chantal Morel, enfin, nouvelle codirectrice du Centre dramatique des Alpes, donne à la Cartoucherie de la Tempête (du 5 janvier du 19 février, tél. : 43-28-36-36), *le Jour se lève, Léopold*, de Serge Valetti, texte « *plein d'humour, de chaleur* [qui] *restitue admirablement le « langage sans sujet » des pauvres, avec ces raccourcis, ces ellipses, qui font surgir par bouffées, dans les phrases mal jointes, l'inexprimable du sentiment. En plus, c'est un vrai texte épique, une descente vers la mer et la nuit, une avancée vers l'accomplissement et la lumière, dans lequel le destin des pauvres personnages trouve sa poésie* ». (Bernadette Bost, 22 octobre.)

DANSE

« Liqueurs de chair » d'Angelin Preljocaj

La chair est triste

Le propos de *Liqueurs de chair*, annonce Angelin Preljocaj, « *serait de tirer du corps une jubilation sensuelle et érotique au point de l'emmener aux limites du basculement des sens* ».

On nous dit aussi que ce spectacle constitue le troisième panneau d'une « *trilogie de l'inconnu du corps* », dont *A nos héros* (une réussite qui lança Preljocaj) et *Hallali Romée* (de funeste mémoire) sont le premier et le deuxième panneau. A l'occasion, le chorégraphe s'est flanqué d'une « choréologue » (?), Noémi Perlov.

Le rideau se lève, très lentement, sur un homme en slip drapé, debout au centre de la scène dans la position un peu alanguie d'un saint martyr. Son : les inévitables oiseaux de nuit. Deux filles en socquettes et pardessus trop grand tournent à pas comptés autour de lui. Flairent son slip. Lui lèchent le petit doigt. L'allongent sur le sol et repartent.

Assez plaisant décor métallique strié de poutrelles, intérieur de cargo ou d'usine. Au fond, une machine compliquée genre Tinguely. Si on l'esprit mal tourné, on peut lui trouver une forme phallique, il y a un grand tube dressé entre deux tonneaux. A la fin, un danseur y ahanera ; c'est peut-être une image de notre condition humaine, condamnés que nous sommes à l'acte reproducteur.

Preljocaj procède par séquences, aux agencements variés. Dans l'une d'elles, les hommes sont nus sous leur pardessus, dont ils ouvrent et referment les pans comme des exhibitionnistes au coin d'un parc, mais sans rien montrer qui puisse offenser la pudeur. Dans une autre, les fille ont troqué leurs *sous-vêtements* blancs pour une petite robe collante et des talons aiguilles, elles se posent la main sur le bas-ventre en contemplant un couple qui s'ébat au sol.

La chorégraphie ressemble à ce qu'on voit partout depuis quelques années, avec une minute à la Pina Bausch, une minute à la Gallotta, d'assez jolis portés, des brutalités et câlineries amoureuses. C'est sympathique, assez court pour n'être pas ennuyeux (une heure), mais c'est sensuel comme un yaourt 0 %, érotique comme une collection de timbres.

La chair est triste. On le savait.

S. de N.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 8 janvier

Calendrier

Groupe Emile Dubois, Jean-Claude Gallotta. – Il y a eu *Mammame I*, dit « le Désert d'Arcadine », en 1985. Il y a eu *Mammame*, film de Raoul Ruiz. *Puis il y a eu Mammame II*, dit « Les enfants qui toussent ». Gallotta a encore remis son ouvrage sur le métier et nous propose une nouvelle version, créée au *Canada en 1987, dite Mammame-Montréal* (les 10 et 11). Il nous rapporte ensuite son merveilleux *Docteur Labus*, qui avait remporté un triomphe l'an *dernier* dans le *même théâtre* : quatre histoires d'amour, où il s'en passe des vertes et des pas mûres (les 13, 14 et 15).

★ Théâtre de la Ville, du 10 au 14 janvier, à 20 h 45 ; le 15, à 14 h 30. Tél. : 48-87-54-42.

Danse émoi. – Un solide éventail de tendances de la danse contemporaine, avec les compagnies *Dominique Petit*, Jutta Czurda, Ariadone, Claude Brumachon (l'excellent *Texane*, qu'on a pu voir à Paris), Caroline Marcadé, Studio DM, l'Esquisse, Arcor, Théâtre impopulaire et Sinopia.

★ Limoges, divers lieux, du 7 au 31 janvier. Tél. : 55-34-45-49.

Compagnie Ariadone, Carlotta Ikeda. – *Blackgraywhite*, une chorégraphie de Carlotta Ikeda pour sa troupe composée uniquement de femmes. Les avatars du *butô*.

★ Montreuil, Studio Berthelot, les 7 et 8 janvier. Tél. : 48-70-64-63.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CRÉPUSCULE DES PAONS. Lucernaire Forum. Théâtre Noir (45-44-57-34), sam. 21 h 30.

LE PROCÈS D'ORESTE. Lierre Théâtre (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 heures.

LES CRUCHOT, PREMIERS ADIEUX. Cithéa (47-90-50-37), sam. 21 heures.

LE JOUR SE LÈVE, LÉOPOLD. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LA VIE EST UN SONGE. Bagneux. Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

AMPHITRYON. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

LA DERNIÈRE BANDE. Hôtel des Nations (43-26-45-24), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LA NUIT DES CHATS... Jardin d'Hiver (42-62-59-49), sam. 21 h.

SEMAINE DES AUTEURS. Petit Odéon (43-25-70-32), dim. 15 h.

LA VÉRITÉ SUR L'AMOUR BAROQUE. Tac studio (43-73-74-47), dimanche 16 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30, dim. 16 h.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Le Jour se lève, Léopold : 20 h 30, dim. 17 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le violon du temps qui passe : 15 h 30, dim. 15 h 30.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. John Gabriel Borkman : 20 h 30.

CITHÉA (47-90-50-37). Les Cruchot, Premiers Adieux : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Nicomède : 14 h, mar. 20 h 30. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30. ▷ Dim. La Cagnotte : 20 h 30. Fin de partie : 15 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HOTEL DES NATIONS (43-26-45-24). La Dernière Bande : 20 h 30, dim. 16 h.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). La Nuit les chats... : 16 h et 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Adieu Monsieur Tchékhov : 15 h et 22 h 15. La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45 et 21 h, dim. 15 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Procès d'Oreste : 20 h 30, dim. 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renaud et Armide : 20 h. Le Crépuscule des paons : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. 22-34 : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 18 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 16 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Théodore le Grondeur : 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Travaux d'acteurs : 15 h, dim., lun. (dernière) 20 h. ▷ Dim. Semaine des auteurs : 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le Plus Heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, dim. 15 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ▷ Dim. La Vérité sur l'amour baroque : 16 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Amphitryon : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : 18 h, 15 h 30 et 21 h 15, dim. 16 h 30 et 14 h. Salle II. The Canterville Ghost ! : 16 h. Animal Farm : 19 h. L'Ecume des jours : 21 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Tir et Lir : 15 h 30 et 21 h.

Samedi 7 - Dimanche 8 janvier

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.I.T.. Harcamone : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

Concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine, 20 h 30, sam., dim. 16 h (dernière). Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène Jean-Michel Rabeux. Avec Hélène Delavault. J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

ÉGLISE DES DOMINICAINS. (45-63-63-04). Jacques Kauffann, 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Dandrieu, Bach, Demessieux, Grünenwald.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les trompettes de Versailles. 21 h, sam. Œuvres de Marcello, Vivaldi, Monteverdi. Téléphone location : 42-62-40-65.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE. Pace Muse. 21 h, sam., dim. Mise en scène François Rancillac, Œuvres de José Augusto Mannis, Serge de Laubier, Rémi Dury.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Béatrice Cramoix. 21 h, sam. 17 h, dim. Soprano. Œuvres de Leclair, Couperin, Prey.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Niels Erik Sparf, Elemer Lavotha, Roland Pöntinen, 15 h, sam. Violon, cello, piano. Œuvres de Fauré, Nielsen, Ravel, Grieg.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30, sam. Dir. Gary Bertini, Phyllis Bryn-Julson (soprano). Œuvres de Messiaen. Hommage à Olivier Messiaen pour son quatre-vingtième anniversaire.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). François-René Duchable, 11 h, dim. Piano. Œuvres de Chopin.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Drôles de bobines (v.f.), de Steno, 15 h ; l'Enquête de l'inspecteur Morgan (1959, v.o. s.t.f.), de Joseph Losey, 17 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique (v.o. s.t.f.) : les Criminels (1959-1960, v.o. s.t.f.), de Joseph Losey, 19 h ; Jacques Ledoux : Hen Hop (1942), de Norman McLaren, Aubervilliers (1945), de E. Lotar, Inauguration of the Pleasure Dome (1954), de Kenneth Anger, Deux Hommes et une armoire (1956), de Roman Polanski, Opéra mouffe (1958), d'Agnès Varda, 21 h.

DIMANCHE

Becky Sharp (1935), de Rouben Mamoulian, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : les Damnés (1962, v.o.), de Joseph Losey, 17 h ; le Jour où la terre prit feu (1961, v.o.), de Val Guest, 19 h ; Jean Mitry : Paris Cinéma (1929), de Pierre Chenal, Pacific 231 (1949), de Jean Mitry, Images pour Debussy (1951), de Jean Mitry, En Bateau (1951), de Jean Mitry, Symphonie mécanique (1955), de Jean Mitry, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma géorgien : les Vingt-six commissaires (1932, v.o. russe, trad. simultanée), de Nikolaï Chenguelaïa, 14 h 30 ; la Grande Vallée verte (1967, v.o. s.t.f.), de Merab Kokotchachvili, 17 h 30 ; les Montagnes bleues (1983, v.o. s.t.f.), de Eldar Chenguelaïa, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : la Fonte (1964, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, la Chute des feuilles (1966, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 14 h 30 ; Nuit blanche (v.o. s.t.f.), la Migration des moineaux (1987, v.o. s.t.f.), de Timour Bablouani, 17 h 30 ; Quelques interviews sur des questions personnelles (1979, v.o. s.t.f.), de Lana Gogoberidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris-Polars : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Pigalle, rendez-vous des truands, le Doulos (1962) de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Meurtre aux Halles : Halles de Paris : Série Chroniques de France (1966) de Robert Destanque. Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 16 h 30 ; Trafiquant d'armes : Coups de feu à 18 heures (1962) de Daniel Costelle, Trois hommes à abattre (1980) de Jacques Deray, 18 h 30 ; Balances : Bande annonce : le Grand Pardon (1981) d'Alexandre Arcady, la Balance (1982) de Bob Swain, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris-Polars : Hommage à Melville : Jean-Pierre Melville (1971) d'André S. Labarthe, le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Judex : Encyclopédie du cinéma français : Louis Feuillade (1978) de Claude-Jean Philippe, Judex (1963) de Georges Franju, 16 h 30 ; Ripoux : les Ripoux (1984) de Claude Zidi, Un dimanche de flics (1983) de Michel Vianey, 18 h 30 ; Comédie policière : Bande annonce : Sois belle et tais-toi (1958) de Marc Allégret, Les Trois font la paire (1957) de Sacha Guitry et Clément Duhour, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

FANTOMES EN FÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse. 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IMAGINE JOHN LENNON (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAUCHEMAR DE FREDDY. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS. Film français de Pascal Thomas : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MYSTÈRE D'OBERWALD. Film italien de Michelangelo Antonioni, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MILAN NOIR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NAVIGATOR (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taïwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UN PRINCE A NEW-YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

POLICE FRONTIÈRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PSYCHOSE (*). (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS (A.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

LES TRICHEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 JANVIER

« Portes ouvertes à l'hôtel de Beauvais », de 14 h 30 à 17 heures, 68, rue François-Miron. Entrée gratuite (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Le siège du Parti communiste, chef d'œuvre d'Oscar Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Haulier).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Façades et jardins ignorés de Blanche à Trinité », 14 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, bureau d'accueil, 29, rue de Rivoli (Pygma).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h h30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne des rois et des reines de France », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« L'Opéra, de Garnier à Chagall », 15 heures, dans le hall (D. Bouchard).

« La cathédrale russe et sa chapelle », 15 heures, 12, rue Daru (M. Hager).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « La religion égyptienne, la création et les dieux primordiaux » ; 19 heures : « L'Egypte, la vie des anciens Egyptiens » (Arcus).

5, rue de Solférino, 18 h 30 : « De Gaulle et la gestion des crises, le 13 mai 1958 », par O. Rudelle (Institut Charles-de-Gaulle).

(Publicité)

3e SALON RÉGIONAL
DES NOUVEAUX CRÉATEURS EN ARTS PLASTIQUES
VILLE DE CHEVILLY LARUE
du 10 au 19 janvier 1989
Vernissage samedi 14 janvier à 17 heures
Centre culturel communal : 102, avenue du Général-de-Gaulle

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

MURIEL, 23 ans, diplômée scripte, anglais
souhaiterait effectuer stages :
SCRIPTE - PRODUCTION - MONTAGE
A partir du mois d'avril 1989
(séjour dix-huit mois à Boston)

Communication

Lancement de « Reporterre »

La presse « écolo » veut sortir de son purgatoire

Le premier numéro du mensuel *Reporterre, « le magazine de l'environnement »*, est sorti en kiosque le 6 janvier. Le fait, en soi, peut paraître banal, mais la presse dite « écolo » est si mal en point depuis dix ans que cette naissance fait événement. *« Nous ne sommes pas un journal écologiste*, s'empresse de préciser Hervé Kempf, le rédacteur en chef, *parce que nous ne sommes pas des écologistes, mais des journalistes »*. *Reporterre* – un titre choisi sur ordinateur – informera et témoignera, mais il ne militera pas. La revue, sur papier glacé et non pas recyclé (*« impossible pour de belles couleurs »*), se présente, pour son premier numéro, sous les traits les plus séduisants possibles : un visage de femme à peine effacé par la pollution et, en médaillon, Robert Redford, la star qui s'inquiète pour la survie de la planète...

N'appartenant pas à un groupe de presse mais à de simples associés, *Reporterre* se lance sans filet dans l'aventure, avec cependant un espoir : l'environnement recommence à devenir à la mode. MM. Reagan et Gorbatchev en parlent, l'hebdomadaire américain *Time* en fait sa « une » et même son « homme de l'année », et M. Mitterrand, dans ses vœux aux Français, met en garde contre sa destruction. Le balancier, retombé après la période militante des années 70, remonte en cette fin des années 1980. Le cadavre de l'écologie bouge encore et de grands médecins commencent à s'intéresser à son sort.

La presse écologique n'est pas pour autant sortie de son purgatoire. On compte sur les doigts d'une main les publications « historiques » toujours vivantes. *Le Courrier de la baleine*, créé en 1970 par Alain Hervé, en même temps que la branche française des Amis de la Terre, n'a jamais dépassé les 4 000 exemplaires. Simple feuille militante – trimestrielle, –, elle a pratiquement sombré entre 1978 et 1982, avant d'être relancée sous forme de dossiers intemporels – d'où la suppression du mot « courrier » dans le titre actuel, devenu *la Baleine* tout court. *Combat-Nature*, autre revue trimestrielle, a fait son chemin depuis sa création en 1971 par Alain de Swarte. Au lieu de s'appuyer sur une association comme *la Baleine*, la revue rassemble tout le monde associatif français avec, comme capitale Périgueux, le siège de la revue. Un super-bulletin de liaison, qui informe et milite à la fois, et qui a son public.

La revue *la Hulotte*, entièrement rédigée et illustrée par Pierre Deom du fond de sa tanière ardenaise, est un cas à part. Née en 1972 comme une association parascolaire, elle est devenue la publication naturaliste au plus fort tirage (145 000 exemplaires diffusés dans le monde entier), avec un lectorat mi-enfant, mi-adulte. Devenue semestrielle, *« la gazette la plus lue dans les terriers »* poursuit son bonhomme de chemin avec une formule intangible : un sujet – presque toujours un animal – par numéro.

La quatrième publication « historique » et toujours vivante, est le mensuel *Ecologie*, créé en 1973 par Jean-Luc et Sylvie Burgunder. Avec son noyau de 6 000 abonnés et une diffusion d'environ 25 000 exemplaires, ce journal militant survit. Il doit beaucoup aux contributions de Cavana et de Cabu, aujourd'hui privés de *la Gueule ouverte*.

Toutes les autres publications un tant soit peu « écolo » sont mortes ou beaucoup plus récentes. *La Gueule ouverte*, créée en 1972 par l'équipe de *Charlie-Hebdo*, a démarré très fort (près de 100 000 exemplaires), pour se stabiliser ensuite autour de 25 000 exemplaires. Elle a cessé de paraître en 1980, avec des dettes et un portefeuille de 3 800 abonnés et 2 000 acheteurs ! Quant au mensuel *le Sauvage*, lancé par Alain Hervé, en 1973, avec le soutien du *Nouvel Observateur* et les contributions de Brice Lalonde – qui signait aussi Olivier Forbes, – il est mort en plein élan, au moment précis où il devait devenir un organe de combat pour la candidature de... Brice Lalonde à l'élection présidentielle de 1981. Son fichier de 40 000 abonnés a été revendu pour renflouer le quotidien *le Matin*. Une partie de l'équipe s'est retrouvée au mensuel *Ça m'intéresse*, qui n'appartient pas à la presse « écolo ».

Les années 80 ont vu naître de nouvelles revues d'une tonalité toute différente. *Calypso Log*, lancé en 1981, n'est servi qu'aux 58 000 adhérents français de la fondation Cousteau. *Silence*, mensuel créé en 1982 par Michel Bernard, reste une revue confidentielle (1 300 exemplaires) mariant l'écologie, la non-violence et l'idéal alternatif. En association avec *Vert-Contact*, le bulletin de liaison des Verts, et avec le quotidien alternatif *Vivant*, qui n'a vécu que de janvier à avril 1988, *Silence* va se transformer en quotidien en avril prochain, le temps d'un congrès (les Verts européens).

Les autres publications sont aussi confidentielles comme *le Râleur*, la feuille écolo-poujadiste de Jean-Claude Delarue, ou *la Flèche* (3 000 exemplaires), organe du mouvement Robin des Bois, qui a pris la succession de Greenpeace France, dissous en même temps que la revue *Greenpeace*, en 1987, ou encore *la Lettre du Hérisson*, bulletin de liaison (430 exemplaires !) de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), qui revendique, pour sa part, 800 000 adhérents. Le mensuel *Symbiose et environnement*, lancé en 1986, n'a pas dépassé le deuxième numéro malgré son papier glacé (25 000 exemplaires).

La dernière génération se rattache au genre scientifique. *L'Univers du vivant*, lancé en 1985 avec une forte contribution des chercheurs du Muséum d'histoire naturelle, est... mort en 1987 après deux ans et demi de survie. Son promoteur Jean Larivière veut le faire reparaître dans quelques mois avec une formule renouvelée, alors même qu'il vient de lancer *Scientifica*, dont le numéro 3 sort dans les kiosques (15 000 exemplaires). *Reporterre*, le dernier-né, se veut d'un genre encore nouveau : l'information « environnementale ». Avec une cible de 30 000 exemplaires pour vivre, il espère conquérir un public nouveau lui aussi. Nul ne sait s'il existe.

ROGER CANS.

● M. Benhalla nommé PDG de Transtélé-Canal France International. – M. Fouad Benhalla, ancien directeur général de Radio France Internationale, vient d'être nommé PDG de la société Transtélé, chargée de préparer la future chaîne de télévision francophone à destination de l'Afrique Canal France International. Transtélé est une filiale à 100 % de la Sofirad, depuis que cette dernière a repris, début janvier, les parts que détenait RMC. Mais la société pourrait ouvrir son capital à d'autres entreprises de l'audiovisuel public, comme l'INA, TDF, RFO, Antenne 2...

● Hachette acquiert 40 % des publications Mieux vivre. – Le groupe Hachette Filipacchi vient d'acquérir 40 % des publications Mieux vivre. Fondée il y a dix ans par M. Jean-Antoine Bouchez, qui continuera de la présider et d'en détenir 60 %, cette entreprise regroupe le mensuel *Mieux vivre, votre argent*, diffusé à cent trente mille exemplaires, et *la Lettre de la Bourse*, hebdomadaire.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4913

HORIZONTALEMENT

I. Le grand n'est évidemment pas dérobé. Doit endormir avant d'opérer. – II. Dont les traits sont très fins. S'applique à l'endroit. – III. A une longue queue. Certains ont bon cœur. – IV. N'est pas consommée dans un bar. Lac. Peut prouver qu'il y a eu de grandes dépenses. – V. Terme musical. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. Pour passer. – VI. Golfe. Une ancienne forteresse turque. Un homme bien bouclé. – VII. Convenu. Qui peut irriter. Eut une attitude très prévenante. – VIII. Une vraie sauterelle quand elle est fausse. Mauvaises conseillères quand elles sont damnées. Partie de la France. – IX. Qui peuvent mettre dans l'embarras. Comme le cœur quand on sait à quoi s'en tenir. – X. N'hésitait évidemment pas à se mouiller. Saint. – XI. Peuvent accompagner les légumes. Centre commercial étranger. – XII. Donnait plus d'importance au père. Comme Philippe. – XIII. Un petit coup de main. Comme une plante dont on peut dire qu'elle est au poil. – XIV. On peut souvent y voir des masques. Bien serré. – XV. Evoque des neiges. Récipient pour les cendres. Boiteux quand on n'a pas pris assez soin de ses pieds.

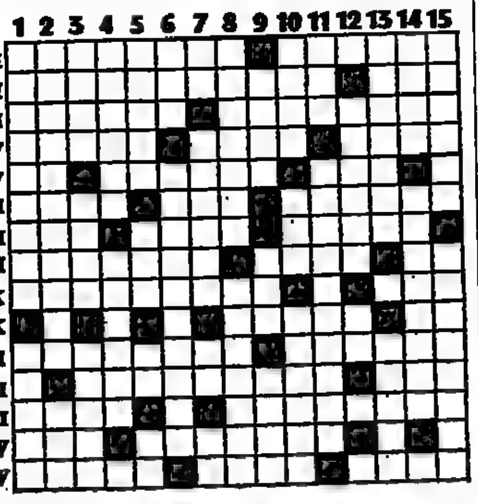

VERTICALEMENT

1. C'est parfois être sur les dents. Peut ne servir que pour un repas. – 2. Qui ne se répandent pas comme une épidémie. Département. – 3. Un sommet. Pour celui qui veut ménager sa monture. Qui n'a donc pas fait un pli. – 4. Un auteur satirique. Mot de réclamation. – 5. Serrer comme des sardines. Etendue sur le sol. Quartier de Paris. Pronom. – 6. Ordre de départ. Qui forme une croûte. – 7. En Normandie. Allongés. Préposition. Cours élémentaire. – 8. Autrefois se faisait en bas. Mettre en dépôt. – 9. Forment un Petit Testament. Certaine est fétide. Pas atteint. – 10. Une famille de peintres. Un vieux préjudice. A une attitude vraiment vache. – 11. Personnage biblique. Avec un accent grave. – 12. Blanchit en hiver. Lie. – 13. Crient sur les plages. Demande trop. – 14. L'ombre, par exemple. Paniers de saucisses. – 15. Mousse pour le serrurier. Comme certaines bannières.

Solution du problème nº 4912

Horizontalement

I. Sculpteur. – II. Parieur. – III. Rue. Lerne. – IV. Issue. Eon. – V. Né. Nuit. – VI. Tuiliers. – VII. Esse. Es. – VIII. Rée. Nette. – IX. Uri. Etc. – X. Eté. Blet. – XI. Nu. Gousse.

Verticalement

1. Sprinters. – 2. Causeuse. Eu. – 3. Ures. Iseut. – 4. Li. Uélé. Reg. – 5. Pelé. Ni. – 6. Tue. Névé. Bu. – 7. Erreur. Tels. – 8. Noisettes. – 9. Ruent. Secte.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JANVIER 1989 A 0 HEURE TU

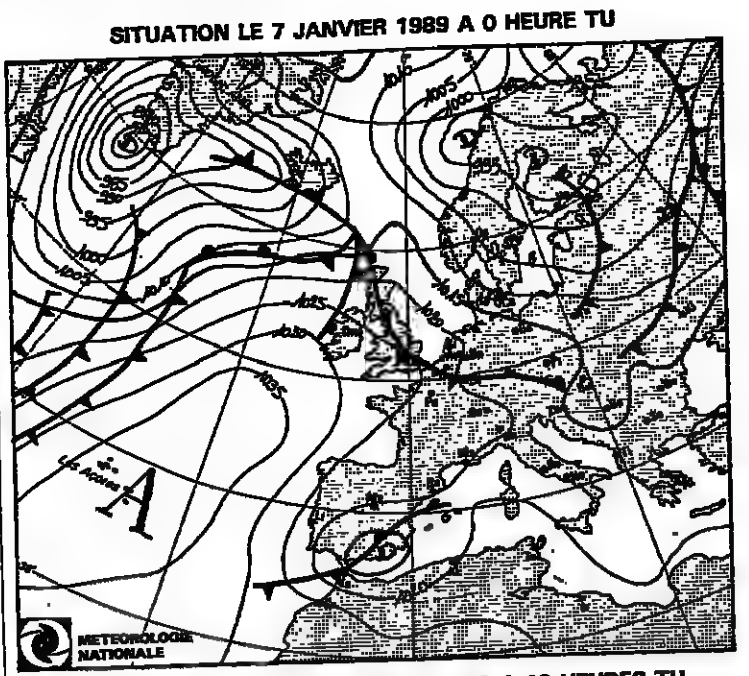

PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1989 A 12 HEURES TU

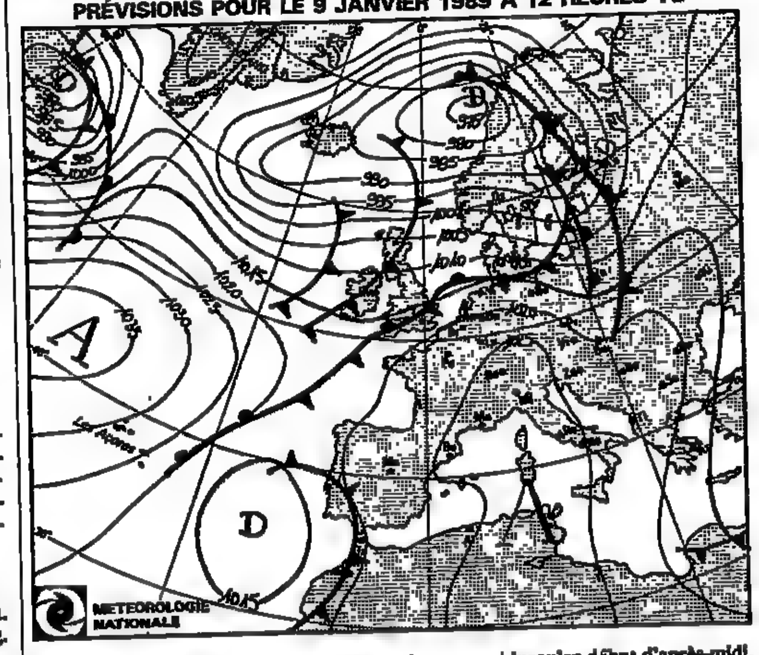

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 janvier à 0 heure et le dimanche 8 janvier 1989 à 24 heures.

Un champ de pression élevé se réinstalle sur la France. Le flux perturbé océanique sera ainsi rejeté sur le nord de l'Europe. Le nord et le nord-est de la France subiront tout de même un temps humide.

Dimanche : belles éclaircies, sauf du nord au nord-est.

Sur les côtes de la Manche, le Nord-Picardie, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et le nord des Alpes, le temps restera couvert avec de petites bruines par moments.

De la Bretagne à l'Ile-de-France et à la Bourgogne, les nuages seront nombreux aussi jusqu'en début d'après-midi, mais ils laisseront la place aux éclaircies ensuite.

Sur les autres régions, au sud de la Loire, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil l'emportera largement. En Méditerranée, il fera beau dès le matin.

Les températures minimales subiront une baisse sensible là où le soleil se dégagera : il fera entre –2 et 2 degrés en moyenne. Mais près de la Manche, on aura encore 6 à 8 degrés, et de l'Ile-de-France à l'Alsace, 1 à 4 degrés.

Les températures maximales seront douces pour ce début janvier : 12 à 15 degrés en Méditerranée, 8 à 10 degrés sur la moitié ouest, 6 à 8 degrés sur le Nord-Est.

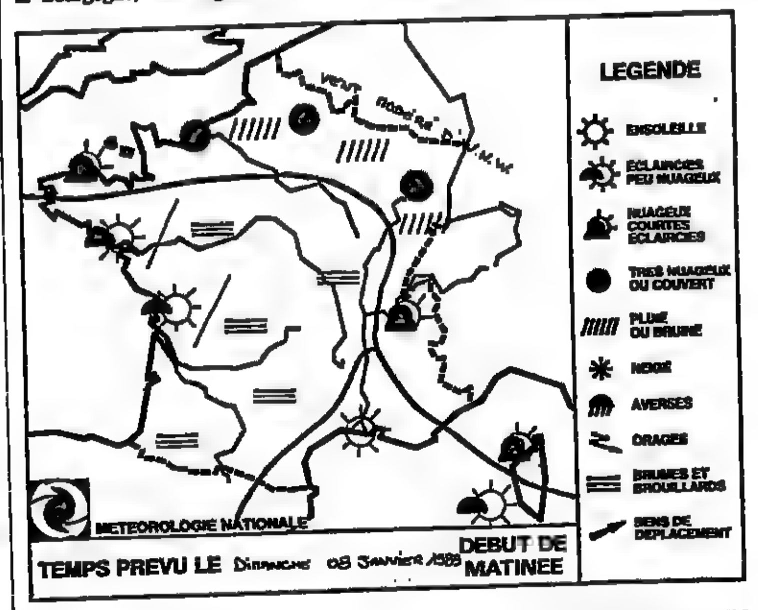

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-1-1989

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-1-1989 à 6 heures TU et le 7-1-1989 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	13	6	C
BIARRITZ	12	5	C
BORDEAUX	12	3	N
BOURGES	10	3	B
BREST	10	9	C
CAEN	11	6	C
CHERBOURG	10	8	C
CLERMONT-FERR.	8	–1	B
DIJON	5	4	C
GRENOBLE St-M-H	2	–3	B
LILLE	10	7	P
LIMOGES	7	3	D
LYON	7	3	N
MARSEILLE-MAR.	9	3	D
NANCY	7	6	P
NANTES	12	6	N
NICE	10	4	D
PARIS-MONTS.	13	7	P
PAU	11	2	B
PERPIGNAN	9	5	P
RENNES	12	4	B
ST-ETIENNE	9	4	B
STRASBOURG	9	6	C
TOURS	11	4	B
TOULOUSE	10	5	P
POINTE-A-PITRE	30	19	N
ÉTRANGER			
ALGER	15	5	D
AMSTERDAM	10	3	N
ATHÈNES	14	4	D
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	9	4	D
BELGRADE	–2	–3	C
BERLIN	3	0	B
BRUXELLES	10	6	C
LE CAIRE	15	9	D
COPENHAGUE	2	2	C
DAKAR	28	18	D
DELHI	15	13	O
DJERBA	13	9	D
GENÈVE	4	–1	–
HONGKONG	18	17	C
ISTANBUL	9	5	D
JÉRUSALEM	9	1	N
LISBONNE	[illegible]	10	D
LONDRES	11	8	P
LOS ANGELES	14	8	D
LUXEMBOURG	7	5	C
MADRID	6	2	C
MARRAKECH	18	5	D
MEXICO	25	8	A
MILAN	0	–3	A
MONTRÉAL	–13	–24	N
MOSCOU	2	–2	*
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	–2	–6	*
OSLO	–2	–6	D
PALMA-DE-MAL.	15	7	N
PÉKIN	0	–8	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	C
ROME	13	1	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	0	–2	*
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	12	6	C
TUNIS	15	7	N
VARSOVIE	2	–1	C
VENISE	2	–1	B
VIENNE	0	–1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Mariages

– Rima ARAKJI
et
Raghid El CHAMMAH

sont heureux de faire part de leur mariage, le vendredi 6 janvier 1989.

Palais Rose,
75116 Paris.

Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Duvoisin,
Mme Hélène Duvoisin
et M. Bernard Canguilhem,
M. et Mme Jean-Hendrick Duvoisin
et leurs enfants,
M. et Mme Batisse-Helderle
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gougerot
et leur fille,
M. Olivier Batisse,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et les familles Vene, Duvoisin, Aymes, Bouisson, Hebrard, Saliba, Moller, Bienvenu, Mojon, Kirk,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme DUVOISIN,
née Anna, Marguerite Aymes,

survenu le 6 janvier 1989, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 janvier, à 14 heures, en l'église de Gensac-sur-Garonne, près Cazères (Haute-Garonne). Elle sera suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

257, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne,
26, rue du Vieux-Marché-aux-Grains,
67000 Strasbourg.

– Les familles Henry, Mandine, Nierlich, Bascou, Blanchard, Waller, Karle, Michellys,
ont la douleur de faire part du décès tragique de

Lucien HENRY,

leur frère, oncle et cousin.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 janvier 1989, à 14 heures, en l'église de Forcalquier, suivie de l'inhumation au cimetière de Forcalquier.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. Régis Bulot,
président international,

Le conseil international,

Le conseil d'administration,

Les adhérents,

Les collaborateurs de la chaîne des Relais & châteaux,

La direction

Et le personnel du château de la Chèvre d'or (Eze-Village),

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bruno INGOLD,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de Saint-Charles,
consul général accrédité
auprès de SAS le prince de Monaco,

président des Relais & châteaux
hors de France,
propriétaire
du château de la Chèvre d'or,

survenu le 5 janvier 1989, à Monaco.

Une messe sera célébrée en la cathédrale de Monaco, le lundi 9 janvier, à 14 h 30.

Les obsèques auront lieu à Subingen (canton de Soleure, Suisse), le mercredi 11 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Relais & châteaux,
10, place de la Concorde,
75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gabriel JAUFFRET,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 janvier 1989, à Strasbourg, dans sa quatre-vingtième année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

De la part de

Françoise, Sabine, Henri, Cécile, Thérèse, Laurent et Philippe,
ses enfants,
Et leur famille.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

1 *bis*, rue Louis,
92160 Antony.

– M. et Mme Sitruk
et leurs enfants,
Michel, Hélène, Philippe,
M. et Mme Alexis Piperno
et leurs enfants,
Sophie, Alain, Serge,
M. et Mme Jules Moati,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie MOATI,

leur père, grand-père et frère,

survenu à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), le 6 janvier 1989, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

– M. et Mme Axel Kumpers,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante,

Rella RUDULPH.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le lundi 9 janvier, à 11 heures, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris-8e.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des dons à la fondation mémoriale de la cathédrale.

Anniversaires

– Grenoble, le 8 janvier 1985,

Paul REVOL

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, gardent fidèlement son souvenir.

Communications diverses

– A l'occasion du 82e anniversaire de la naissance de Pierre Mendès France, l'institut Pierre-Mendès-France, organise, le mercredi 11 janvier, à 18 heures, une projection de l'émission d'Anne Sinclair : « L'homme en question », réalisée en 1977 et présentée par Anne Sinclair.

52, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e, tél. : 46-33-10-30. Dans la mesure des places disponibles.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le samedi 7 janvier à 14 h 15, amphithéâtre Cauchy, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne, M. Bernard Bouttes : « Platon et le débordement de l'Etre ».

– RECTIFICATIF : la soutenance de thèse de M. Raymond Sala, prévue le 13 janvier à 14 heures, aura lieu le vendredi 13 janvier à 9 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne ».

– Université Paris-IV, le vendredi 27 janvier à 9 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean Balsamo : « L'Italie française. Italisme et anti-italianisme en France à la fin du XVIe siècle ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Régions

AQUITAINE

Une nouvelle chasse à l'emploi

Bordeaux s'est doté en 1986 du premier club français de recherche active d'emploi (CRAE). A l'initiative du centre psychotechnique de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) et avec le concours financier de la direction départementale du travail, cette méthode a été importée du Canada, où on l'expérimente sur une large échelle depuis 1982.

Les résultats bordelais furent si probants que le CRAE a fait école en Rhône-Alpes et en région parisienne. Une diffusion encore plus large est en vue, puisque le système devrait être implanté dans une soixantaine de villes sous l'égide du ministère du travail. Le club de Bordeaux assurera la formation de tous les animateurs de ces nouveaux centres. Ces clubs s'adressent aux chômeurs de longue et même de très longue durée (un à quatre ans), sans limite d'âge. Objectif : « *Aider les participants à trouver le meilleur emploi possible dans les plus brefs délais.* » D'emblée, à la différence des stages classiques de technique de recherche d'emploi, où l'on enseigne la théorie, le club place immédiatement les stagiaires dans la pratique. Six heures par jour trois semaines durant, les douze stagiaires, avec la complicité de deux animateurs, travaillent à décrocher un emploi. De chômeurs, ils se transforment en « chercheurs de travail ».

Depuis sa création, le club de recherche a reçu deux cents seize stagiaires. En juin 1988, une enquête a été effectuée auprès de la moitié de ses participants. Elle révèle que 91 % d'entre eux ont trouvé une emploi pendant qu'ils étaient au club ou dans les six mois qui ont suivi... 73 % étaient toujours salariés six mois après.

ILE-DE-FRANCE

Records de cambriole

Malgré une baisse constante du nombre des cambriolages depuis 1984, l'Ile-de-France reste la région la plus exposée avec 188 vols en moyenne par an pour 10 000 logements. Les huit départements d'Ile-de-France, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) apparaissent d'ailleurs parmi les quinze premiers de l'Hexagone où la fréquence des vols est la plus forte. Paris reste la capitale avec 256 cambriolages pour 10 000 logements. Le Val-de-Marne est troisième (200 pour 10 000) et le Val-d'Oise, quatrième (197)...

Il faut citer également les Bouches-du-Rhône (244 vols pour 10 000 logements), les Alpes-Maritimes (189), l'Hérault (163) et le Rhône (160). A l'opposé, la Corrèze (17 vols pour 10 000), les Deux-Sèvres (16), la Lozère (15), la Creuse (12) et le Cantal (9) sont relativement épargnées par les cambrioleurs.

LIMOUSIN

La Creuse en vert et bleu

Les responsables du département de la Creuse ont remis au président de la République une tapisserie d'Aubusson représentant le nouveau logo de ce département du Limousin avec ce slogan « La Creuse, l'espace vert et bleu ». Plusieurs personnalités du monde du spectacle, de l'économie, de la politique, des arts, ayant des attaches en Creuse se sont ensuite retrouvées au Sénat et ont lancé une campagne pour une meilleure connaissance du département.

POUR UNE NOUVELLE RACE D'ENTREPRISE

Le phénomène technopole

89 % des entreprises implantées dans des parcs d'activités technologiques Europarc — des technopoles si l'on veut — se déclarent satisfaites de leur implantation, et 91 % d'entre elles n'envisagent pas de quitter leur site dans un avenir proche. C'est le résultat d'une enquête Infométrie commandée par Europarc, qui, à ce jour, exploite en France dix-sept parcs.

Cette étude n'apporte pas de véritable révélation mais des informations utiles sur la nature et les besoins des entreprises installées sur les parcs. 81 % d'entre elles sont locataires de leur espace de travail. Elles préfèrent cette solution, qui les engage moins et évite de lourds investissements immobiliers. Le tertiaire (prestations de services aux entreprises, études...) représente 32 % des implantations, la haute technologie 27 %, les agences locales de sociétés nationales ou internationales 41 %.

Les entreprises vivant sur les parcs sont en général de petite taille : 48 % ont entre un et dix employés, 30 % entre onze et trente employés. On retrouve ici l'une des caractéristiques du « phénomène technopolitain » : les parcs accueillent de façon privilégiée des établissements qui se créent (25 %) ou sont en train de se développer. La proportion monte à 40 % sur les sites les plus anciens.

Les parcs d'activités technologiques sont le plus souvent des créations *ex nihilo*. Les deux premières années représentent une phase de lancement du site durant lequel il faut le « crédibiliser » aux yeux des acteurs économiques. Les entreprises s'installent à une cadence assez peu élevée, jusqu'à ce qu'un seuil de quinze à vingt implantations soit atteint. A partir de ce cap, les développements sont beaucoup plus rapides.

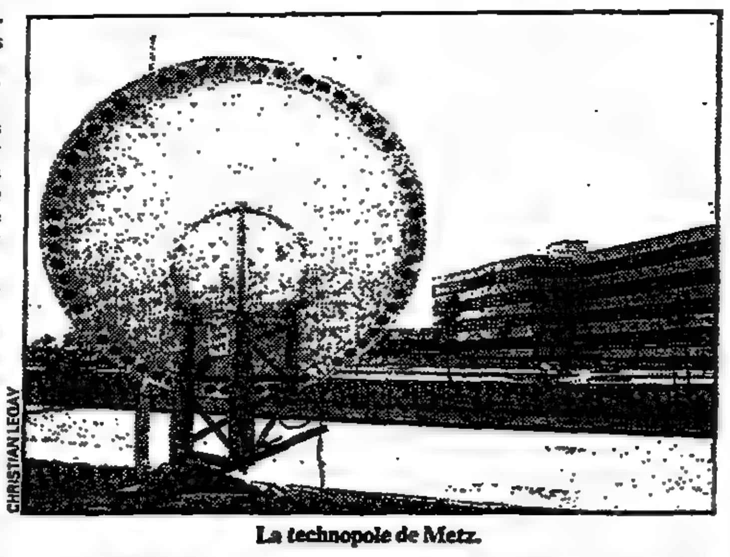
CHRISTIAN LEGAY

La technopole de Metz.

Les jugements les plus critiques émis par les entreprises interrogées dans le cadre de l'étude Infométrie émanent des sites les moins développés et par conséquent les plus jeunes. En matière d'animation et de services annexes sur les sites (transports, PTT...), le faible nombre d'entreprises qui caractérise la phase de lancement crée un sentiment d'isolement pour les sociétés, renforcé par leur éloignement relatif des centres urbains où se concentrent une grande part de l'activité économique et des services.

Appel au design

Si l'on compare deux sites dont l'un est très récent (Bordeaux-Pessac) et l'autre plus ancien (Metz), on voit que les entreprises perçoivent moins l'esprit spécifique des parcs les plus récents. A Bordeaux-Pessac, les chefs d'entreprise reconnaissent avoir peu de contacts entre eux et ne souhaitent pas mettre en place de structure formelle de rencontre. Il n'est dès lors pas surprenant qu'ils se plaignent particulièrement du manque d'animation au sein du site. Cette attitude correspond typiquement à la phase de lancement, au cours de laquelle les entreprises consacrent tout leur temps à s'installer dans leurs nouveaux locaux. A Metz — le site le plus anciennement implanté (en 1983) et « *l'Europarc le plus avancé* », selon Claude Heurteux, PDG du groupe Auguste Thouard dont Europarc est une filiale, — les entreprises se sont réunies au sein d'un Club des technopoliciens. « *Le club anime la « place du village »*, explique Gérard Hézarifend, président du club. *Les entreprises apprennent à faire des affaires ensemble. Elles ont maintenant besoin de partenaires et non de fournisseurs. Une technopole offre les meilleures conditions pour cela.* »

Reste que, depuis les années 70, les entreprises répugnent à s'installer dans les zones industrielles classiques, trop éloignées, trop mal équipées ou dans le centre des villes, trop resserré. Elles veulent — et c'est ce que leur proposent les parcs technologiques — bénéficier à la fois des avantages que donne l'installation en périphérie (espace, desserte) et l'installation en centre-ville (services abondants).

D'où le succès des formules comme celle d'Europac qui, selon ses responsables, devrait évoluer de deux façons. Géographiquement d'abord. La société a une quinzaine de projets en portefeuille dans des villes françaises : à Aix-en-Provence par exemple, Montpellier, Gennevilliers où le premier Europarc de la banlieue parisienne sera installé au cœur d'un parc départemental des sports déclassé. Elle commence aussi à franchir les frontières : travaille près de Madrid, prospecte l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie du Nord. Autre évolution : la société a longtemps travaillé exclusivement sur des parcs créés à l'initiative des collectivités locales; désormais, ce sont parfois des entreprises (la compagnie aérienne TAT à Tours ou trois entreprises « high tech » à Aix) qui font appel directement à ses services.

En même temps, Europarc s'efforce d'affiner l'image des parcs d'activités. C'est ainsi qu'elle a demandé au designer Philippe Starck d'étudier le dessin d'un nouveau village industriel. « *Les entreprises qui travaillent sur l'immatériel*, dit André Leyre, directeur général, *ont besoin de se créer une image. Il faut que nous leur proposions des « immeubles objets », revenant ainsi en fait à une tradition ancienne qui voulait que les immeubles industriels soient construits par les ingénieurs appelés à les utiliser.* »

YVES JAEGLÉ.

HAUTE-NORMANDIE

Retour à Antifer

L'époque des superpétroliers de 400 mètres de long et de 500000 tonnes de port en lourd est révolue. Le port du Havre, qui avait investi beaucoup d'argent au début des années 70 en construisant le port pétrolier d'Antifer, ne regrette plus la dépense. En 1979 (année record), 37 millions de tonnes de brut y avaient transité. En 1985, il n'y en a eu que 6 millions de tonnes. Mais depuis la tendance s'inverse doucement, et, en 1988, cinquante-quatre navires sont venus décharger plus de 10 millions de tonnes à Antifer.

Car cet équipement un peu démesuré permet au Havre d'accueillir des pétroliers de taille moyenne (250000 tonnes de port en lourd) et de libérer le port traditionnel des contraintes liées aux manœuvres de ces engins. Les rotations rapides de porte-conteneurs sont aussi facilitées. Paradoxe : les Havrais doivent maintenant aménager Antifer pour que les « petits » pétroliers des années 90 puissent accoster.

PICARDIE

Trois champions du mécénat

Pour la deuxième année consécutive, le conseil régional de Picardie a organisé en 1988, avec la participation de la SOREFI (société régionale de financement des caisses d'épargne) le trophée du mécénat et du sponsoring.

Le jury s'est prononcé selon les critères suivants : originalité de l'opération, adéquation de l'entreprise et de l'opération qu'elle soutient, degré d'implication du personnel, exploitation faite par l'entreprise, notamment retombées dans les médias.

Trois sociétés ont été sélectionnées :

— l'entreprise Lallot SA, dirigée par Jacques Lallot, qui a organisé un championnat du monde de boxe professionnelle à Gamaches (Somme). Les établissements Lallot ont contribué à la réussite de cette manifestation « *en apportant une aide matérielle importante, un investissement financier et un engagement personnel* » ;

— la pâtisserie — chocolaterie Berthelot. Yvon Berthelot a lancé à Compiègne, les 5 et 6 mars dernier, le premier Salon international français des œufs décorés au cours duquel une quarantaine d'artisans ont travaillé en public ;

— le Crédit agricole de l'Oise, qui a mis en œuvre, sous la direction de M. Jacques Dez, une politique de soutien aux initiatives du secteur agricole de son département : Agrimedia, festival de l'image de l'agriculture et de l'agro-industrie ; un centre de formation destiné aux jeunes souhaitant mener une carrière professionnelle au sein de l'association sportive Beauvais-Marissel ; allocation de bourses afin d'aider les étudiants de l'institut supérieur agricole de Beauvais à suivre des stages à l'étranger.

Les gagnants du trophée ont été récompensés de leurs actions par un voyage à Florence, ville des mécènes.

MIDI-PYRÉNÉES

Madiran des neiges

Il n'a pas été changé en sucette glacée ni en eau. Il se serait même bonifié et devrait donner un millésime de qualité. Mais pour découvrir les vertus d'évolution du « vin des cimes », le disciple de Bacchus devra encore attendre quelques mois. C'est au printemps, lors de Vinexpo, à Bordeaux, que, Alain Brumont, le propriétaire madiranais, dévoilera le secret du vin qu'il a soumis durant un an au vieillissement en altitude.

La première expérience mondiale s'est achevée au sommet de l'Ayré, à 2 100 mètres au-dessus de Barèges. Les vingt barriques de château-montus, du domaine de Bouscassé ont retrouvé la terre ferme du terroir de Maumusson. Durant trois cent soixante-cinq jours, les quatre cépages de Madiran, cabernet franc, cabernet sauvignon, tanat et fer servadou ont vieilli au gré des températures, de − 8 degrés à 23 degrés, dans la cave provisoire perchée face au pic du Midi de Bigorre.

Au cours de cette expérience, une soixantaine d'analyses ont été réalisées par les centres d'œnologie de Toulouse, de Bordeaux et d'Eauze (Gers). Les spécialistes feront part, plus tardivement, des résultats de l'expérience et de la comparaison établie avec le vin de la plaine de Madiran. Du même coup, cette opération de prestige du vigneron Alain Brumont a permis de mieux positionner géographiquement le Madiran au pied des Pyrénées et d'accorder une reconnaissance originale de la « cuvée des cimes ». Celle-ci devient, à partir d'aujourd'hui, un produit de collection inestimable sur lequel vont se ruer les œnologues avertis. L'avenir dira si ce vin de montagne s'est bonifié.

Priorité aux routes

Marc Censi (PR), président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et Christian Dablanc, préfet de région, ont signé le 22 décembre 1988 le contrat de plan Etat-région pour la période 1989-1993.

2 250 millions de francs, 33 % des dotations, seront consacrés à l'amélioration du réseau routier régional : suppression des goulets d'étranglement sur les rocades de Toulouse, accès autoroutier à l'aréoport de Blagnac, construction de la voie de dégagement ouest, travaux sur la route Toulouse-Tarbes et construction de la rocade ouest de Tarbes, amélioration de la rocade d'Albi et suppression de certains passages difficiles sur la route Toulouse-Rodez. La RN 20 en direction du Puymoreus, dont le projet de tunnel entre la France et l'Espagne est désormais chose acquise, sera l'objet de soins particuliers. Mais d'autres axes vont bénéficier de cette manne nouvelle : Toulouse-Castres, Toulouse-Auch, Brives-Méditerranée... plus quelques autres liaisons de moindre importance. A cet effort, financé par les pouvoirs publics, s'ajouteront 140 km d'autoroutes nouvelles, notamment entre Toulouse et Pamiers en Ariège, Brive et Montauban en Tarn-et-Garonne. L'ensemble de ces travaux devrait faire gagner près de vingt ans à la région Midi-Pyrénées, dont le retard dans ce domaine demeure considérable. L'agriculture, avec 1 250 millions de francs pour les cinq ans à venir, apparaît comme une autre priorité régionale. L'objectif est d'améliorer, par le biais d'aides sélectives, la compétitivité de ce secteur. Reste que cette enveloppe a suscité chez nombre d'élus beaucoup d'interrogations, voire un certain mécontentement. Il est vrai que, en pleine préparation du contrat, le représentant de l'Etat avait laissé espérer aux représentants de la région une participation plus importante.

Après la phase de remise à niveau de l'économie régionale, inaugurée en 1984 avec le premier contrat de plan, Midi-Pyrénées veut cette fois renforcer sa compétitivité et préparer le marché unique de 1993. La contribution globale de la région est de 1 879 millions de francs, en progression de 113 %, celle de l'Etat, avec 3 361 millions de francs, enregistre une augmentation de 52 %. Ce sont donc quelque 5 200 millions de francs qui seront injectés en cinq ans dans l'économie de Midi-Pyrénées.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Du ski sur les terrils

Un vaste complexe sportif et de détente couvrant 22 hectares, baptisé Loisinord, prévoyant la reconversion de terrils en pistes de ski alpin et l'aménagement d'une base nautique, devrait voir le jour à l'horizon 1991 à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), une petite ville de quatorze mille habitants située au cœur du bassin minier, entre Béthune et Lens.

Une convention tripartite officialisant ce projet a été signée entre le maire, Jacques Villedary, le groupe Bouygues et la Banque populaire du Nord. Le coût de ce projet est estimé à 250 millions de francs. Les premiers travaux seront engagés dès 1989.

Dans les deux ans à venir, la partie sports de Loisinord devrait être réalisée. Les anciens terrils seront recouverts de neige artificielle et l'on pourra les descendre à ski. Au pied de ces installations se dressera un village de vacances pour courts et moyens séjours.

Au-delà, le projet est encore plus vaste, et l'on prévoit le réaménagement du centre de Nœux-les-Mines où serait installée une « mécanopole », c'est-à-dire un complexe de sports mécaniques.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Etienne BANZET,
Michel CURIE,
Ginette de MATHA,
Jean-Jacques ROLLAT,
Gérard VALLÈS.
Coordination :
Jacques-François SIMON.

POINT DE VUE

La France perd le Sud

par Vincent Milane
fonctionnaire en région

PARADOXE : la France, seul pays d'Europe à être à la fois du Nord et du Sud, oublie son Sud. Son véritable atout, sa façade méditerranéenne, se perd dans le fractionnisme administratif et politique : trois régions, trois administrations qui ne peuvent communiquer que par Paris interposé, trois présidents de conseils régionaux dont deux au moins ne s'intéressent qu'à la mairie du chef-lieu, et un chapelet de villes, de Nice à Perpignan.

Les plus importantes d'entre elles : Nice, Toulon, Marseille, Montpellier, et même celles du second rang : Aix, Avignon, Nîmes, prétendent toutes à un rôle capital alors qu'aucune d'entre elles n'est encore présente dans la compétition mondiale qui s'ouvre. La plus grande, Marseille, riche de ses potentialités gâchées, ne peut plus prétendre au leadership, même assistée de la vieille belle Aixoise. L'égoïsme à courte vue de Defferre a condamné, entre 1965 et 1985, toute idée de communauté urbaine susceptible de faire émerger une grande métropole. La plus ambitieuse, Montpellier, malgré son indéniable dynamisme, ne parviendra sans doute pas à transformer son chantier permanent en capitale de rang européen dans le temps que lui laissent les concurrentes étrangères. La plus imbue d'elle-même, Nice, a jusqu'ici affiché une telle volonté de n'être pas méditerranéenne qu'elle est parvenue à conserver l'image d'une ville de retraités malgré certains succès économiques. Quant à Toulon, elle n'est plus que peuplée, faute de liens avec un arrière-pays productif.

Les nombreuses autres villes, plus petites, ont pour elles l'avantage de ne pas avoir l'illusion de pouvoir accéder à la cour des grands, et, à la limite, peuvent ainsi concevoir des politiques plus sereines et réalistes. Bref, pour ce qui est des villes, l'avenir du Sud méditerranéen est bien mal engagé.

Les communications ne sont pas bien brillantes non plus. Le TGV ne mérite ses deux dernières lettres qu'à partir de Lyon et ne va vite que vers Paris. La seule section d'autoroute qui manque encore entre Gibraltar et Reggio-di-Calabria est précisément le tronçon Marseille-Montpellier, qui fait cruellement défaut à ceux qui déjà « vivent » la façade méditerranéenne. La seule issue vers le Nord sera encore pour longtemps la vallée du Rhône. Alors que chaque ville d'Italie du Nord est reliée à travers les Alpes par une autoroute vers la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne, aucun projet sérieux ne permet la liaison Toulon-Marseille-Turin.

Faire cesser les concurrences

De la sorte, en examinant une carte de l'Europe, il apparaît que la façade méditerranéenne française (près de six millions d'habitants) est actuellement, compte tenu des projets connus, à l'écart des futurs mouvements entre l'Ibérie et l'Europe du Nord-Est : le trafic Madrid-Milan évite la Provence au profit du Rhône et des Alpes du Nord, le Languedoc, tout seul, peut-il en tirer profit ? Quant à la liaison Espagne-Nord, elle évitera sous peu le Languedoc et le Roussillon.

Dans l'ambiance des concurrences interrégionales et intercommunales qui règne aujourd'hui, assortie des concurrences politiques, un état sérieux des lieux ne pourrait être fait que sous l'autorité du pouvoir central. C'est là que l'on pourrait à la fois trouver la sérénité et le recul suffisant pour dépasser les chauvinismes et prendre la mesure de l'enjeu national que constitue le devenir de la façade méditerranéenne française. Celui-ci ne paraît possible qu'à travers une organisation puissante du territoire autour de son chapelet-réseau de villes qui apporterait au Sud de l'Europe du Nord un ensemble urbain original et d'une extrême richesse.

Pour cela, il faut faire cesser les concurrences et organiser les complémentarités, faire en sorte que la modernisation des communications (route, rail, air, câble) transforme la façade méditerranéenne en un système urbain de quatre millions d'habitants, dont l'extension géographique (400 kilomètres au total) soit compensée par un fonctionnalisme accru et présentant au monde une image unifiée et forte.

Certaines activités économiques, sociales, culturelles s'exercent déjà de fait sur cet espace, mais elles sont peu nombreuses et peu connues. Par contre, il paraît insensé que les villes méditerranéennes françaises, face à la concurrence étrangère, n'aient pas, par exemple, une politique touristique commune ou, du moins, des politiques coordonnées, qu'il n'existe entre elles aucune concertation en matière d'implantations universitaires et de recherche scientifique ou technologique (la fameuse vogue des technopoles) en particulier face à la demande des pays du Sud, qu'il y ait concurrence entre les principaux ports, qu'il n'y ait pas une démarche cohérente au niveau culturel, et pas seulement au moment des festivals, etc. Là encore, l'impulsion doit venir d'ailleurs car il y a urgence : sinon, il est à craindre que le jour où les différents pouvoirs locaux verront qu'il est indispensable de procéder en groupe solidaire les jeux seront faits et la chance aura passé.

Aussi, en dépit de la mode de décentralisation (« *chacun est maître chez soi* »), et compte tenu de l'urgence et de l'importance de l'enjeu, une mission interministérielle devrait-elle être mise en place au plus tôt, dotée de gros moyens d'étude, de sensibilisation et de mobilisation afin d'emporter rapidement l'adhésion des populations et surtout des grands maires méditerranéens qui vont être élus dans quelques mois. De la manière dont l'Etat et eux-mêmes sauront se saisir de cette question au cours de la prochaine décennie dépend la place et l'image de la France en Méditerranée.

Économie

SOCIAL

De 400 à 700 postes supplémentaires seraient nécessaires

L'ANPE refuse de participer au lancement du revenu minimum d'insertion

Trois semaines après son lancement officiel, le 15 décembre, le revenu minimum d'insertion (RMI) rencontre ses premiers obstacles. Le directeur général de l'ANPE, M. Gérard Vanderpotte, soutenu par le ministère du travail, a adressé à ses délégués régionaux et aux directeurs des agences locales une circulaire qui les appelle à la prudence.

En termes mesurés, il leur enjoint de ne pas participer aux *différentes structures nécessitées par la mise en place du RMI, qu'il s'agisse des commissions locales, des instances départementales et des organismes qui pourraient être chargés du suivi de l'action.*

Dans chaque cas, et quelle que soit la qualité de l'autorité amenée à *formuler* la demande, y compris un préfet, les instructions de M. Vanderpotte sont claires. Tout représentant de l'ANPE doit refuser *« de mettre le petit doigt »* dans un dispositif qui pourrait entraîner trop loin, et il n'est pas question de participer au-delà de *« la première réunion »*, ainsi que l'indique un membre de la direction générale. *« Il ne faut pas bouger, pour le moment »*, poursuit-il.

Bien entendu, il n'y a pas derrière *cette attitude d'un service* public de l'emploi une volonté manifeste de traîner les pieds et encore moins l'intention de faire capoter une initiative politique spectaculaire. Il ne faut pas davantage y voir un geste de mauvaise humeur, mais seulement le désir d'attirer l'attention sur une situation critique et qui fait l'objet de pourparlers avec les services du premier ministre et ceux du budget.

En réalité, l'affaire est symptomatique, voire exemplaire, de la *multitude des missions dévolues à* l'ANPE *depuis que l'aggravation du* chômage et le traitement social *l'accaparent. Selon les évaluations*, c'est l'équivalent de quatre cents à sept cents postes de travail que l'ANPE devrait mobiliser pour la mise en œuvre du RMI. Dans le même temps, on l'appelle sur d'autres fronts tout aussi prioritaires, entre l'inscription des demandeurs d'emploi, leur évaluation, leur formation ou leur envoi vers des dispositifs d'attente et, bien sûr, leur placement.

Or la charge de travail et le nombre de missions à accomplir ne sont pas extensibles. Pour le seul RMI, le compte des besoins est vite fait. Il faudrait que, par département, un agent se consacre exclusivement au fonctionnement de la *nouvelle* mesure, surtout dans la phase actuelle. *Certes*, la *décision* est imminente qui autoriserait l'ANPE à *les remplacer nombre par nombre*.

Faire face à la demande

Mais il n'en est pas de même pour les autres tâches induites par le RMI. Etre membre d'une *commission* locale d'insertion, habilitée à *examiner les dossiers des bénéficiaires* et à valider leur contrat d'insertion suppose, selon les cas, une présence équivalant à un tiers temps ou à un temps plein.

En outre, et dès lors que les collectivités locales s'impliquent dans le système pour sa réussite, il est fréquent que l'on se tourne vers l'ANPE pour lui *demander* l'affectation exclusive d'agents. Cela pourrait se traduire par la perte d'effectifs, même si, comme dans le cas du bassin d'emploi d'Epinal, M. Philippe Séguin *propose* de signer une convention annuelle d'un montant de 600 000 F pour *obtenir trois personnes*. Au bout du compte, il faudrait gagner des postes en nombre important pour faire face à la demande, *et les autres fonctions de* l'ANPE, sur lesquelles elle est souvent *critiquée, seraient encore moins* bien remplies. Trop, c'est trop, dit *donc* l'ANPE.

Mais l'épreuve de force – car il s'agit bien de cela – connaîtra sans doute son issue dans les négociations actuellement en cours, tandis que demeureront en suspens les problèmes de fond et toute l'ambiguïté de la place accordée à l'ANPE dans la politique de lutte contre le chômage.

Sur le même dossier du RMI, il faut dire que la position de l'ANPE est particulièrement inconfortable. Alors qu'elle est incitée à résister, on exige d'elle qu'elle limite aussi les effets que le RMI ne manquera pas de produire, mécaniquement, sur les *chiffres du chômage*, indice particulièrement sensible des succès d'un *gouvernement*.

Sur les 500 000 bénéficiaires envisagés du revenu minimum d'insertion, on estime que 200 000 *personnes sont déjà inscrites au* chômage et que 200 000 autres ne *viendront jamais à l'ANPE*, parce qu'elles sont trop éloignées de l'idée de retrouver un travail. Les 100 000 restantes – mais pourquoi pas 200 000, imaginent certains, tant la connaissance du phénomène de la *« nouvelle pauvreté »* est empirique – accompliront leur première démarche d'insertion en s'inscrivant sur les listes de l'agence.

Nombreux sont donc ceux qui redoutent de voir les premiers effets bénéfiques du projet de RMI se traduire, statistiquement, par une aggravation du niveau du chômage, alors que la mesure serait extrêmement populaire.

Deux solutions sont alors imaginées, qui mettent, une fois encore, l'ANPE aux premières loges. On lui demande de faire figurer les bénéficiaires du RMI, *de retour sur ses* listes, dans une catégorie différente, *qui ne serait pas celle des demandeurs* d'un emploi à temps plein et à *durée indéterminée, celle-là même* qui sert au chiffrage officiel des chômeurs. *On espère, de plus, que, pour* compenser l'augmentation toujours possible, elle puisse *obtenir* de bons résultats avec le contrat de retour à l'emploi (CRE), récemment mis au point et qui s'adresse aux chômeurs de longue durée capables, moyennant un effort des finances publiques, d'intéresser des employeurs pendant une année.

Cette dernière disposition étant susceptible d'accueillir 100 000 bénéficiaires, les dégâts causés par le RMI seraient, en partie, compensés.

ALAIN LEBAUBE.

A son plus bas niveau depuis quatorze ans

Le taux de chômage américain encore en baisse

Devenu l'un des indices fétiches des marchés financiers à l'affût de tout signe de résurgence de l'inflation aux Etats-Unis, le taux de chômage *est revenu* en décembre à son niveau d'octobre, 5,3 %, le plus bas *des quatorze dernières années. La* baisse sur novembre est marginale, 0,1 point. *Elle confirme malgré tout* le dynamisme persistant de la conjoncture outre-Atlantique et devrait renforcer les arguments des partisans d'un resserrement progressif de la politique du crédit au sein de la Réserve fédérale.

Plus encore que les statistiques globales, un chômage qui touchait fin décembre 6 554 000 Américains, soit 9 000 de moins qu'en novembre, c'est la persistance d'un fort courant de créations d'emplois qui frappe les analystes. Le mois dernier, 279 000 nouveaux postes ont été créés. Un *montant* inférieur aux 404 000 de novembre mais sensiblement supérieur *à la moyenne* mensuelle de quelque 250 000 enregistrée depuis *juillet dernier. Les services ont, une* fois de plus, été les plus dynamiques, *avec 230 000 emplois créés, mais* l'industrie n'est pas de reste avec *49 000*.

Dans un pays où les usines tournent à plein, cette tendance risque de se répercuter sur les salaires et par là même sur l'inflation. Jusqu'à présent, les revendications salariales américaines sont restées très modérées. Des tensions se font malgré tout sentir dans certains secteurs ou dans certaines régions où une pénurie de main-d'œuvre apparaît. Les *statistiques* publiées par le département du travail pour décembre indiquent *ainsi que le salaire* horaire moyen s'est élevé à 9,44 dollars contre 9,42 dollars en décembre. Les économistes font valoir pour leur part que l'indice du coût de la main-d'œuvre avait déjà progressé de 5 % en rythme annuel durant les neuf premiers mois de l'année contre 3,25 % en 1987 et pourrait s'accélérer au fil des semaines à venir.

Moins inquiets que les analystes ou les investisseurs, les Américains retiendront pourtant trois chiffres de la dernière année du mandat du président Ronald Reagan : un taux de chômage ramené à 5,3 % contre 5,8 % en décembre 1987 et, surtout, *la création*, en douze mois, de 3 798 000 emplois. Que beaucoup *de ces emplois nouveaux soient* peu qualifiés ou peu rémunérés leur importe moins *que l'image de* prospérité qui se dégage. Il appartiendra à la prochaine équipe, lors de son arrivée à la Maison Blanche le 20 janvier prochain, de faire la part du rêve et de la réalité, celle des risques d'inflation ou de récession.

Dix-neuf candidats au bureau confédéral de FO

M. Bergeron et les deux candidats à sa succession à la tête de FO, MM. Blondel et Pitous, devraient se réunir en début de semaine prochaine, dès le lundi 9 janvier, pour se mettre d'accord sur l'organisation du *congrès confédéral de Vincennes* – du 31 janvier au 3 février, – qui sera *suivi, le 4 février*, par l'élection du nouveau secrétaire général. D'ores et déjà, à la date limite du 31 décembre 1988, dix-neuf responsables de FO seraient candidats au bureau confédéral pour douze postes à pourvoir. Trois sortants, MM. Bergeron, Doriac et Lerda, ne se représentent pas.

Parmi les sortants du bureau confédéral, neuf se représentent : M. Claude Pitous et cinq de ses proches – MM. Antoine Faesch, Marcel Lalonde, Jean-Louis Duffaud, Maurice Derlin, Bernard Mourgues, – M. Marc Blondel et deux de ses proches – Mme Paulette Hofman et M. Claude Jenet. Parmi les nouveaux *candidats figureraient six* amis de M. Blondel : MM. André Roulet (finances), *Jacques Pé* (défense nationale), Jean Jayer (UD de l'Eure), Rémy Caillat (UD de l'Ain), Roland Raignoux (UD de l'Indre) et Jean-Claude Mallet (UD de la Mayenne). Quatre amis de M. Pitous seraient également candidats : MM. Michel Pinaud (action sociale), Bernard Sohet (UD Nord), *Benoît Jayez (UD Aisne)* et Alain Kerbriand (agriculture).

La compétition s'annonce donc également rude pour le bureau confédéral. Pour l'élection du trésorier, qui a lieu à part après celle du secrétaire général, deux candidats *devraient s'affronter : MM. Lalonde* et Roulet. Le nouveau patron de FO pourrait donc à la limite se retrouver avec un trésorier qui ne l'aurait pas soutenu. Un compromis de dernière heure n'est cependant pas exclu pour la composition du bureau *confédéral : MM. Blondel et Pitous* pourraient se mettre d'accord sur la reconduction automatique des *neuf* candidats sortants et prévoir le retrait de quelques-uns des nouveaux. Une autre hypothèse consisterait à augmenter le nombre de membres du bureau, par exemple à quatorze membres.

M. N.

AFFAIRES

La Banque Bruxelles-Lambert va prendre le contrôle total de la banque Louis Dreyfus

La banque belge Bruxelles-Lambert (BBL), qui, depuis la fin des années 70, détenait 50 % de la banque Louis Dreyfus, va en prendre le contrôle total par rachat de sa participation de 50 % de Jean-Louis *Dreyfus, qui recevra une participation* de 2 % dans BBL plus un versement en espèces.

Cette opération met un terme aux spéculations sur le sort de la banque Louis Dreyfus (16 milliards de francs de bilan et cinq succursales), *essentiellement* banque d'affaires, mais avec des activités commerciales qui lui ont valu récemment des déboires, comme la perte de 50 millions de francs subie en 1987 dans l'affaire Chaumet. Le trou avait été bouché par des ventes d'actifs, mais le bénéfice net de 1987 (30 millions de francs contre *30,7 millions de francs en 1986*) a dû être intégralement affecté au renforcement des fonds propres de la banque, sans distribution des dividendes. En outre, la dégradation de l'environnement, l'aggravation de la concurrence et l'érosion des marges *ont plongé* la banque et son président, M. Jean-Claude Seys, dans des « états d'âme ». *Le groupe Louis* Dreyfus (négoce international, fret céréales) cherchait une « solution » qui vient d'être trouvée avec la reprise totale par BBL.

F. R.

Restructuration franco-belge des travaux publics par le biais de Suez

Une « restructuration franco-belge » du secteur des travaux publics et du bâtiment est en cours, la clef de voûte de ces opérations étant constituée par la Compagnie financière de Suez, qui a pris l'an dernier le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB).

Le quotidien financier belge *l'Echo de la Bourse* a écrit, le 6 janvier, que la SGB pourrait prendre une participation dans Bouygues pour aider le numéro un mondial du BTP à « verrouiller » son capital. Suez est déjà dans le capital de Bouygues pour 4 % environ.

Le journal belge ajoute que la SGB pourrait en profiter pour accélérer sa propre restructuration dans un secteur non stratégique pour elle en vendant à un autre groupe français du BTP, en l'occurrence *Dumez, la participation* de 24,51 % qu'elle détient encore dans le leader belge du secteur, la *Compagnie* François d'entreprise (CFE).

Dumez avait acheté 20 % de CFE en août 1987 et possède une option sur les titres détenus par la Générale *dans cette société*. En prenant le contrôle de GTM, Dumez s'est hissé au deuxième rang européen du secteur du BTP (*le Monde* du 29 décembre).

L'enquête sur les délits d'initiés

Cinq acheteurs ont devancé l'opération Pechiney

(Suite de la première page.)

Le groupe français lance donc une OPA sur les deux tiers du capital de Triangle à un prix fixé d'avance de 56 dollars le titre. Le reste est acheté sur le marché boursier. Or, une semaine plus tôt, *ces actions se négociaient* à 10 dollars ! Entre le 14 et le 18 novembre, le titre fait l'objet d'une activité exceptionnelle, durant laquelle 200 000 titres *sont échangés, près de dix fois* plus qu'à l'accoutumée. On estime que les opérateurs qui ont acheté durant cette semaine ont réalisé, au total, en revendant *ensuite leurs actions à Pechiney*, une plus-value d'environ 60 millions de francs.

Qui sont *ces acheteurs* ? Les noms de cinq d'entre eux sont désormais connus : Max Théret, ancien président de la FNAC et aujourd'hui patron de la Compagnie parisienne de placements (CPP) ; Roger-Patrice Pelat, industriel retraité, ami de longue date de M. François Mitterrand ; Pierre-Alain Marsan, de la société de Bourse Ferri-Ferri-Germe ; un responsable de la société de bourse Magnin-Cordelle ; et enfin *une société d'agents* de change luxembourgeoise, Petrusse Securites International.

Le lundi 14 novembre, M. Théret, qui sera le plus gros acheteur avec quelque 32 000 actions, ouvre le bal en passant ses ordres par Londres. Le lendemain, M. *Pelat, informé, affirme-t-il*, par M. Théret lui-même, se porte acquéreur de 10 000 titres en donnant ses ordres *« en clair »* à la banque parisienne Hottinger, *ordre qu'il confirmera* le mercredi 16. Parallèlement, le dispositif d'achat par Pechiney se met en place : le jeudi 17, M. Jean Gandois, PDG de la société, prévient M. René *Thomas, président de la* BNP, de se tenir prêt. Cependant les ordres d'achats continuent jusqu'à l'extrême limite : le dernier est passé, le vendredi 18, à 17 heures (heure *française*), par la société Ferri.

Un certain agacement

La société Magnin-Cordelle aurait acquis quelque 5 000 actions. Ferri, pour sa part, en aurait acheté 15 000, dont 5 000 pour le compte personnel de M. Pierre-Alain Marsan. Le reste aurait été acheté pour un opérateur encore inconnu par l'intermédiaire de la société américaine *Drexel-Burnham-Lambert*. Ce choix surprend par ses maladresses : on aurait voulu alerter les autorités boursières américaines que l'on ne s'y serait pas pris autrement ! *Alors poursuivie* pour une série d'opérations boursières délictuelles, cette importante société financière a tout récemment reconnu en partie ses *torts* et accepter de transiger en payant une amende de 650 millions de dollars (plus de 4 milliards de francs).

« Je vois ici ou là des noms, je les connais », mais ils *« ne sont pas les seuls concernés »*, déclarait jeudi dernier, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, alors que l'attention de l'opinion se focalisait sur les deux acheteurs proches du pouvoir, MM. Théret et Pelat. Tous les *« concernés »* sont maintenant à peu près connus. Les allusions du ministre ne cachaient donc pas de révélations spectaculaires. En revanche, elles traduisaient un certain agacement à l'égard de la COB et de son président, M. Jean Farge.

En effet, moins marqués politi*quement*, les deux autres acheteurs français n'avaient pas été auditionnés aussi promptement que MM. Théret et Pelat. Cette situation troublait d'autant plus le *ministre qu*'il savait que la société de Burse Ferri avait été achetée en mai 1988 par des investisseurs institutionnels, dont le Crédit foncier de France (15 % du capital), *à une époque où M. Farge*, actuel président de la COB, était sous-gouverneur de cette banque... *Le* représentant du crédit foncier préside d'ailleurs le conseil de surveillance de Ferri.

Une brèche ouverte par d'autres

Cet élément ne faisait qu'ajouter aux relations difficiles de la rue de Rivoli avec la COB et son président, pourtant choisi, durant l'été 1988, pour à la fois sa stature de haut *fonctionnaire* et ses affinités politiques centristes, voire barristes. M. Bérégovoy aurait été *déçu par les résultats d'une* enquête confidentielle demandée à la COB sur les privatisations *réalisées sous* le *gouvernement* Chirac. Et ses projets de renforcement des pouvoirs et de l'autorité de la COB sur les marchés financiers se heurteraient aux concep*tions quelque peu différentes* de M. Farge.

Tout le problème de l'enquête en cours est de distinguer les « initiateurs » des « suiveurs ». Présents en permanence sur les marchés, *derrière leurs écrans* informatiques, les opérateurs des sociétés de Bourse peuvent s'engager sur des actions qui font l'objet d'une intense activité, en pariant *sur d'éventuelles plus-values*. Dans ce cas, ils s'engouffrent dans une brèche ouverte par d'autres. Quant à M. Pelat, sa version est crédibilisée par le fait qu'il n'ait *pas cherché à jouer au plus fin*, passant ses ordres en clair.

On en revient alors au cas de M. Théret, premier opérateur à entrer en lice. S'est-il contenté d'acheter les trente-deux mille *titres qu'il reconnaît*, alors que d'autres achats ont pu être effectués depuis d'autre pays ? A-t-il disposé d'*« informations privilégiées »* où, simplement, de bruits sur le *marché américain* ? Des questions que l'on se pose, pas seulement à droite, mais aussi à gauche : dans certains cercles socialistes et, notamment au *ministère de* la culture, on reste très interrogatif sur les conditions et les raisons du rachat, par M. Théret, en alliance avec un Italien, M. Parretti, patron de *Canon, de la société* Pathé. Une opération, pour un montant de près de 1 milliard de francs, qui se déroula le 15 décembre 1988...

ERIK IZRAELEWICZ et EDWY PLENEL.

FAITS ET CHIFFRES

● **M. Maire pourrait prendre *des responsabilités à VVF*.** – M. Edmond Maire, cinquante-sept ans, secrétaire général de la CFDT jusqu'au 25 novembre 1988, pourrait prendre, en février, un poste de responsabilité – directeur général ? – à l'association de tourisme familial *Villages Vacances Familles (VVF)*. Si M. Maire confirme sa candidature, qui *n'aurait pas été formellement* déposée, le conseil d'administration de VVF, la plus importante organisation de tourisme familial en Europe, pourrait se prononcer à la fin du mois de *janvier*.

● **Préavis de grève dans les *ateliers du métro le 11 janvier*.** – A la RATP, la CGT a déposé un préavis de grève, en date du 27 décembre, pour le personnel ouvrier des services de maintenance, d'entretien et de fabrication du 10 janvier à 21 heures au 12 janvier *à 6 h* 30. *Ce préavis, dans les ateliers* à l'origine de la longue grève de *décembre*, ne devrait avoir, selon la direction, qu'un effet *« limité »* pour le 11 janvier, sans aucune perturbation sur le trafic. C'est seulement si la grève se prolongeait au-delà de cinq jours que la circulation du métro serait de nouveau perturbée... La CGT reprend ses revendications sur *les 1 000 F pour tous, un meilleur* déroulement de carrière et un *« véritable service public »*. Des réunions syndicats-direction se sont déjà tenues les 3 et 4 janvier. D'autres sont prévues à la fin du mois.

● **Sécurité sociale : M. Dupeyroux auditionne les partenaires sociaux.** – M. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur de droit social à l'université Paris-II, auteur d'ouvrages sur la protection sociale et directeur de la revue *Droit social*, a été chargé par M. Claude Evin, ministre de la protection sociale, de *« conduire les discussions »* avec les parte*naires sociaux* sur l'avenir de la Sécurité sociale. M. Evin recevra à partir du lundi 9 janvier les partenaires sociaux (jusqu'au 18 janvier) afin de leur présenter *« les orientations générales autour desquelles s'organiseront les discussions »* avec M. Dupeyroux. L'objectif fixé par M. Evin est de *« parvenir à la définition d'un ensemble de mesures concrètes susceptibles d'assurer la pérennité de notre système de protection sociale. Certaines de ces mesures devront être proposées au Parlement à la session de printemps »*.

Buisson sollicite la procédure de redressement judiciaire

La société de Bourse Buisson a demandé au tribunal de commerce de Paris d'engager en sa faveur une procédure de redressement judiciaire. Cette demande fait suite à l'assignation en dommages-intérêts *dont fait l'objet la charge* de la part de la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires). *Cette* dernière avait révélé, en décembre dernier, des pertes alors estimées à environ 250 millions de francs réalisées entre le deuxième semestre 1986 et le 1er septembre 1987 sur le MATIF (Marché à terme des instruments *financiers, aujourd'hui* Marché à terme international de France) et avait déposé plainte contre X... pour abus de confiance et escroquerie.

L'assignation au plan civil (pour mauvaise exécution du mandat confié à la charge Buisson pour ses opérations sur le MATIF) a été faite parallèlement à la procédure pénale qui suit son cours. Le tribunal de *commerce devrait* rendre son jugement lundi prochain 9 janvier. Le *Conseil des Bourses de valeurs fixera* alors les conditions dans lesquelles pourraient se poursuivre les activités de la charge Buisson. Cette dernière avait engagé des négociations avec le groupe Pallas de M. Pierre Moussa en vue de son rachat. L'assignation *dont elle fait l'objet* et qui vise à empêcher le transfert des activités et du siège de Bourse à une nouvelle société a conduit Pallas à renoncer.

Des prêts à moins de 7 % pour l'artisanat

Les artisans vont pouvoir bénéficier de prêts bonifiés à des taux compris entre 6,80 % et 7 %. C'est ce qui résulte de l'adjudication entre les banques de l'enveloppe 1989 de *prêts bonifiés* pour la modernisation de l'artisanat. Le ministère du commerce et de l'artisanat souligne que ces taux sont en baisse d'environ un point par rapport à l'adjudication de l'*année précédente. Dans le cadre du* budget 1989, l'enveloppe de crédits de prêts bonifiés à l'artisanat atteint 3,2 milliards de francs. S'y ajoute une somme de 6,4 milliards de *francs* de prêts conventionnés, dont les taux varient de 8,05 % à 8,25 %.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 6 janvier

La hausse au corps

NON contente d'avoir terminé l'année écoulée sur un quasi-record de hausse, la Bourse de Paris a récidivé. Pour la première semaine de 1989, réduite à quatre séances par le chômage du 2 janvier, elle n'a pas relâché son effort et a continué de monter à une allure rapide. Ce n'est rien de le dire, puisque, malgré le couac de mardi, les divers indices ont encore progressé de 4,3 %. De fait, sur une alerte à l'affaiblissement du dollar, la séance du 3 janvier, la première de l'année, pourtant prometteuse à mi-parcours (+ 0,75 %), s'était achevée en eau de boudin (+ 0,04 %). Mercredi, cependant, le marché mettait tout en œuvre pour effacer l'impression désagréable causée par ce faux départ et, à la clôture, son avance était voisine de 1,1 %. Le lendemain, il repartait de l'avant, accélérant encore la cadence (+ 1,66 %). La fin de semaine allait-elle être plus calme ? Bien au contraire. Réamorcée dès l'ouverture pour la sixième fois consécutive, la hausse des cours reprenait de plus belle (+ 1,5 %), permettant à l'indice CAC (base 100 : 31 décembre 1981) de repasser la barre des 430 points dont il s'était éloigné depuis le 14 septembre 1987. A la veille du week-end, la reprise de Noël, commencée le 16 décembre dernier, affleurait les 10 %.

Difficile de souhaiter un plus beau cadeau. Etonnant ? Pas vraiment. La Bourse a profité d'une configuration particulièrement favorable en ce début d'année. Il y a d'abord eu ce sondage très positif réalisé pendant les fêtes par RES pour *la Tribune de l'expansion* auprès d'un échantillon de 174 personnes (agents de change, assureurs, banquiers). Le résultat est presque trop beau pour être vrai, puisque 91,4 % des personnes interrogées s'attendent à une nouvelle hausse des valeurs françaises pour 1989. Début 1988, ils n'avaient été que 49,4 % à prévoir la même chose. Et comme cela ne suffisait pas, l'INSEE s'est mis de la partie. D'après l'Institut national de la statistique, les industriels sont très confiants pour le premier semestre et tablent sur une nouvelle augmentation de leurs résultats ainsi qu'à une amélioration de leur situation de trésorerie.

Serait-ce tout ? Point encore. La Bourse devait encore apprendre que, prenant la relève de la Pan Am défaillante, la compagnie aérienne américaine Braniff avait commandé cinquante A-320 à Airbus Industrie, avec, en plus, une option sur cinquante autres appareils. De quoi boucher, pendant un moment, les trous du commerce extérieur de la France. Et puis l'inattendu a été au rendez-vous. Le dollar, qui avait baissé sur la crainte d'un resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis, s'est raffermi à toute allure, après la destruction de deux chasseurs libyens par les appareils de la flotte américaine en Méditerranée. Du coup, Wall Street a été repris par des ardeurs hivernales du meilleur effet, jusqu'à atteindre ses plus hauts niveaux depuis le krach. Personne ne s'est trop occupé de la situation sur le marché du travail aux Etats-Unis. Car, bonne pour les chômeurs, l'annonce d'une amélioration de l'emploi de l'autre côté de l'eau l'est, paradoxalement, beaucoup moins pour les milieux financiers. Trop de croissance dans le Nouveau Monde est suspect et beaucoup en retiennent le risque de surchauffe, donc la menace d'une hausse des taux d'intérêt. Quand, vendredi, les chiffres tombèrent (5,3 % de chômage en décembre contre 5,4 % le mois précédent), il y eut un instant de flottement. Pas longtemps. Très vite, les opérateurs jugèrent que le résultat était conforme aux prévisions et, puisqu'il ne sortait pas de la fourchette 5,3 %-5,4 % en deçà de laquelle l'enchérissement du loyer de l'argent est inéluctable, on n'en parla plus. Et le mouvement de hausse s'accéléra avec une activité frénétique au point que ce record de transactions est tombé avec 6,5 milliards de francs sur le règlement mensuel. Il est vrai qu'en plus plusieurs points chauds ont contribué à maintenir très haute la température sur le parquet et à créer l'émulation nécessaire pour entretenir la hausse. Fives-Lille a été de ceux-là, dont on murmurait que Paribas pourrait céder sa participation. Puis TF-1 s'agita, beaucoup y voyant la main qui de Maxwell ou de Berlusconi, qui de Rousselet (Canal Plus). Ce n'était que Worms, propriétaire de 5 % du capital. L'intérêt se concentra ensuite sur Mérieux et Perrier. Mais l'événement de la semaine a incontestablement été la reprise du combat pour le contrôle de LVMH (50 % de bénéfice en plus pour 1988), entre le clan Arnault-Moët-Hennessy, la famille Vuitton et d'autres discrets acheteurs, avec encore près de 5 % du capital échangé après plusieurs suspensions de cotations et 25 % de hausse à la clé. Il semblerait que la victoire soit revenue au camp de Bernard Arnault. Bref, les motifs d'encouragement n'ont pas manqué.

La vigueur manifestée par la Bourse à escalader les dernières marches – 6,9 % – qui la séparent encore de son plus hauts niveau historique (460,4 à l'indice CAC le 26 mars 1987) ne saurait donc vraiment surprendre.

L'ascension n'est probablement pas terminée. Les experts de la société de Bourse Cheuvreux de Virieu se disent presque assurés que le marché français est capable de remonter sur le podium. « *Cette appréciation*, disent-ils, *repose sur les considérations suivantes : le scénario d'un atterrissage en douceur pour l'économie américaine demeure à notre avis le plus probable, ce qui implique l'absence d'une forte baisse du dollar et d'une hausse importante des taux d'intérêt américains et la poursuite de l'expansion économique mondiale. Il s'agit là de notre hypothèse la plus importante et peut-être la plus sujette à débat.* »

Ensuite, « *le gouvernement en place apparaît à la fois faible et stable. Faible dans la mesure où le Parti socialiste ne dispose pas de la majorité. Stable dans la mesure où la droite comme la gauche souffrent de divisions. Et d'autre part aucune échéance électorale majeure ne se profile à l'horizon* »... Cela dit, Cheuvreux de Virieu ne dit pas quand le marché retrouvera ses plus hauts niveaux.

Dans l'immédiat, et de l'avis général, une correction technique est devenue à peu près inévitable après trois semaines de reprise. Mais, dit-on, la consolidation devrait se faire en douceur. La position de place acheteur (montant du découvert) atteste du bon état de santé du marché. Fin décembre, elle s'élevait à 4 739 millions de francs (+ 1,03 %), représentant moins de trois séances de Bourse. La position vendeur, elle, était en baisse de 19,2 % à 1 563 millions, illustrant ainsi la solide confiance régnant rue Vivienne.

Dernière affaire de la semaine, la mise en redressement judiciaire de la société de Bourse Buisson, qui décidément n'aura jamais réussi à se remettre du scandale de la Cogema. Notons enfin que la banque d'affaires américaine Bankers Trust est entrée pour 49 % dans le capital de Didier Philippe. C'est la trente-quatrième (sur quarante-cinq) à s'adosser sur un établissement financier et la douzième à choisir un partenaire étranger.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	6-1-89	Diff.
Béghin-Say	594	+ 38
Bongrain	3 176	+ 166
BSN	6 580	+ 130
Carrefour	3 335	+ 120
Casino	194,50	+ 9,60
Euromarché	2 702	+ 192
Guyenne et Gasc.	801	+ 63
Lesieur	2 425	+ 187
Moët-Hennessy	4 620	+ 1321
Nestlé	29 800	+ 1500
Occid. (Gle)	848	+ 29
Olida-Caby	414	+ 9,10
Pernod-Ricard (1)	1 334	+ 155,50
Promodès	2 580	+ 40
St-Louis-Bouchon	1 258	+ 128
Source Perrier	1 645	+ 180

(1) Coupon de 11,50 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-1-89	Diff.
PME 10,6 % 1976	103,33	– 0,05
8,80 % 1977	125	inch.
10 % 1978	102,40	+ 0,40
9,80 % 1978	102,15	+ 0,45
9 % 1979	100,75	– 0,10
10,80 % 1979	105,20	+ 0,20
16,20 % 1982	107,47	– 0,13
16 % 1982	109,90	– 0,05
15,75 % 1982	104,75	– 0,30
CNE 3 %	3 635	– 30
CNB bq. 5 000 F.	102,13	– 0,07
CNB Paribas 5 000 F	103	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,83	+ 0,03
CNI 5 000 F	102,13	– 0,07

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-1-89	Diff.
Bail Équipement	303	– 11
Bancaire (Cie)	565	+ 75
Cetelem	623	+ 21
CFF	889	– 1
CFI	489	+ 19
Chargeurs SA	1 248	+ 28
Eurafrance (1)	1 748	+ 184
Hénin (La)	590	+ 13
Imm. Pl.-Monceau	330	+ 4,80
Locafrance	444,90	+ 0,90
Locindus	901	+ 1
Midi	1 695	+ 97
Midland Bank	192,10	+ 9,10
O F P	1 450	+ 35
Paris. de résc	430	– 17,90
Prétabail	1 124	– 6
Schneider	642	+ 2
Société générale	526	+ 3
Suez (Cie Fin.)	322	+ 11
UCB	190	+ 5

(1) Coupon de 32 F.

Filatures, textiles, magasins

	6-1-89	Diff.
Agache (Fin.)	1 818	+ 75
BHV	525	+ 5
CFAO	1 975	+ 13
Damart-Serviposte	3 350	+ 98
DMC	505	+ 34
Galeries Lafayette	1 310	+ 1
La Redoute	3 345	– 5
Nouvelles Galeries	620	+ 30
Printemps	610	+ 43
Roudier	198	+ 4
SCOA	50,95	+ 0,85

Matériel électrique services publics

	6-1-89	Diff.
Alcatel	2 780	+ 10
Alsthom	471,90	+ 51,60
CGE	416,50	+ 13,50
Crouzet	466	+ 40,50
CSEE (ex-Signaux)	615	– 45
Générale des Eaux	1 665	+ 55
IBM	753	+ 7
ITT	318,50	+ 18,50
Intertechnique	1 515	+ 84
Legrand	3 719	+ 119
Leroy-Somer	1 368	
Lyonnaise des Eaux	1 593	+ 139
Matra	267,50	+ 17,50
Merlin-Gérin	3 710	+ 104
Moulinex	105,50	+ 1,50
PM Labinal	911	+ 41
Radiotechnique	650	+ 11
Schlumberger	207,10	+ 6,80
SEB	845	– 50
Siemens	1890	+ 5
Thomson-CSF	236	+ 9,50

Métallurgie construction mécanique

	6-1-89	Diff.
Alspi	340	+ 23,90
Avions Dassault-B.	642	+ 2
De Dietrich	1 630	+ 15
FACOM	1 162	+ 52
Fives Li	220	+ 13
Marine Wendel	430	+ 30
Penhoët	435	+ 55
Peugeot SA	1 440	+ 48
Sagem	1 645	– 23
Saulnes-Châtillon	280	+ 12
Strafor	795	+ 35
Valeo	635	+ 38
Vallourec	270,50	+ 26,50

Valeurs diverses

	6-1-89	Diff.
Accor	605	+ 15
Arjomari	2 419	+ 162
Bic	829	+ 4
Bis	391	+ 6
CGIP	1 390	+ 3
Club Méditerranée	568	+ 33
Essilor	3 720	+ 235
Europe 1	640	+ 10
Groupe Cité	3 400	+ 47
Hachette	296,70	+ 26,70
HAVAS	740	+ 36
L'Air liquide	605	+ 10
L'Oréal	4 384	– 16
Navigation Mixte	1 180	+ 55
Nord-Est	138,90	+ 3,90
Saint-Gobain	611	+ 1
Sanofi	764	– 4
Skis Rossignol	1 121	+ 11

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6-1-89	Diff.
Géophysique	526	– 65,50
Imétal	317,90	+ 11
Michelin	199	+ 2,90
Metaleurop	94,50	+ 7,40
RTZ	47,95	+ 2,35
ZCI	2,18	+ 0,02

Mines d'or, diamants

	6-1-89	Diff.
Anglo-American	99,80	+ 3
Amgold	408	+ 8,50
Buf. Gold M.	71,50	+ 1,70
De Beers	65,50	+ 0,60
Drief. Cons.	53	+ 1,70
Gencor	94	+ 4
Gold Field	134,50	– 5
Harmony	34,90	+ 0,90
Randfontein	384,50	– 0,60
Saint-Helena	44,05	+ 0,15
Western Deep	162,50	+ 2,50

Pétroles

	6-1-89	Diff.
Elf-Aquitaine	392	+ 2,10
Esso	320	+ 1
Exxon	271,50	+ 1,50
Petrofina	2 148	– 47
B.P.France	80	+ 6
Primagaz	675	+ 36
Raffinage	73	– 0,20
Royal Dutch	700	+ 13
Sogerap	370	+ 15
Total	366	+ 3,50

Bâtiment, travaux publics

	6-1-89	Diff.
Auxil. d'entr.	1 122	– 91
Bouygues	634	+ 23
Ciments Français	1 240	+ 30
Dumez	835	+ 68
GTM	885	+ 80
J. Lefebvre	1 184	+ 104
Lafarge	1 495	+ 81
Maisons Phénix	71,50	+ 13
Poliet et Chausson	650	+ 24
SCREG	715	+ 30
SGE-SB	185,90	+ 5,90

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20 déc.	Cours 6 janv.
Or fin (kilo en barre)	80 400	80900
– (kilo en lingot)	80 850	80600
Pièce française (20 fr.)	479	489
● Pièce française (10 fr.)	388	389
Pièce suisse (20 fr.)	496	482
Pièce latine (20 fr.)	464	488
● Pièce tunisienne (20 fr.)	481	486
Souverain	588	590
● Souverain Elizabeth II	593	589
● Demi-souverain	397	397
Pièce de 20 dollars	2 710	2720
– 10 dollars	1 400	1397,80
● – 5 dollars	780	776
– 50 pesos	3 030	3025
● – 20 marks	583	573
– 10 florins	484	485
● – 5 roubles	314	314

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
LVMH Moët Hen.	299 193	1 161 295 030
Peugeot SA	350 282	483 825 708
Imétal	1 034 997	277 094 627
CGE	679 334	276 721 772
BSN	43 060	276 596 212
Thomson	1 203 818	276 225 454
Saint-Gobain	443 014	268 490 872
Suez Financ.	707 641	224 573 418
Alsthom	498 773	218 813 590
Eurotunnel	3 756 733	210 330 289
Michelin	1 018 315	201 630 602
Paribas	434 009	195 729 664
Laffarge Coppée	129 728	189 379 732
Eaux (gle)	107 338	175 692 649

(*) Du 30-12-88 au 5-1-89 inclus.

Soupçonné de délit d'initiés l'employé-vedette de Drexel Burnham Lambert M. Michael Milken serait contraint de démissionner

L'affaire de délits d'initiés, au cœur de laquelle se trouve la maison financière américaine Drexel Burnham Lambert, est encore loin d'avoir atteint son dénouement. Alors que les responsables de Drexel ont accepté à la fin du mois dernier d'assumer les accusations portées contre elle par la justice américaine, ce qui lui coûtera 650 millions de dollars (4 milliards de francs), l'étau se resserre autour de Michael Milken, son employé vedette.

Rien de surprenant à cela, puisque l'accord passé entre Drexel et les autorités, qui devrait être détaillé le 10 janvier, suppose que Drexel communique des informations, entre autres, sur les activités frauduleuses de M. Milken. Il semblerait d'ores et déjà que M. Milken va être contraint par Drexel (sur pressions de la justice) de démissionner et d'abandonner ses primes accumulées tout au long de 1988, qui constituent 99 % de son salaire.

En outre, consacrant la fin du règne de M. Milken sur le département de *junk bonds* (obligations à haut risque et taux d'intérêt élevé) qu'il avait créé, la justice demanderait, sinon le rapatriement physique de ce département qui se trouve en Californie, alors que le reste des activités de Drexel est implanté à New-York, du moins la reprise de son contrôle par la direction générale.

L'usage des *junk bonds* a été popularisé par Michael Milken depuis la fin des années 70 pour le financement de rachats d'entreprises. Mais la Securities and Exchange Commission (SEC, l'organisme de surveillance des opérations boursières aux Etats-Unis), qui a enquêté sur les activités de Drexel pendant deux ans, a conclu que l'usage de cette technique par l'équipe de M. Milken a donné lieu à plusieurs abus. Ainsi, Drexel aurait conseillé le lancement d'offres d'achat sur ou par des entreprises dans lesquelles elle-même ou certains de ses employés détenaient une participation ; ou encore, Drexel aurait acheté et vendu des actions de sociétés dont elle savait qu'elles allaient être impliquées dans une acquisition.

La direction de Drexel, – son directeur général Frederik Joseph en première ligne, – a accepté de collaborer pour la reconstitution de ces opérations. Ce qui signifie qu'elle devra témoigner contre Michael Milken, qui a pourtant amené Drexel au sommet des maisons financières américaines. M. Milken a toujours nié, de son côté, avoir commis quelque irrégularité que ce soit.

Il apparaît de plus en plus clairement que l'accord passé entre Drexel et la justice permettra à la firme de survivre, appauvrie mais lavée de ses péchés. C'est Michael Milken qui en paiera le prix.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 6-1-89

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 89	–	–	92,12	–
Juin 89	–	–	92,07	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
LVMH Moët-V	+ 40,1	T.R.T	– 8,3
Maisons Phénix	+ 23,1	D. rég. P.-Cal.	– 6,6
Instit. Mérieux	+ 17,8	Codetel	– 4,1
Leroy-Somer	+ 15	C.C.M.C.	– 4,1
Synthelabo	+ 14,9	Majorette	– 3,5
Penhoët	+ 14,2	Finextel	– 2,8
Rue Impériale	+ 13,4	S.C.O.A.	– 2,7
Exor	+ 13	Radiotechnique	– 2,3
Pernod-Ric.	+ 12,4	Av. Dassault	– 1,8
Saint-Louis	+ 12,3	Prét. SICOMI	– 1,8
Eurotunnel	+ 12	SAGEM	– 1,3
Lesieur	+ 11,8	SAT	– 1,2
Source Perrier	+ 10,9	Bail Investis.	– 1,1
Vallourec	+ 10,5	Bic	– 1,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 janvier 1989

Nombre de contrats : 38 808

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	107,60	107,10	107,10	–
+ bas	107,25	106,80	106,80	–
Dernier	107,50	107	107,05	–
Compensation	107,50	107	107	106,55

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 janv.	3 janv.	4 janv.	5 janv.	6 janv.
RM	–	2 020 272	1 879 738	3 745 478	6 606 502
Comptant					
R. et obl.	–	5 327 621	7 412 438	7 249 022	8 548 482
Actions	–	117 149	147 282	441 787	258 301
Total	–	7 465 042	9 439 458	11 436 287	15 413 285
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises	–	100,4	101,8	103,3	–
Étrangères	–	100,2	100,6	101	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance	–	100,1	101,1	102,8	104,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	418,4	417,9	426,3	433,5
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	–	1 570,77	1 595,37	1 627,70	1 642,99
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	–	436,25	440,82	449,52	459,28

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au plus haut depuis le krach

Malgré un accès de mauvaise humeur, durant la première séance de l'année, Wall Street a rapidement corrigé le tir. La hausse a repris. Si bien même que le terrain perdu initialement a été regagné et que le marché s'est hissé à son plus haut niveau depuis le grand krach du 19 octobre 1987. L'indice des industrielles s'est ainsi établi à 2 194,29 (contre 2 168,57 le 30 décembre).

C'est le redressement du dollar, favorisé par la destruction de deux avions libyens par les appareils de la 7e flotte américaine, qui a rendu le sourire à la Bourse.

La persistance d'une forte activité économique révélée vendredi par le recul du chômage en décembre (5,3 % contre 5,4 %) n'a cependant pas trop affecté le marché. La surchauffe n'apparaît pas telle aux investisseurs qu'une hausse du taux d'escompte soit immédiatement nécessaire pour calmer le jeu.

	Cours 30 déc.	Cours 6 jan.
Alcoa	55 7/8	57 5/8
ATT	28 3/4	28 3/4
Boeing	60 5/8	60 3/4
Chase Man. Bank	28 5/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	88 1/4	89
Eastman Kodak	45 1/8	45 1/4
Exxon	43 3/4	44 1/2
Ford	50 1/2	51 1/4
General Electric	44 5/8	44 5/8
General Motors	83 5/8	85 3/4
Goodyear	51 1/8	51 5/8
IBM	121 3/4	121 1/2
ITT	50 1/8	52 1/4
Mobil Oil	45 1/2	46 1/8
Pfizer	57 7/8	58 1/8
Schlumberger	32 5/8	33 7/8
Texaco	51 1/8	52 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	109	108 1/8
Union Carbide	25 1/2	26 3/8
USX	29 1/4	30 3/4
Westinghouse	52 5/8	54
Xerox Corp	58 3/8	59

LONDRES

Plus 1 %

Mauvais départ pour le London Stock Exchange, un peu choqué par l'intention du chancelier de l'Echiquier de maintenir une politique de taux élevés. Cependant, encouragé par une forte activité sur le front des OPA et par la reprise du dollar, le marché a repris son avance. Les industrielles ont progressé de 1 % en moyenne.

Plessey a monté après que les autorités américaines (à cause des intérêts militaires possédés par la firme britannique outre-atlantique) eurent décidé de ne pas bloquer l'OPA GEC-Siemens.

	Cours 30 déc.	Cours 6 jan.
Beecham	465	474
Bowater	409	418
BP	249	251
Charter	455	454
Courtaulds	263	276 1/2
De Beers (*)	10 7/8	10 3/4
Free Gold (*)	7 7/16	7 7/16
Glaxo	10 11/16	10 49/64
GUS	16 3/64	16 3/32
ICI	10 1/8	10 29/64
Reuters	517	524
Shell	330	333 1/2
Unilever	465	463
Vickers	160	166
War Loan	39 9/32	39 1/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Les prévisions de hausse pour le début de l'année semblent se vérifier. Le marché allemand a monté de 2,3 % cette semaine avec des courants d'affaires nettement plus étoffés. La demande intérieure n'a pas été inactive mais de gros achats étrangers ont également été enregistrés. Le volume des échanges sur les huit places allemandes a atteint 22,3 milliards de deutschemarks (contre 3,08 milliards la semaine précédente).

Indice de la Commerzbank du 6 janvier : 1 689,8 (contre 1 651,9).

	Cours 29 déc.	Cours 6 jan.
AEG	196,80	201
BASF	279,60	289,30
Bayer	306,50	308,60
Commerzbank	233,80	242,50
Deutschebank	563,30	577
Hoechst	305,50	305,20
Karstadt	388	411,50
Mannesman	212	211,50
Siemens	540	552,50
Volkswagen	348	363,50

TOKYO

L'empereur est mort

En raison du décès de l'empereur Hirohito, survenu le 6 janvier, tous les marchés financiers japonais n'ont pas ouvert leurs portes samedi matin en signe de deuil.

Deux séances et demie donc pour la Bourse de Tokyo, qui avait repris son activité le 4 janvier (une demi-séance seulement) après le chômage traditionnel de fin d'année. Un nouveau record d'altitude avait été battu ce jour-là avec le Nikkeï à 30 243,66. Mais avec l'aggravation rapide de l'état de santé de l'empereur, la baisse a été au rendez-vous jeudi et vendredi. Le Kabuto-cho n'a tenu pratiquement aucun compte des éléments extérieurs.

	Cours 28 déc.	Cours 6 jan.
Akaï	638	648
Bridgestone	1 360	1 380
Canon	1 490	1 510
Fuji Bank	3 600	3 630
Honda Motors	2 030	2 080
Matsushita Electric	2 540	2 530
Mitsubishi Heavy	1 000	1 070
Sony Corp.	7 170	7 360
Toyota Motors	2 540	2 570

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'eurodollar canadien en vedette

La nouvelle année s'est ouverte dans une vive animation sur le marché international des capitaux. Tous les grands compartiments ont été sollicités en abondance, à une exception près : celui des nouveaux euro-emprunts de type classique en dollars des Etats-Unis qui, la semaine passée, n'offrait guère de possibilité d'arbitrage suffisamment intéressante pour relancer l'activité primaire.

Ailleurs, les emprunteurs se sont bousculés, mettant à profit toutes les occasions de swap qui se présentaient. La crainte d'une montée du niveau de l'intérêt a précipité les événements et, dans certains cas, on est parvenu à un véritable engorgement. C'est ce qui arrive par exemple en eurodollars australiens où douze émissions nouvelles sont apparues en trois jours, toutes destinées à une même clientèle, celle des investisseurs privés d'Europe continentale que pourraient attirer des taux faciaux élevés, allant jusqu'à 15,25 % l'an.

Un tel environnement a donné d'autant plus de relief au succès remporté par une très belle émission lancée pour le compte de la province canadienne d'Alberta. Il s'agit d'une transaction de 625 millions de dollars canadiens, ce qui en fait la plus grande euro-émission jamais faite dans cette monnaie. Dirigé de main de maître par la Banque Paribas Capital Markets, l'emprunt a une durée de cinq ans et les obligations, rémunérées au taux de 10,75 % l'an, sont émises au prix de 101,625 %.

Ces conditions correspondaient pleinement à l'attente des grands investisseurs institutionnels. Ils y ont vu l'occasion de démarrer leur programme d'achat de 1989. La transaction a indubitablement bénéficié de l'absence de toute nouvelle euro-opération en dollars des Etats-Unis. Et sa réussite a été si convaincante qu'on aurait pu sans peine porter son montant à 1 milliard de dollars canadiens.

L'émetteur ayant l'emploi direct des fonds levés dans sa propre monnaie, l'emprunt ne masque aucune opération de swap. Si la province s'est adressée à l'euromarché, c'est bien parce qu'elle pouvait y faire une substantielle économie par rapport à ce que lui aurait coûté une émission comparable sur son marché national des capitaux. Elle n'a eu en fait à débourser que 25 ou 26 points de base de plus que le gouvernement central du Canada pour ses fonds d'Etat. Une marge deux fois plus importante aurait été de mise si l'opération avait été montée au Canada.

Pour apprécier à sa juste valeur le succès de l'opération faite par la province d'Alberta, il faut préciser que, parce qu'il s'agit d'une entité régionale, de nombreuses banques centrales ne sont pas autorisées à se procurer ce type d'obligations. Ces banques centrales doivent respecter de rigoureuses règles en matière de placement. Il leur faut des risques souverains ou quasi-souverains. Il semble en fait y avoir encore de la place pour de belles et grandes émissions en eurodollars canadiens. Ce marché, en pleine expansion depuis des mois, paraît appelé à se développer davantage, en complément de celui du dollar américain.

Ce même compartiment de l'eurodollar canadien a d'ailleurs permis la semaine dernière à un emprunteur français, la Banque nationale de Paris, de lever avec succès un montant de 100 millions sur la base de la proposition suivante : coupon de 11,125 %, prix d'émission de 101,45 %, durée de trois ans. L'émission est dirigée par l'Eurobanque londonienne de la Deutsche Bank et le produit de l'emprunt est swappé contre des deutschemarks à taux variables, avec une marge que l'on croit être d'une quinzaine de points de base au-dessous du Libor. La même BNP, qui a habilement réparti son programme d'emprunts, s'est également adressée au compartiment de l'eurolivre sterling pour y puiser 75 millions par le truchement de CSFB. Lancée à 101,75 %, cette opération est assortie d'un coupon de 11,375 % sur cinq ans. Elle a bénéficié d'un accueil satisfaisant. Son produit est swappé contre des fonds en sterling, mais à taux variable.

Un échec et un succès

En eurodeutschemarks, la Société générale a subi le sort de la plupart des nombreux emprunteurs de qualité qui se sont présentés récemment dans ce compartiment. Confrontée à une montée sensible des taux de rendements, elle s'est heurtée à un mur d'indifférence sur la base des conditions qu'elle proposait : 200 millions de marks d'obligations à cinq ans rémunérées à 5,625 % l'an offertes au prix de 101,375 %. Les décotes du marché gris ont en conséquence dépassé le niveau total des commissions. Le produit de l'opération est en partie swappé contre des deutschemarks à taux variable, à environ 35 points de base au-dessous du Libor.

Premier émetteur de l'année à se présenter sur l'euromarché sous la garantie de l'Etat français, la Caisse nationale des télécommunications a retenu le compartiment de l'unité de compte européenne. Son emprunt, dirigé par la Deutsche Bank Capital Markets, était pour elle une façon détournée de se procurer des deutschemarks à taux variable. Elle l'a fait par le biais d'une transaction de swap dont les conditions sont très avantageuses, puisqu'elle correspondent à une marge de 48 points de base au-dessous du Libor. Offert à des conditions exiguës (coupon de 7,75 % sur cinq ans, prix d'émission de 101,50 %), l'emprunt lui-même qui porte sur 100 millions a connu un début difficile. Il a cependant mieux résisté que d'autres opérations comparables à la pression de la montée des taux en Europe.

Parmi les autres grandes émissions de la semaine, celle qui a été lancée depuis Londres par Merrill Lynch pour le compte de la société Johnson et Johnson a montré qu'une des toutes premières signatures américaines pouvait avoir la faveur des investisseurs européens. L'émission de 100 millions d'ECU sur trois ans est un éclatant succès. Emise à 101,375 %, elle est assortie du même taux d'intérêt de 7,75 % que celui qu'offre la CNT pour une durée plus longue de deux ans.

Outre-Atlantique, c'est Electricité de France qui retient l'attention. Cet établissement est en train de mettre sur pied à New-York un programme de *medium term notes*, qui porte sur 600 millions de dollars et dont s'occuperont les trois établissements financiers suivants : Goldman Sachs, Salomon Brothers et Morgan Stanley. EdF se dote ainsi d'une précieuse possibilité d'arbitrage entre les euromarchés et New-York. La formule des MTN américaines est d'une rare souplesse. Elle autorise, dans le cadre d'un programme donné, de lever des fonds sous des formes diverses pour échéances allant de neuf mois à quinze, voire trente ans. Il n'existe pas de véritable équivalent sur les marchés nationaux d'Europe qui autorise un choix aussi étendu, allant du court terme au long terme.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

Un dollar dopé

L'annonce d'une nouvelle diminution du chômage aux Etats-Unis a donné une nouvelle impulsion au dollar, dont les cours ont bondi, vendredi après-midi, pour atteindre presque 6,20 F, 1,82 deutschemark et 127 yens, avant de refluer un peu. Paradoxalement, mais très habituellement, la hausse du billet vert n'est pas attribuée à une nouvelle preuve de bonne santé de l'économie américaine, mais plutôt à la possibilité d'une élévation supplémentaire des taux d'intérêt aux Etats-Unis, diligentée par une Réserve fédérale soucieuse de calmer la surchauffe et de tuer dans l'œuf les velléités d'un réveil possible de l'inflation. A la veille du week-end, les rumeurs d'une telle élévation, notamment pour le taux de base des banques, couraient de plus belle, sans confirmation dans l'immédiat.

Ce bond du dollar a été le principal événement d'une semaine marquée par une vive reprise de l'activité, après le grand calme des fêtes et la préparation des bilans. Pourtant, au commencement de la période sous revue, le billet vert s'orientait à la baisse, revenant, à Paris, à moins de 6,02 F et, à Francfort, aux alentours de 1,7 deutschemark. Mais, bien vite, il allait se raffermir notablement à près de 6,13 F sur l'annonce de la destruction de deux avions libyens par les F-14 du porte-avions *J.-F.-Kennedy* en Méditerranée. Aussitôt, par un réflexe bien connu, les opérateurs se portaient sur le dollar, refuge classique en cas de crise.

Les jours suivants, un peu de calme revenait sur les marchés des changes, qui, toutefois, commençaient à spéculer sur les chiffres du chômage pour le mois de décembre aux Etats-Unis, que la plupart des analystes voyaient en baisse de 0,1 point. En ce cas, prévoyaient-ils, les autorités monétaires américaines seraient pratiquement contraintes de « serrer la vis » un peu plus, donc de faire monter les taux, phénomène de nature à doper le billet vert.

Vendredi, à 14 h 30, heure européenne, le verdict tomba : 5,3 % de chômage en décembre, contre 5,4 % en novembre et 279 000 créations nettes d'emplois, hors agriculture, au lieu des 250 000 prévues. Sans doute les créations de novembre étaient-elles révisées en baisse (404 000 contre 463 000), mais la réduction du chômage, associée à la possibilité d'une montée des taux, imprimait une vive et immédiate poussée du dollar. La Banque fédérale d'Allemagne intervenait aussitôt, « lâchant » de 100 millions à 200 millions de dollars, sans beaucoup de succès.

Il faut dire que, préalablement à l'annonce du chiffre du chômage, M. Helmut Schlesinger, vice-président de la Banque fédérale d'Allemange, prenant le contrepied de ses déclarations antérieures et récentes, affirmait tout de go : « *A mon avis, les autorités américaines sont satisfaites des parités de change actuelles. Je crois que les Américains souhaitent un dollar ferme.* » Il estimait : « *Il n'y a aucun signe d'affaiblissement du dollar dans l'immédiat, et les récentes ventes de dollars de la Bundesbank ne visent pas l'établissement de parités définies.* » De tels propos, plutôt lénitifs, qui contrastaient avec les pronostics pessimistes formulés par M. Schlesinger ces derniers temps, ont, eux aussi, contribué à doper le dollar.

Dopée, la livre sterling l'a été aussi par la déclaration de M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, suivant lesquelles un nouveau relèvement des taux d'intérêt n'était pas exclu si la surchauffe ne se calmait pas. Du coup, la livre dépassait les 3,23 DM et les 11 F à Paris.

Le franc bien tenu

Dans toutes ces cabrioles, le franc s'est bien tenu, comme il est normal qu'il le fasse lorsque le mark s'affaiblit. Vendredi, en fin d'après-midi, le cours de la devise allemande à Paris retombait un peu au-dessus de 3,41 F pour coter entre 3,4110 et 3,4120. Au « Forum de *l'Expansion* », M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a vigoureusement réaffirmé son opposition à toute modification des parités au sein du système monétaire européen (SME), et notamment à une réévaluation unilatérale du mark. De toute façon, a-t-il précisé, « *si le mark venait à être réévalué, le franc le serait également* ». Dans l'immédiat, de tels propos ont effectivement pour conséquence de décourager toute spéculation à la baisse du franc, qui coûterait trop cher.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 JANVIER 1989

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7780	–	16,1551	64,6412	55,1572	2,6382	48,8520	0,0759
	1,8080	–	16,5016	66,4893	56,3697	2,6860	49,9251	0,0764
Paris	11,00587	6,19	–	400,13	341,42	16,2889	302,39	4,6541
	10,9565	6,0600	–	402,92	341,60	16,2771	302,54	4,6294
Zurich	2,7506	1,5470	24,9919	–	85,3282	4,0689	75,5740	1,1632
	2,7192	1,5040	24,8188	–	84,7801	4,0397	75,0874	1,1489
Francfort ...	3,2235	1,8130	29,2892	117,19	–	4,7685	88,5686	1,3632
	3,2073	1,7740	29,2740	117,95	–	4,7649	88,5671	1,3552
Bruxelles ...	67,5996	38,02	6,1422	24,5766	209,71	–	18,5735	2,8586
	67,3118	37,23	6,1436	24,7539	209,86	–	18,5871	2,8441
Amsterdam ..	3,6396	2,0470	33,0695	132,32	112,91	5,38	–	1,5391
	3,6214	2,0030	33,0535	133,17	112,90	5,38	–	1,5301
Milan	2364,74	1330	214,86	859,73	733,59	34,9816	649,73	–
	2366	1309	216,01	870,35	737,88	35,1598	653,52	–
Tokyo	224,74	126,40	204,20	81,7065	69,7187	3,3246	61,7489	0,09504
	226	125	206,27	83,1117	70,4622	3,3575	62,4063	0,0955

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 janvier, 4,8972 F contre 4,8480 F *le vendredi 30 décembre 1988.*

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

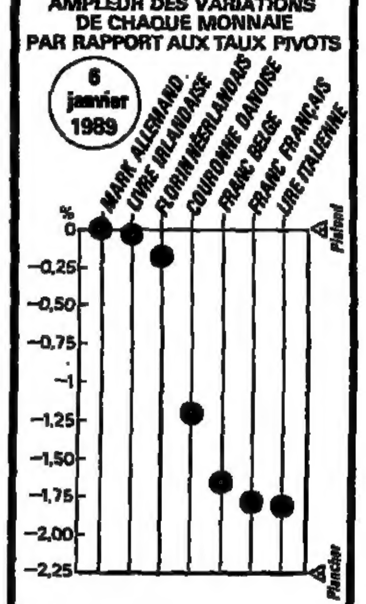

MATIÈRES PREMIÈRES

Cacao : l'accord Côte-d'Ivoire-Sucres et Denrées jette le trouble

En annonçant la vente de 400 000 tonnes de fèves à la maison de négoce française Sucres et Denrées (voir *le Monde* du 5 janvier), la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, n'a fait que confirmer une rumeur qui courait sur tous les marchés depuis plusieurs mois. Aujourd'hui, toute la lumière n'est pas faite sur cette opération théoriquement destinée à soutenir les cours d'une denrée une nouvelle fois frappée par la surproduction en 1988, et nombre d'observateurs s'interrogent sur les modalités et la finalité de l'accord. Le rôle éventuel du gouvernement français dans la négociation entre les deux parties est également au centre des questions.

Pour la Caisse de stabilisation et de soutien des prix agricoles de Côte-d'Ivoire (Caistab), le fait d'écouler en une fois l'équivalent des deux tiers de la production du pays constitue une bouffée d'oxygène en assainissant un marché qui entame pour la cinquième année consécutive une campagne excédentaire. De plus, la contribution de Sucres et Denrées à sa politique d'exportation apporte à la Côte-d'Ivoire le savoir-faire et les relations d'un groupe de tout premier plan dans le monde des matières premières. Mais reste à connaître le prix de la transaction pour savoir si le président Houphouët-Boigny, qui refuse depuis plus d'un an de vendre son cacao à un prix inférieur à 1 200 F français le quintal, a effectivement gagné son pari.

Selon Sucres et Denrées, le prix payé se situe entre le plus bas niveau de l'année 1988 (*de l'ordre de 800 F le quintal*) et le cours minimum réclamé par les Ivoiriens. Le négoce, quant à lui, estime le prix de la transaction à environ 1 000 livres sterling (10 000 F) la tonne, ce qui représente un contrat de l'ordre de 4 milliards de francs. La France aurait-elle comblé la différence entre ces deux prix ? Le fait est que, curieusement, la Caisse centrale de coopération économique a annoncé quelques jours avant la confirmation de l'accord qu'elle accordait un prêt de 400 millions de francs à la Côte-d'Ivoire.

Pour sa part, le ministère français de la coopération a démenti toute contribution au financement de cette opération. Mais, d'ores et déjà, les partenaires de Paris au sein de la Communauté européenne ont fait savoir qu'ils souhaitaient des éclaircissements au sujet de cette affaire. Il est vrai que de gros importateurs comme l'Allemagne fédérale ou les Pays-Bas voient d'un mauvais œil une maison française mettre la main sur une origine de cacao particulièrement prisée par l'industrie chocolatière. L'accord entre la Côte-d'Ivoire et Sucres et Denrées risque également de porter un coup fatal à l'accord international sur le cacao déjà moribond. Le stockage de 200 000 tonnes de fèves, financé par la Côte-d'Ivoire et prévu pour une période minimum de deux ans, ressemble à s'y méprendre à la constitution d'un nouveau stock régulateur, qui vient ainsi cohabiter avec les 250 000 tonnes détenues dans le cadre de l'accord international. Pourtant, en septembre 1988, l'idée d'un mécanisme de rétention automatique avait été rejetée lors d'une réunion de l'Organisation internationale du cacao (ICCO). A l'époque cet échec avait été mis sur le compte du retard de certains pays producteurs, dont la Côte-d'Ivoire, à payer leur contribution au budget de l'ICCO.

Les marchés du cacao ressentent également le trouble occasionné par cette opération de portage. Un moment soutenus, les cours se sont réorientés à la baisse. Sur le London Fox, l'échéance mars a ainsi perdu une quarantaine de livres par rapport à la dernière séance de l'année 1988 en terminant la semaine à 850 livres la tonne, alors que certaines origines (Brésil et Ghana notamment) étaient vendeuses, la Caistab a accentué le repli en procédant à des ventes. Le stock de 200 000 tonnes détenu par Sucres et Denrées s'est donc déprécié d'autant.

A noter par ailleurs que le café s'est traité cette semaine à ses plus hauts niveaux depuis près de onze mois. Il a gagné vendredi, sur échéance mars, 34 livres, à 1 268 livres la tonne.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 6-01
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 777 (+ 52) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 387 (– 78) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	16 600 (+ 200) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 690 (– 50) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 287 (+ 82) Livres/tonne
Cacao (New-York) mars	1 413 (– 87) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	448 (+ 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	289 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	267 (+ 6,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Perplexité

Monteront, monteront pas ? Il s'agit des taux d'intérêt, en France bien entendu, car aux Etats-Unis ils montent, notamment ceux de l'argent au jour le jour entre banques (les *federal funds*), d'un demi point en quinze jours, entre 9 % et 9,50 %. Après l'annonce d'une nouvelle baisse du chômage outre-Atlantique, tout le monde se demande quand et comment les autorités monétaires donneront le prochain « cran » à la hausse.

A Paris, on se montre toujours optimistes, notamment sur le MATIF, où les cours de l'échéance mars, après un petit fléchissement un peu au-dessus de 107, se sont gaillardement raffermis à 107,50 à la veille du week-end, chômage américain ou non.

Ce bel optimisme, fondé sur les prévisions d'une détente des taux à long terme cette année du fait de la désinflation, et dont la traduction est un aplatissement complet des courbes des taux à long et court terme, désormais confondues, commence, tout de même, à inquiéter quelques bons esprits.

Au colloque de *l'Expansion*, par exemple, M. Jacques Letertre, PDG de Duménil-Leblé, a souligné que la stabilité des taux longs, due aux anticipations baissières des termes de marché, ne pourra résister longtemps à la hausse des taux courts sous l'impulsion des banques centrales en pleine cure d'austérité. Loin d'avoir tiré les leçons du krach d'octobre 1987, les opérateurs, qui ont l'impression d'avoir échappé au pire, se croient désormais tout permis, relève M. Letertre, selon lequel nous ne sommes pas, à moyen ou à long terme, à l'abri d'une crise financière plus grave que celle de 1987.

Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de prêter l'oreille aux propos de M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, lorsqu'il fait part de sa « *préoccupation* » devant la croissance « *trop rapide* » du crédit à la consommation et n'exclut pas de mesures restrictives au second semestre (hausse des taux court terme et augmentation des réserves des banques) si cette croissance se poursuivait. Par ailleurs, tout le monde sait qu'à la Banque de France le relèvement récent des taux à court terme, d'abord pour défendre le franc, ensuite pour imiter la Banque fédérale d'Allemagne, n'est pas considéré avec trop de défaveur puisqu'il est susceptible de contribuer à un freinage modéré de le demande de crédit (*le Monde* du 7 janvier 1989).

Dans ces conditions, on voit difficilement comment les taux d'intérêt, à court terme d'abord, à long terme ensuite, pourraient baisser cette année. En outre, il faudrait supposer que la France puisse « se déconnecter » totalement de l'évolution des taux aux Etats-Unis, où l'espoir d'une détente proche s'évanouit et où les opérateurs sont nombreux à prévoir une nouvelle tension, sur le court terme, temporaire certes, mais bien réelle. En ce cas, l'Allemagne ne « se déconnecterait » pas et suivrait les Etats-Unis, imitée par la France, bien entendu.

Sur le front des émissions, l'année a commencé avec la première adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), qui s'est effectuée avec succès. L'Etat a obtenu 9,24 milliards de francs, dans la fourchette de 9-10 milliards de francs qu'il s'était fixée. Bien que l'apparition de trois nouvelles lignes d'OAT, dont une à trente ans sur le modèle américain, n'ait pas permis de comparer les rendements pratiqués avec ceux des précédentes adjudications, les résultats de l'adjudication indiquent une légère baisse des taux. Celui de l'OAT à dix ans est de 8,59 % contre 8,65 % en novembre 1988 pour une émission identique. La nouvelle tranche à trente ans, à échéance octobre 2019, servie pour 2,65 milliards de francs, a affiché un rendement de 8,91 %.

F. R.

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINITEL
Pour acheter et vendre des objets d'art
36.15 LEMONDE
Code ARTLINE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER
3 URSS : les obstacles à la perestroïka.
– La crise américano-libyenne au centre des entretiens de M. Shultz à Paris.
4-5 La mort de l'empereur Hirohito.

POLITIQUE
6 La préparation des élections municipales au Sénat.
– Les vœux du premier ministre.
– « Livres politiques », par André Laurens.

DÉBATS
2 Il y a trente ans, « Cinq colonnes à la une ».

SOCIÉTÉ
7 Les rentrées solennelles à la Cour de cassation et à la cour d'appel.
– Le synode des évêques africains.
8 Sports : le Rallye Paris-Dakar.

CULTURE
9 Une exposition de photographes soviétiques.
– Rencontre avec le metteur en scène de théâtre Matthias Langhoff.
– Les bijoux au musée.

ÉCONOMIE
13 L'ANPE refuse de participer au lancement du RMI.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES
Abonnements 2
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Spectacles 10

TÉLÉMATIQUE
● *Délits d'initiés et « complot »* .... JOUR
● *Le bilan économique 88* .... REC
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* .... BOURSE
3615 tapez LEMONDE

L'ouverture de la conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques

« La sécurité de tous et de chacun exige l'élimination de cette arme »

déclare M. François Mitterrand

Le président Mitterrand a donné le coup d'envoi, samedi 7 janvier en fin de matinée, de la conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques. Après des allocutions de bienvenue de M. Frederico Mayor, directeur général de l'UNESCO, et de M. Pérez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, le président de la République a invité les cent quarante et un pays représentés (dont vingt environ par leurs ministres des affaires étrangères) à donner des instructions à leurs négociateurs de Genève pour en terminer avec ce marathon diplomatique et pour s'entendre sur une nouvelle convention interdisant non seulement l'emploi mais aussi la fabrication et la possession d'armes chimiques. *« La sécurité de tous et de chacun exige l'élimination complète et vérifiée de cette arme »*, a-t-il notamment déclaré après s'être félicité de la rapidité – moins de quatre mois – avec laquelle la conférence de Paris avait pu être réunie. C'est la preuve, a-t-il ajouté, que les gouvernements ont *« conscience du danger »*.

Le président de la République, faisant allusion à la détente Est-Ouest, a replacé sa démarche dans le contexte général d'apaisement et a mis en garde contre la banalisation et la prolifération des armes chimiques. Les armes chimiques, a-t-il dit, ne doivent pas être oubliées alors que des négociations sont en cours ou vont s'ouvrir bientôt pour réduire les armements nucléaires et conventionnels. Il a également insisté sur la nécessité de prévoir des procédures de vérification très strictes de la non-possession et de la non-fabrication d'armes chimiques. Après s'être prononcé en faveur d'inspections *« par défi »* des installations suspectes et de la mise en place d'un contrôle international, il a ajouté : *« C'est à la fois la clé de voûte et la pierre d'achoppement de tout processus de désarmement. »* Le président de la République a aussi insisté sur la nécessité d'assurer la sécurité de tous pendant la période de transition, c'est-à-dire jusqu'à la destruction complète de tous les stocks. Il a conclu : *« Cette conférence n'est pas un tribunal, mais vous devez prononcer une condamnation inconditionnelle et sans appel : celle d'une arme dont l'interdiction s'impose à la conscience comme à la pratique des nations. »*

La conférence, qui se déroule au Palais de l'UNESCO, au pied de la tour Eiffel, durera jusqu'au mercredi 11 janvier et devrait se terminer par l'adoption d'une déclaration politique condamnant l'usage, la fabrication et la détention d'armes chimiques. Ce texte devrait donner une nouvelle impulsion aux négociations de Genève dont le but est d'élaborer une convention universelle destinée à remplacer le protocole de 1925. La convention devra prévoir également des procédures de vérification, c'est-à-dire un strict contrôle des exportations industrielles susceptibles d'être détournées à des fins militaires et des inspections surprises d'installations suspectes.

Selon M. Roland Dumas, interrogé vendredi par Antenne 2, la France proposera *« un texte très ferme aux cent quarante et un participants pour revaloriser le protocole de 1925 »*. Prié de dire si la France possédait des armes chimiques, le ministre des affaires étrangères a répondu : *« La France a peut-être vendu par le passé des produits chimiques, mais jamais elle n'a produit d'armes chimiques. Les militaires et le chef de l'État ont affirmé que la France n'avait pas d'armes chimiques »*. Il a d'autre part rappelé que la France avait récemment renoncé à se doter de stocks minimum de sécurité d'armes chimiques en attendant que l'Union soviétique et les Etats-Unis détruisent leurs arsenaux chimiques évalués respectivement à trois cent mille et à cent mille tonnes.

La conférence s'ouvre dans un contexte international mouvementé, marqué ces jours derniers par la querelle américano-libyenne autour de l'usine de Rabta, en Libye, que les Américains assurent être destinée à la production d'armes chimiques. Le premier orateur à prendre la parole samedi après-midi, après la séance inaugurale, doit être le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui a fait, vendredi, sa visite d'adieu en France avant son remplacement au département d'Etat. Il sera suivi notamment par M. Ali Akhbar Velayati, premier chef de la diplomatie iranienne à venir en France depuis la chute du chah.

Pour sa part, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, doit intervenir dimanche matin, de même que le ministre irakien Tarek Aziz. Dans un discours radiodiffusé à l'occasion du soixante-huitième anniversaire de la création de forces armées irakiennes, le président Saddam Hussein a déclaré, dès vendredi, à Bagdad : *« Notre engagement à respecter le protocole de Genève ne signifie nullement que nous sommes prêts à négliger les moyens d'assurer notre sécurité nationale. (...) L'Iran continue à constituer un danger pour l'Irak et toute la région (...), et Israël possède des armes nucléaires et chimiques ainsi que des missiles capables d'atteindre plusieurs villes arabes, notamment irakiennes. »*

M. Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré, vendredi, à son arrivée à Paris, que les attaques irakiennes à l'arme chimique, durant les huit années du conflit irano-irakien, ont fait au total cinquante mille morts ou blessés. De très nombreuses rencontres bilatérales doivent avoir lieu en marge de la conférence, dont M. Pérez de Cuellar veut profiter pour tenter de relancer les négociations irano-irakiennes. La question du Cambodge, et celle de l'Afghanistan seront sans doute au centre de ces consultations.

Le protocole de 1925

Un texte insuffisant

Les armes chimiques ont été mises hors la loi par la communauté internationale à deux reprises : en 1899, lors de la convention de La Haye ; en 1925, lors de la conclusion du protocole – dont la France est dépositaire – interdisant l'emploi *« de tous gaz asphyxiants ou de tous autres gaz liquides, substances ou matériel analogues »*. Ce protocole, dont la mise au point découlait de l'usage par l'Allemagne, notamment en 1915, à proximité de la ville belge d'Ypres, de chlore liquide, a été ratifié à ce jour par cent onze pays, dont l'Irak et l'Iran. C'est ce texte qu'il s'agit aujourd'hui de compléter car il n'interdit pas la fabrication d'armes chimiques, mais uniquement leur emploi. De nombreux pays qui l'ont ratifié se sont d'autre part réservé le droit d'emploi en second, dans le cas où ils seraient attaqués. Le protocole de 1925 ne prévoit ni sanctions en cas de violation ni procédure de vérification.

Si les armes chimiques n'ont pas été utilisées pendant la seconde guerre mondiale car Hitler soupçonnait (à tort) les Alliés de s'en être dotés en quantités massives, elles l'ont été entre les deux guerres, notamment par Mussolini en Ethiopie et par les Japonais en Mandchourie. S'il est établi depuis longtemps que les accusations de guerre bactériologique portées contre les Américains pendant la guerre de Corée ne relevaient que de la propagande, il est avéré que les Britanniques ont utilisé les gaz contre les nationalistes de Malaisie et que les Egyptiens ont fait de même dans les années 60 au Yémen du Nord. De lourds soupçons pèsent aussi sur les Soviétiques, les Vietnamiens et les Ethiopiens en ce qui concerne l'Afghanistan, le Laos, le Cambodge ou l'Erythrée. L'Afrique du Sud soupçonne aussi les Angolais d'avoir eu recours aux armes chimiques dans leur lutte contre l'UNITA. Mais, récemment, c'est incontestablement l'Irak qui a eu recours le plus ouvertement aux armes chimiques dans sa lutte contre l'Iran mais aussi contre les Kurdes irakiens. Signalons enfin l'usage massif de défoliants fait par les Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam.

La polémique sur l'usine de Rabta

Les accusations américaines exaspèrent la RFA

BONN
de notre correspondant

Le ton monte singulièrement entre Bonn et Washington dans le débat qui s'est ouvert sur l'éventuelle participation de firmes ouest-allemandes à la construction de l'usine de Rabta, en Libye, soupçonnée de produire des armes chimiques. Révélée par le *New York Times*, et confirmée par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz (*le Monde* du 4 décembre), l'implication de la firme Imhausen-Chemie n'a pas été confirmée par l'enquête administrative des services fiscaux ouest-allemands, dont les résultats ont été rendus publics le 5 janvier.

L'administration américaine maintenant ses accusations, et la presse d'outre-Atlantique menant tambour battant une campagne très violente contre les Allemands, la moutarde est montée au nez du chancelier Kohl, qui s'est plaint *« au plus haut niveau »* de la façon dont est traitée la question aux Etats-Unis. Le porte-parole de la chancellerie, M. Friedhelm Ost, a indiqué vendredi 6 janvier qu'il considérait comme *« non appropriée »* l'attitude américaine. *« Nous devons rapidement sortir du domaine des suppositions et des soupçons »*, a encore déclaré M. Ost. *« La RFA est un Etat de droit. S'il y a des preuves, elles doivent être mises sur la table. Le chancelier Kohl considérerait comme inacceptable qu'une firme ouest-allemande participe, quelque part dans le monde, à une fabrication d'armes chimiques. »*

Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, devait évoquer la question avec M. Shultz en marge de la conférence de Paris.

A Bonn, les hommes politiques et la presse ont été particulièrement sensibles au ton des journaux américains. Ceux-ci ne manquent pas de rappeler le passé de l'Allemagne en matière de chimie criminelle, en accusant sans nuance les Allemands d'avoir contribué à la construction d'un *« Auschwitz dans le désert »* en Libye.

La fermeté de la réplique du chancelier peut donner à penser que l'administration américaine s'est peut-être fourvoyée en accusant formellement la firme Imhausen-Chemie sans disposer de preuves indiscutables. Il n'empêche cependant que dans d'autres cas, en particulier sur la fourniture d'équipements à l'Irak, et sur des exportations illégales de matériaux fissiles vers le Pakistan et l'Afrique du Sud, les soupçons pesant sur des firmes ouest-allemandes semblent plus sérieux. Le gouvernement a d'ailleurs indirectement reconnu qu'il y avait là un problème réel, puisqu'il a décidé de renforcer la législation et les contrôles sur les exportations de matières sensibles. Les nouvelles mesures devraient être annoncées au début de la semaine prochaine.

Cette brusque montée de la tension entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale n'a pas pour seule cause la fourniture illégale d'équipements chimiques ou nucléaires à des pays tiers par l'industrie ouest-allemande. L'administration américaine manifeste une irritation de plus en plus vive devant l'attitude d'Allemands de tous horizons politiques qui trouvent la tutelle de Washington pesante. L'accident de Remscheid au mois de décembre – un avion de l'US Air Force s'était écrasé sur la ville, causant la mort de six personnes, avait relancé une polémique qui commence à prendre de l'importance, sur la souveraineté limitée de la République fédérale. *« Qui nous protège de nos protecteurs ? »*, ironisent les éditorialistes.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire également page 3.)

Le processus de paix au Cambodge

Nombreux contacts en marge de la conférence de Paris

Alors que le dialogue intercambodgien piétine, les principaux pays concernés vont s'efforcer de relancer le processus de paix au Cambodge en marge des travaux de la conférence sur l'interdiction des armes chimiques. Les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, d'URSS, de Chine, du Japon et d'Indonésie se retrouvent, en effet, en même temps dans la capitale française où séjourne déjà le prince Sihanouk. Ce dernier, indique-t-on dans son entourage, rencontrera, lundi 9 janvier, le chef de la diplomatie japonaise, M. Sosuke Uno, mardi le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, et mercredi le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen.

Dès dimanche, M. Qian évoquera le problème cambodgien avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, au cours d'un nouvel entretien destiné à préparer le sommet sino-soviétique. La Chine s'est, en novembre et pour la première fois, déclarée prête à envisager une réduction de l'aide qu'elle apporte aux Khmers rouges dès lors que le Vietnam accepterait de fournir un calendrier *« satisfaisant »* de retrait de ses troupes du Cambodge.

Hanoï a répondu vendredi en mentionnant, pour la première fois également, la date de septembre 1989 pour la fin du retrait *« dans le cadre d'une solution politique »* (*le Monde* du 7 janvier).

Entre-temps, le général In Tam, un ancien premier ministre du régime Lon Nol (1960-1975), s'est rallié au régime de Phnom-Penh à l'occasion du dixième anniversaire, le 7 janvier, de sa fondation.

Enfin, le Cambodge doit être représenté à la conférence sur les armes chimiques par deux représentants du gouvernement de coalition de la résistance – reconnu par l'ONU, – l'ambassadeur itinérant du prince Sihanouk, M. Khek Sysoda, et le délégué général khmer rouge à l'UNESCO, M. Ok Sakun.

POINT DE VUE

Plus jamais Halabja

par Kendal Nezan
président de l'Institut kurde de Paris

PRINCIPALES victimes récentes de l'usage des gaz toxiques, les Kurdes ne peuvent que se réjouir de la tenue à Paris de la conférence internationale sur les armes chimiques. Pour une fois au moins dans leur histoire tourmentée leur drame risque ainsi d'avoir un prolongement politique concret ; le spectacle télévisé de leur gazage à Halabja par les armées irakiennes aura suscité un sursaut de la conscience universelle.

Une conférence internationale a pour vocation de réunir les représentants des peuples « de première classe », à savoir ceux dotés d'un Etat. En dépit de leur statut universellement reconnu de victimes et de leur importance numérique – évaluée à 25 millions – qui dépasse celle des deux tiers des Etats membres de l'ONU, les Kurdes ne pourront pas assister à ces assises, fût-ce en qualité de témoin ou de simple observateur. Ecartelés en 1923 en dépit du traité international de Sèvres leur reconnaissant le droit de créer leur propre Etat, annexés en partie à l'Etat irakien par la puissance mandataire britannique malgré une enquête de la Société des nations constatant en 1925 que les 7/8 d'entre eux souhaitaient la création de leur Etat national, les Kurdes, en effet, ne sont plus aujourd'hui qu'un peuple minorisé, qualifiés couramment et improprement, de « minorité », donc sans droit de cité dans le concert des Grands. Tel est, nous dit-on, même dans cette France fêtant fastueusement le Bicentenaire de sa révolution et de la Déclaration des droits de l'homme, l'ordre du monde, la loi internationale. *Dura lex...* Je ne sais pas si, à la place des Kurdes, les Palestiniens avaient été gazés par les Israéliens ou les Afghans par les Soviétiques ils auraient été de la même manière écartés d'un débat devant sa raison d'être à leur malheur.

Physiquement absents, nous, Kurdes, suivrons néanmoins avec attention et espoir les travaux de cette conférence. Nous espérons en particulier que celle-ci ne se contentera pas d'une simple et énième déclaration de principes et posera les jalons d'un traité impliquant le contrôle international du démantèlement des unités de production et de destruction des stocks de gaz existants ainsi que des sanctions concrètes, précises et dissuasives contre les pays contrevenants. Sans de tels mécanismes de contrôle et de sanctions, une nouvelle déclaration ou une convention, une fois passé l'effet médiatique, risque de connaître le même sort que la conférence de La Haye de 1899 sur les gaz asphyxiants et délétères ou l'excellent protocole de Genève de 1925 interdisant l'emploi des armes chimiques et bactériologiques [...].

Même si la conférence de Paris devait être beaucoup plus qu'un show médiatique destiné à donner bonne conscience aux Grands de ce monde, qui sont souvent les mêmes qui ont fourni technologie et matières premières à l'Irak, le processus de désarmement chimique général risque de prendre quelque temps, peut-être des années. En attendant, les populations civiles sans défense, comme les Kurdes, vont-elles rester à la merci des régimes despotiques s'arrogeant le droit de faire ce que bon leur semble à l'intérieur de leurs frontières ? Si elle veut que la lueur d'espoir qu'elle a suscitée ne reste pas sans lendemain, la conférence se doit d'adopter au moins des mesures d'urgences, de prévention, pour qu'il n'y ait plus jamais de tragédie comme celle de Halabja.

● **Report du sommet des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale.** – Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, a annoncé, vendredi 6 janvier, que la réunion au sommet des cinq chefs d'Etat centraméricains destinée à relancer le plan de paix régional, prévue les 15 et 16 janvier à San-Salvador avait été reportée en raison d'une *« préparation insuffisante »*.

● **La terre a tremblé dans le Sud-Ouest.** – Un tremblement de terre d'une intensité de 4,2 sur l'échelle de Richter a été ressenti dans le Sud-Ouest, et plus particulièrement dans les Hautes-Pyrénées, vendredi 6 janvier à 20 h 33. L'épicentre de ce séisme – d'une quinzaine de secondes – se situerait à La Mongie.

L'enquête sur l'attentat contre le Boeing de la Pan Am

La Tchécoslovaquie propose une convention internationale sur les explosifs

Trois experts tchécoslovaques en explosifs étaient attendus samedi 7 janvier à Londres pour aider les enquêteurs à identifier la nature de l'explosif qui a détruit le Boeing-747 américain de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, faisant deux cent soixante-dix morts.

Le Semtex, un explosif très puissant et inodore, qui est généralement considéré par la presse comme celui utilisé dans l'attentat, est fabriqué en Tchécoslovaquie.

Le gouvernement tchécoslovaque a officiellement proposé vendredi à la Grande-Bretagne une « initiative commune » pour promouvoir, sous l'égide de l'ONU, une convention internationale sur l'identification et la détection d'explosifs. Selon l'agence officielle tchécoslovaque, Prague propose d'inclure dans ce futur document l'engagement de tous les producteurs de plastics de notifier annuellement à l'ONU les livraisons et les destinataires de ces produits explosifs.

Le gouvernement de Londres a demandé à plusieurs reprises la limitation des exportations de Semtex, utilisé par diverses organisations terroristes, notamment l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Londres a également demandé aux autorités tchécoslovaques de faciliter la détection de cet explosif, par exemple en introduisant au cours de sa fabrication un élément permettant de l'identifier. – *(AFP, Reuter).*

Aux Etats-Unis

Inculpations dans le scandale des contrats du Pentagone

Les premières inculpations dans le scandale des contrats d'achat de matériel par le Pentagone ont été prononcées, vendredi 6 janvier, par une chambre fédérale de mise en accusation d'Alexandria (Virginie) dans la banlieue de Washington. La société Teledyne Electronics, l'un des fournisseurs du Pentagone, ainsi qu'un employé civil de la marine chargé des acquisitions de matériel, M. Stuart Berlin, et cinq autres personnes dont trois membres de Teledyne ont été inculpés de corruption de fonctionnaires, tentative de fraude, fausses déclarations et fraude postale.

Un véritable trafic de renseignements confidentiels, concernant les futurs achats de matériel ou d'armements, s'était organisé avec les sociétés travaillant pour la défense. Ce trafic se réalisait par l'intermédiaire de sociétés-conseils, souvent dirigées par d'anciens fonctionnaires de la défense.

Une autre firme spécialisée dans la défense, Hazeltine, filiale de la société Emerson Electric, ainsi que deux de ses anciens employés et un employé de Teledyne ont accepté de plaider coupable et de coopérer avec les enquêteurs en échange d'une réduction des chefs d'accusation. C'est le premier pas positif enregistré par les enquêteurs dans ce scandale qui implique de très hautes personnalités du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Au Brésil

Les commanditaires présumés de l'assassinat de Mendes encerclés

La police fédérale brésilienne encercle depuis jeudi 5 janvier les commanditaires présumés de l'assassinat de l'écologiste et syndicaliste brésilien « Chico » Mendes (*le Monde* du 30 décembre), qui se sont retranchés dans une propriété proche de Rio-Branco, capitale de l'Etat d'Acre (ouest du Brésil), apprend-on vendredi de source policière.

Parmi ce groupe de six personnes se trouvent les deux personnes soupçonnées d'avoir commandé l'assassinat : les gros propriétaires fonciers Darli et Alvarino Alves da Silva, ainsi que l'un de leurs hommes de main, Antonio Pereira, ont abandonné la forêt pour chercher des provisions. Les six fugitifs sont fatigués, manquent de nourriture, et pourraient se rendre bientôt. Depuis le 26 décembre, la police détient Darcy Alves da Silva, vingt et un ans, fils de l'un des deux propriétaires fonciers ; il reconnaît avoir assassiné « Chico » Mendes le 22 décembre. Selon la police, Darcy n'a pas agi seul et *« par vengeance »*, comme il l'affirme. – *(AFP.)*

Chronologie de décembre

La parution de la chronologie du mois de décembre 1988 est exceptionnellement reportée. Elle sera publiée dans *le Monde* daté dimanche 15-lundi 16 janvier.

11-13 janvier
AUDITORIUM
DU MUSÉE D'ORSAY
Colloque Gauguin
Ouvert au public
Programme disponible aux comptoirs d'accueil
Renseignements : 40-49-48-49

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1989 a été tiré à 517 894 exemplaires